



Le Nouvelliste

79e année, No 216

Trois-Rivières, le mardi 13 juillet 1999

65¢ plus taxes



(Image-Média Mauricie: Stéphane Côté)

Parmi l'élite mondiale

La fatigue a été le pire ennemi d'Alexandre Marchand alors qu'il a dû se contenter d'une septième place en finale du championnat du monde universitaire, hier. Le sprinter de Pointe-du-Lac a néanmoins confirmé qu'il avait bel et bien sa place parmi l'élite mondiale, ce qui le stimule à quelques semaines des Jeux panaméricains et du championnat du monde ouvert. L'athlète de 22 ans devrait normalement être de retour en piste aujourd'hui alors qu'il doit participer à la finale du relais 4 X 400 mètres.

Nouvelle et photo, page 17

Oui à la trêve

Les infirmières retournent au travail ce matin pour 48 heures

Marie Tison
Montréal (PC)

Les infirmières ont voté en faveur de la trêve de 48 heures dans une proportion de 93 pour cent. Toutefois, seulement 45 pour cent des membres de la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec ont participé au scrutin. La présidente de la fédération, Mme Jennie Skene, a attribué cette situation à la période estivale.

«Nous sommes prêtes à une vacance de grève de 48 heures d'ici jeudi matin, 8 h», a-t-elle soutenu au cours d'une conférence de presse hier.

Elle a insisté sur le fait que les infirmières seront de retour sur les piquets de grève jeudi

matin, quoiqu'il arrive au cours des négociations d'aujourd'hui et de demain. En effet, les négociateurs de la fédération présenteront les résultats des pourparlers aux délégués syndicaux dans la journée de jeudi, à Laval.

«La décision de faire une pause n'a pas été facile à prendre, a déclaré Mme Skene. C'est une dernière chance qu'on donne au processus de négociations.»

Favorables dans la région

Dans la région, les infirmières se sont également montrées favorables à une trêve de 48 heures. Du côté du Centre hospitalier du Centre-de-la-Mauricie, elles se sont exprimées

Oui, page 2

Le nouveau procès de Saint-Germain se tiendra à Montréal

Il ne peut pas obtenir un nouveau permis de conduire pour le moment

(Photo - PC)
Marc Saint-GermainClaude Savary
Trois-Rivières

C'est à Montréal que s'instruira le second procès du policier Marc Saint-Germain de la Sûreté du Québec, accusé de négligence criminelle causant la mort et de conduite avec les facultés affaiblies causant la mort de quatre policiers. Le juge Robert Legris de la Cour supérieure à Trois-Rivières a en effet entériné, hier, la requête des procureurs du policier à l'effet de tenir ce procès à Montréal.

Le policier avait été impliqué dans un accident de circulation, le 27 octobre 1994, dans

une bretelle de l'autoroute 55 à Trois-Rivières-Ouest. Cet accident avait entraîné la mort de quatre policiers.

Le véhicule conduit par Marc Saint-Germain, et à bord duquel prenaient place les quatre policiers décédés, avait eu une collision frontale avec un fardier. Dans les heures précédant le drame, les cinq hommes avaient célébré dans un bar de Trois-Rivières-Ouest la fin d'un stage de perfectionnement à l'Institut de police de Nicolet. Le policier Saint-Germain s'était tiré de cet accident avec quelques

Le nouveau, page 2

Des retombées de 14 millions \$ pour le milieu

Les premiers stagiaires chinois sont arrivés à Gentilly-2

Marc Rochette
Bécancour

Le quart des 200 stagiaires chinois devant recevoir une formation pratique à la centrale de Gentilly-2 entre juillet 1999 et mars 2001 est arrivé à Bécancour dans la nuit de jeudi à vendredi dernier.

Et si le contrat de formation obtenu par Hydro-Québec est d'une valeur de 14 millions \$, on prévoit

qu'une somme équivalente sera injectée dans la région en salaires, services de traduction et d'apprentissage de l'anglais, locations, achats, transport local, gîte et couvert.

Ce premier groupe de 51 stagiaires séjournera donc au Québec pendant 36 semaines pour se familiariser avec l'exploitation et la maintenance d'une centrale nucléai-

Des retombées, page 2



(Photo Alain Bédard)

Des Chinois en visite à la centrale de Gentilly-2. Yingqi Bao, Fuming Jiang et Liansheng Wang discutent avec l'instructeur Fernand Grenier.

Entente avec les ambulanciers

Mario Simard
Montréal (PC)

Une entente de principe est intervenue hier entre le gouvernement et les syndicats CSN et FTQ représentant les quelque 3500 techniciens-ambulanciers du Québec.

En vertu de cet accord, les ambulanciers verront des amé-

Entente, page 2

Sourire

Un maître-nageur déclare sa flamme à une jolie baigneuse : «Je vous aime à un tel point... C'est bien simple, je me jetterais à l'eau pour vous!»

LOCATION D'AUTOS ET CAMIONS


 National
TILDEN

Trois-Rivières 375-6263

Les études de vos enfants vous occasionneront des frais très importants !
LE RÉGIME D'ÉPARGNE ÉTUDES INVESTOR PEUT VOUS AIDER.



Jacques Magny 378-2430
Gilles Bouchard 378-2371
Mario Dufour 691-5805
Mireille Langelier 691-5806

COMMUNIQUEZ AVEC NOUS,
NOTRE ÉQUIPE DE PROFESSIONNELS
VOUS CONSEILLERA ET C'EST GRATUIT !
«Pres de 1 000 000 de Canadiens nous font déjà confiance.»


 Groupe
Investors

378-2371

4450, boul. des Forges, bureau 215, Trois-Rivières

Pensée

Quand on est d'accord sur le principe d'une chose, cela signifie qu'on n'a pas la moindre intention d'y donner suite.


 jean petit
opticien

455, rue des Forges, 257, rue Mgr-Courchesne
Trois-Rivières Nicolet
375-2635 293-2020

Sommaire

Annonces classées	27 à 30
Arts et spectacles	25 et 26
Bandes dessinées	14
Éditorial	6
Feuilleton	29
Horoscope	14
Jeux et enjeux	14
Loterie	11
Mardis de l'économie	9 à 13
Mots croisés	14
Nécrologie	32
Sports	17 à 23

Oui...

(Suite de la page 1)

clairement, alors que la trêve a été acceptée à 99 % lors d'un vote secret tenu dimanche soir. Un peu plus de 100 infirmières ont exercé leur droit de vote, pour un taux de participation qui ne dépasse toutefois pas 50 %.

«Il faut donner la chance aux négociations. La balle est maintenant dans le camp du gouvernement», a indiqué M. Jacques Constantin, trésorier du Syndicat des infirmiers et des infirmières.

A l'hôpital du Christ-Roi du Complexe de santé et des services sociaux de Nicolet-Yamaska, 21 des 25 infirmières qui ont pris part au vote à main levée qui a eu lieu hier matin ont donné leur accord à la trêve. «On donne une chance à Bouchard», a pour sa part affirmé Mme Monique Lemire, présidente du Syndicat.

Grosse commande

Par ailleurs, Mme Skene a reconnu que 48 heures de négociations, ce n'était pas bien long. «C'est une grosse commande pour nous, mais c'est une plus grosse commande pour le comité patronal», a-t-elle lancé.

Elle a cependant rappelé que les infirmières expliquaient leurs revendications depuis une quinzaine de mois déjà, et que le côté patronal devrait donc connaître les besoins. «Si nos vis-à-vis ont les mandats requis, la durée de 48 heures est suffisante pour atteindre une entente de principe», a affirmé la présidente de la fédération.

Jusqu'ici, les infirmières et le gouvernement se sont entendus sur deux questions sur le plan normatif: la conversion des heures de remplacement et des heures supplémentaires en postes réguliers et l'évalua-

tion de la lourdeur de la tâche, qui pourrait mener à la création d'autres postes.

Sur le plan normatif, les questions encore en suspens portent notamment sur l'échelonnement de la période de vacances, les critères d'admissibilité aux postes et la notion d'invalidité quand les infirmières sont rémunérées par l'assurance-salaire.

Question salariale

Au niveau salarial, la fédération demande un rattrapage salarial d'environ 10 pour cent et des augmentations de 2,5 pour cent la première année et de 3,5 pour cent la deuxième année. La troisième année demeurerait ouverte, et serait liée aux résultats de l'étude sur la relativité et l'équité salariale.

Le gouvernement Bouchard insiste sur une augmentation de cinq pour cent pour l'ensemble des employés de l'État, incluant les infirmières.

Sur la question du rattrapage salarial, il offre d'appliquer les résultats d'une étude qui pourrait être conclue en 15 à 18 mois.

La principale négociatrice de la fédération, Mme Lina Bonnamie, a déclaré qu'il n'était pas question de conclure une entente si le gouvernement ne bougeait pas sur la question salariale. Elle a cependant déclaré que l'équité salariale faisait pleinement partie de la question salariale.

«En négociations, il faut travailler le dossier globalement, et c'est vers quoi nous nous en allons pour les prochaines 48 heures», a-t-elle déclaré.

Mme Skene se montre ouverte à la présence du premier ministre Lucien Bouchard à proximité de la table de négociations au cours des prochaines 48 heures, parce qu'elle pourrait éviter les pertes de temps.

«Si vous avez quelqu'un qui est au plus haut niveau de décision du gouvernement, ça évite parfois de faire une chaîne pour aller valider une question ou une autre», a-t-elle déclaré.

Des retombées...

(Suite de la page 1)

re de type CANDU. Ce même genre d'installations est présentement en construction dans leur pays, au site de Qinshan.

Selon la porte-parole d'Hydro-Québec, Marcelle Trépanier, l'arrivée d'un si grand nombre d'étrangers dans la communauté locale ne manquera pas de se faire remarquer et ce, tant sur les lieux de travail

qu'au village de Gentilly et dans l'ensemble de la région.

«Il semble d'ailleurs que quelques-uns d'entre eux avaient déjà commencé vendredi matin à explorer leur environnement», a-t-elle rapporté.

Celle-ci a tenu à souligner que l'agente de liaison embauchée par la société d'État est d'origine chinoise et habite en Mauricie depuis quelques années. Son rôle consiste ainsi à faciliter les liens entre les stagiaires, Hydro-Québec et la communauté locale.

«Au cours des derniers jours, elle s'est occupée, par exemple, d'une foule de détails tels que rencontrer les épiciers, les banquiers, les représentants du CLSC et diverses autres personnes pour harmoniser les besoins des stagiaires avec les services et produits offerts par la collectivité locale», explique Mme Trépanier.

Les prochains groupes arriveront en septembre 1999 (23 stagiaires), janvier 2000 (31 stagiaires), avril 2000 (72 stagiaires) et juin 2000 (23 stagiaires).

Entente...

(Suite de la page 1)

liorations de leurs conditions de travail concernant les horaires et la rémunération des heures supplémentaires ainsi qu'une bonification de leur fonds de retraite.

Au total, le contrat de travail d'une durée de quatre ans — dont une année rétroactive, l'ancien contrat étant échu depuis la fin du mois de juin 1998 — coûtera au gouvernement québécois la somme de 15 millions \$. De ce montant, 5,1 millions \$ seront consacrés exclusivement à l'amélioration des horaires de travail, ce qui, selon les syndicats, se traduira par une amélioration des services en régions.

L'entente survient au terme d'un blitz de négociations intensives, entrepris vendredi, et elle met fin à la menace de grève générale prévue pour jeudi.

L'entente prévoit l'ajout d'effectifs dans les régions où ils sont en nombre insuffisants, notamment en Gaspésie, en Outaouais, dans Lanaudière, en Montérégie et en Estrie, selon les informations fournies par Denis Paillé, coordonnateur des négociations pour la FTQ.

M. Paillé a précisé que la forme que prendront ces améliorations variera d'une région à l'autre, en fonction d'études réalisées par des comités régionaux qui devront avoir été complétées d'ici la fin du mois de décembre.

Les solutions retenues, qu'il s'agisse de l'ajout de véhicules, d'employés ou d'une combinaison des deux, devraient permettre d'alléger les horaires des ambulanciers qui doivent dans bien des cas travailler sept jours consécutifs tout en étant disponibles 24 heures sur 24.

Tant du côté de la CSN que de la FTQ, on se félicitait d'avoir réalisé des progrès importants sur les trois principaux points en jeu dans ces négociations: les horaires, la rémunération des heures supplémentaires et le fonds de retraite. Seule la question des salaires reste en suspens et sera abordée à l'automne, dans le cadre de négociations touchant l'ensemble de la fonction publique.

Outre la question des horaires, les principaux points de l'entente, tels que présentés en conférence de presse par la FTQ, sont les suivants:

- une bonification des conditions de retraite qui permettra à tous les techniciens-ambulanciers de 55 ans et plus de bénéficier d'une prime de départ de 3500 \$ par année de service antérieure à l'instauration du fonds de retraite, en 1989;

- l'engagement par le gouvernement de contribuer 70 cents en actions au Fonds de solidarité de la FTQ pour chaque dollar qu'y versera un technicien-ambulancier à compter de l'âge de 45 ans;

- la rémunération des heures supplémentaires à temps simple, alors que celles-ci n'étaient auparavant même pas rémunérées;

- la prise en charge par l'employeur du coût du permis de conduire, qui peut représenter une centaine de dollars.

À la FTQ, on se disait particulièrement heureux de l'amélioration des conditions de retraite pour les employés de 55 ans et plus, compte tenu que leur jeune fonds de pension ne vaudrait présentement qu'un maigre revenu annuel de 7000 \$ par année aux ambulanciers qui quitteraient à l'âge de 65 ans. Selon le président de la centrale syndicale, Henri Massé, cette mesure pourrait se traduire par la création de 300 emplois.

«Un sondage au sein de nos effectifs nous révèle que plus de 80 pour cent (des ambulanciers de 55 ans et plus) sont décidés à prendre leur retraite et que les autres 20 pour cent vont y songer, a dit M. Massé. À 55 ans, chauffer une ambulance dans le trafic, avec les conditions qu'ils ont, il n'y a pas grand-monde qui veut continuer.»

La CSN, qui représente 2900 des 3500 techniciens-ambulanciers du Québec, soumettra l'entente de principe aux membres de ses 13 syndicats dans les sept à dix jours suivants. La FTQ, dont les 600 syndiqués membres sont regroupés au sein de 27 entreprises, croit pouvoir procéder beaucoup plus rapidement et annoncer les résultats du vote dès lundi.

Yves Imbeault, porte-parole des 13 syndicats du secteur ambulancier de la Fédération de la santé et des services sociaux de la CSN, n'a pas pris l'empressement de la FTQ à convoquer les journalistes pour une conférence de presse, hier après-midi.

«Encore une fois la remorque est passée avant le train», a-t-il dit lors d'un point de presse improvisé en fin d'après-midi, sur le trottoir.

M. Imbeault a précisé que 80 pour cent des 5,1 millions \$ prévus pour l'amélioration des horaires bénéficieraient à des syndiqués de la CSN. Il a de plus prétendu que la CSN avait été la première à conclure une entente, et que la FTQ avait demandé à revoir certaines clauses de son entente après avoir pris connaissance des gains réalisés par la CSN.

Le nouveau...

(Suite de la page 1)

blessures mineures.

Au terme d'un procès qui avait mené à la condamnation à six ans de pénitencier du policier Saint-Germain, la cause avait aussitôt été portée en appel par les avocats du prévenu, Me Eric Downs et Me Michel Lebrun. Le 14 juin dernier, trois ans après le verdict, la Cour d'appel ordonnait un nouveau procès, notamment en raison du fait que le juge au procès n'avait pas renseigné adéquatement le jury du verdict possible de conduite dangereuse, tout comme il n'avait pas formulé adéquatement la notion du doute raisonnable.

Comme nous l'avions indiqué la semaine dernière, la procédure visant à obtenir un changement de venue était purement technique, hier, le procureur de la Couronne affecté au dossier, Me Jacques Blais, ayant déjà donné son accord quant à la tenue d'un procès à Montréal. Le battage médiatique entourant l'affaire Saint-Germain et le fait qu'une majorité de témoins se trouvent dans la région de Montréal étaient les arguments soumis par la défense au juge Legris. Déjà, un changement de venue avait été autorisé au premier procès pour les mêmes raisons. L'affaire avait été transférée à Québec.

Le dossier Saint-Germain sera inscrit au rôle des assises du palais de justice de Montréal le 8 septembre prochain. Selon Me Downs, il y a de bonnes chances pour que le procès se tienne avant la fin de cette année.

Interdiction de conduire

Par ailleurs, la défense et la Couronne s'étaient entendus, hier, pour que l'interdiction de conduire un véhicule soit maintenue jusqu'à la fin des présentes procédures. À la suite de la décision de la Cour d'appel d'ordonner un nouveau procès, le policier Saint-Germain croyait pouvoir obtenir un nouveau permis de conduire. Mais la Couronne s'y est opposée fermement et a fait valoir la pertinence de ne pas délivrer un nouveau permis. Après des discussions avec les procureurs de Marc

Saint-Germain, la Couronne a finalement obtenu que l'interdiction de conduire soit maintenue jusqu'à la fin des présentes procédures.

Calme

Le policier Saint-Germain est apparu comme un homme calme, hier, lors de son court passage à la cour. Il n'a évidemment pas commenté sa situation et dès les derniers détails réglés avec le greffe, il a quitté rapidement le palais de justice.

La police pense avoir élucidé plusieurs vols

Drummondville (PC)

Le Service de la sécurité publique de Drummondville (SSPD) affirme avoir élucidé une série de vols qualifiés, perpétrés au cours des derniers mois, en mettant la main au collet de Bernard Provençal, un braqueur notoire.

Depuis deux mois, plusieurs institutions financières de Drummondville ont reçu la visite de brigands.

«Le 14 mai, un dépôt de 3738 \$ a été volé à la Banque Nationale de la rue Marchand. Le 17 mai, 6200 \$ ont été pris à même les tiroirs de la Banque Nationale de la rue Saint-Pierre. Un coup de feu y avait été tiré. Le 11 juin, la Centre financier Grantham de la Caisse populaire de Drummondville a été dévalisé à l'aide d'une mitrailleuse. Les individus étaient repartis avec 71 000\$ en poche. Puis, le 25 juin, la Banque de Montréal a également été la cible d'un vol qualifié qui a échoué», énumère Louis Raïche, directeur adjoint du SSPD.

Pour les enquêteurs, Provençal est le cerveau de cette série de vols qualifiés. «Il organisait, il planifiait, il volait un véhicule puis il assurait la fuite de ses complices», explique Louis Raïche.

Provençal, 56 ans, a complété officiellement une sentence de 18 ans de pénitencier, le 4 juillet. Mais depuis plus de neuf mois, il devait dormir dans une maison de transition à Trois-Rivières.

Après avoir été délateur, entre autres pour la Sûreté du Québec, il avait été relocalisé dans un appartement du boulevard Saint-Joseph à Drummondville, avec une nouvelle identité.

D'une famille très connue dans le crime organisé montréalais, Bernard Provençal avait participé au célèbre vol de la Brinks dans les années 1970. Il est d'ailleurs l'auteur du livre Big Ben, relatant ses multiples péripéties.

«Depuis deux semaines, nous avions Provençal dans notre point de mire en tout temps», affirme M. Raïche.

Jeudi matin, un présumé complice, Marc Labrecque, 18 ans, de Montréal, a été arrêté pour un vol de véhicule dans la région de Brossard. «Le policier a eu la présence d'esprit de faire vérifier la plaque de la voiture qui suivait le véhicule volé. C'était celle de Bernard Provençal. Nous l'avons arrêté à 6 h vendredi matin dans son appartement. Il n'a manifesté aucune résistance. Il va collaborer avec nous pour faire avancer l'enquête», explique Louis Raïche.

Les deux individus ont comparu vendredi au palais de justice de Drummondville. Des accusations de complot pour vol qualifié, de vol qualifié, de complot pour vol de véhicule et de vol de véhicule, liées aux événements du 11 et du 25 juin, pèsent contre Provençal.

Bijouterie & DUGRÉ & RACINE
JOAILLIER FABRICANT HORLOGER FABRICANT

PERLE DE TAHITI OR JAUNE 14 K

350\$ taxes comprises

1624, 6e Rue, TROIS-RIVIÈRES 378-3220 693-1699

745-743, 5e Rue, SHAWINIGAN 537-9644 537-7293

Cossette défie la compétition
Faites-vous plaisir

0% D'INTÉRÊT 48 mois

1.8% intérêt 48 mois

STRATUS BREEZE

NÉON CIRRUS

CARAVAN INTRÉPID

SHAWINIGAN / GRAND-MÈRE

10303, boul. des Hêtres
SHAWINIGAN
Tel.: (819) 539-5457
Sans frais : 1 (800) 567-9334

FINANCIER
Plymouth
Dodge
Jeep

Festival des Deux Rivières
DU 13 AU 18 JUILLET 1999 de Saint-Stanislas

Mardi 13 juillet
19 h30 : Bingo sous le chapiteau
3500\$ en prix
Entrée : 10 \$
Responsable : Raymonde Guillemette
(418) 328-8766

Le Nouvelliste
fidèle comme votre ombre

- vous partez en vacances...
- vous déménagez...

il vous suit là où vous allez.

- vous ne recevez pas votre Nouvelliste faites-le nous savoir en composant le

376-2506



Nous sommes à votre service
du lundi au vendredi de 7 h à 17 h
et les samedis et congés fériés
de 7 h 30 à 11 h 30.

Information, divertissement,
économies,
Le Nouvelliste
pour profiter de votre été.

Faits et méfaits



(Photo - PC)

Des femmes du Regroupement des maisons d'hébergement et de transition pour femmes victimes de violence conjugale ont manifesté, hier au palais de justice de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Samson apte à subir son procès

■ Saint-Jean-sur-Richelieu (PC) — Marcel Samson, 44 ans, accusé d'avoir assassiné son épouse, Ginette Roger, le 10 juin dernier, alors qu'elle se trouvait dans un refuge pour femmes battues à Saint-Jean-sur-Richelieu, a été jugé apte à subir son procès. Samson s'était livré à la police le lendemain du drame. Lors d'une première comparution, un juge avait demandé à ce qu'il se soumette à un examen psychiatrique.

Hier, l'avocat de la défense, Me Marion Burelle, a révélé que son client était en mesure de subir son procès. Il reviendra en cours le 9 août prochain pour connaître la date de la divulgation de la preuve. Il demeurera incarcéré entre temps.

Des militantes qui dénoncent la violence faite aux femmes entendent suivre fidèlement le procès de Marcel Samson, de façon à sensibiliser l'opinion publique au phénomène de la violence conjugale. Mme Louise Riendeau, coordonnatrice d'un regroupement de femmes a rappelé que le gouvernement doit prendre au sérieux la violence conjugale et doit réprimer, plutôt que de songer à déjudiciariser. «Il faut envoyer un message clair aux agresseurs, aux victimes et aux citoyens», a-t-elle affirmé.

Poursuite sur la 20

■ Saint-Léonard-d'Aston (MCM) — Les policiers de la Sûreté du Québec ont pris en chasse, vers 22 h 30, hier soir, un véhicule qui circulait sur l'autoroute 20 en direction de Québec. Ses trois occupants avaient commis un vol d'essence un peu plus tôt au Restaurant Madrid Big Foot de Saint-Léonard-d'Aston. La poursuite s'est échelonnée sur 50 kilomètres. La voiture, qui circulait d'abord en direction est, a été interceptée après que ses occupants aient rebroussé chemin et mis le cap vers l'ouest. Les trois occupants, originaires de la Nouvelle-Écosse, feront face à des accusations de vol d'essence et de conduite dangereuse.

Le meurtre provoque une certaine psychose

■ Pierrefonds (PC) — Une certaine psychose régnait hier aux abords de la piste cyclable où a été trouvé dimanche le corps Janet Kuchinsky, à Pierrefonds, à l'ouest de l'île de Montréal. Janet Kuchinsky a subi un violent traumatisme crânien et tout indique qu'elle aurait été victime d'une tentative d'agression sexuelle. Selon les enquêteurs du service de police de la Communauté urbaine de Montréal (SPCUM), la jeune femme aurait tenté de se défendre et c'est ce qui lui aurait été fatal.

L'autopsie pratiquée hier démontre qu'il n'y a pas eu d'agression sexuelle. Elle aurait reçu un violent coup à la tête, asséné avec un objet contondant. Selon la police, elle aurait succombé à une hémorragie externe. Janet Kuchinsky était allée marcher samedi vers 18 h sur la piste cyclable de Pierrefonds. Comme elle n'était pas rentrée à 21 h, son époux a alerté les policiers et des recherches ont été entreprises par des bénévoles.

Son corps a finalement été retrouvé par un groupe de volontaires, dimanche matin, dans un secteur boisé de la piste cyclable. L'époux de la victime et ses trois enfants (Eric, 19 ans, Sarah, 16 ans et Megan, 14 ans) ont tous été conduits à l'hôpital dimanche pour être traités pour un violent choc nerveux. Ils étaient de retour à la résidence familiale hier. ●

Le coroner émet des recommandations

Jean Pinsonnault présente un rapport d'investigation sur l'accident survenu chez Sani-Mobile

Nancy Massicotte
Trois-Rivières

■ Après la Commission de la santé et de la sécurité au travail, c'est maintenant au tour du coroner Jean Pinsonnault d'émettre des recommandations sur la mort des employés de Sani-Mobile, survenue le 8 octobre 1998, des suites d'une intoxication au sulfure d'hydrogène.

Compte tenu que la très grande majorité des cas d'intoxication et de décès répertoriés à la suite d'une exposition au sulfure d'hydrogène sont survenus dans des milieux de travail, il estime qu'une meilleure connaissance de la source, de la densité, des effets et de la toxicité du sulfure d'hydrogène serait souhaitable. C'est du moins ce qu'il a fait savoir dans son rapport d'investigation sur la mort de Claude Cossette.

«En conséquence, la diffusion

après des employeurs et des travailleurs à risque du document d'appui du Comité de santé environnementale du Québec sur les «Critères d'une intoxication et d'une exposition significative: Hydrogène sulfuré (octobre 1998)» devrait être favorisée», écrit le coroner dans son rapport.

On se rappelle que les corps inanimés de Claude Cossette et de Jean-Guy Bélanger avaient été retrouvés le 9 octobre au fond de la citerne d'un camion de Sani-Mobile à Trois-Rivières. C'est un collègue de travail qui avait fait la macabre découverte.

Le camion-citerne avait été utilisé le 6 octobre pour la vidange de fosses septiques à Sainte-Geneviève-de-Batiscan. Le matin du 8 octobre, Claude Cossette a conduit le camion-citerne à Berthier pour le vidanger. À son retour, il a informé la

répartitrice que la citerne se vidangeait mal et qu'il procéderait au lavage de la citerne le soir même.

Le lavage d'une citerne était alors considéré comme une tâche banale. Ordinairement, un travailleur pénètre à l'intérieur et un autre demeure à l'extérieur pour le surveiller. Selon toute évidence, Claude Cossette aurait pénétré à l'intérieur de la citerne pour débloquer une valve et ensuite laver la citerne pendant que Jean-Guy Bélanger devait demeurer à l'extérieur pour le surveiller.

Or, aucun mesurage des gaz n'a été effectué dans la citerne avant que Claude Cossette n'y pénètre. Plus tard, il a été possible d'apprendre qu'une concentration de 249 parties par million de sulfure d'hydrogène se trouvait dans la citerne, ce qui est plus que suffisant pour causer la mort.

«On peut donc en conclure que Claude Cossette, qui ne portait pas d'appareil respiratoire, a probablement perdu conscience et que Jean-Guy Bélanger est descendu au fond de la citerne pour lui porter secours et qu'il a lui-même perdu conscience. Leur décès a été causé par l'intoxication de sulfure d'hydrogène», précise le coroner Pinsonnault.

Par ailleurs, il prend soin d'ajouter qu'il est en accord avec les conclusions du rapport des enquêteurs de la CSST. Selon ces derniers, les causes de l'accident sont: l'absence de ventilation dans la citerne, le fait que celle-ci n'ait pas été vidangée et la présence de résidus au fond de la citerne, ce qui a entraîné la formation de sulfure d'hydrogène, une formation et une supervision inadéquates de même que le non-respect des règles de sécurité à appliquer pour le travail en espace clos. ●

Richard Rousseau est libéré

Shawinigan (MJM)

■ Richard Rousseau, un individu relié aux Blatnois, a pu recouvrer sa liberté, hier, moyennant un dépôt de 3000 \$ en attendant sa prochaine comparution devant le tribunal, le 17 août prochain.

Rousseau, 34 ans, avait été arrêté sur la rue Saint-Joseph, à la Tuque, mardi dernier, trois jours après l'agression dont aurait été victime un policier dans un bar de l'endroit. Guy Pronovost, un autre membre des Blatnois, avait été intercepté le lendemain des événements et a comparu lundi dernier au palais de justice de Shawinigan.

Les deux hommes sont accusés de voies de fait graves, d'agression armée et de méfait pour avoir présumément battu un policier de la Sûreté du Québec qui n'était pas en devoir ce soir-là.

Pronovost a été remis en liberté vendredi dernier, en même temps que le membre des Hell's Angels Stéphane Poitras qui est quant à lui accusé de voies de fait et d'entrave au travail des policiers pour avoir présumément bousculé un policier lors de l'intervention de celui-ci après la supposée agression.

Les conditions de remise en liberté de Richard Rousseau sont sensiblement les mêmes que celles auxquelles ont été soumis Guy Pronovost et Stéphane Poitras. Rousseau doit s'abstenir d'entrer dans les limites de la Tuque sauf pour des fins de comparution au palais de justice; il doit par ailleurs se présenter au poste de la Sécurité publique de Grand-Mère à tous les lundis.

Il est interdit à l'accusé de se trouver dans un endroit où on ne vend que des boissons alcoolisées, et il lui est également défendu d'entrer en contact avec un certain nombre de personnes.

Il devra également demeurer à son domicile actuel de Saint-Jean-des-Piles ou aviser les autorités en cas de changement d'adresse.

Tout comme les deux coaccusés dans ce dossier, Rousseau devra revenir devant le tribunal de La Tuque le 17 août pour la suite des procédures. ●



(Photo - Sylvain Mayer)

À sa sortie du palais de justice, Richard Rousseau a regardé les policiers qui entouraient la bâtisse. Il a même poussé un cri de joie devant eux.

Le ministère de l'Éducation pointé du doigt

Des entreprises déplorent le manque de camionneurs dûment formés

Isabelle Légaré
Saint-Célestin

■ L'impatience fait maintenant place à la frustration chez Transport S.A.F., une entreprise de Saint-Célestin qui réclame depuis des mois la création d'un diplôme d'études professionnelles en transport routier, un programme qui pourrait être dispensé par la Commission scolaire de la Rivéraine.

Or, le ministère de l'Éducation semble faire la sourde oreille aux besoins exprimés par l'industrie de camionnage de la région avec, en tête, Transport S.A.F., qui témoigne d'un manque criant de camionneurs dûment formés pour les parcours Québec-États-Unis. Hier encore, dans l'édition du Nouvelliste, l'entreprise faisait paraître une annonce dans laquelle elle promet un emploi (conducteur de camions classe 1) en échange d'une formation de trois mois en entreprise.

Deux enseignants ont été embauchés par Transport S.A.F. qui estime à 3500 \$ les coûts de formation d'un camionneur. L'entreprise assu-

me entièrement ces frais, à moins que le «diplômé» en question décide de mettre fin au contrat de deux ans qui le lie à son nouvel employeur. Il devra alors rembourser S.A.F. qui ne veut pas être en reste devant sa recrue tentée d'accepter les parcours d'une compagnie de transport également en manque de conducteurs.

Présentement, seules les commissions scolaires des Premières Seigneuries (anciennement de Charlesbourg) et de la Rivière-du-Nord (anciennement de Saint-Jérôme) dispensent le DEP en conduite de camions.

«C'est à notre corps défendant que nous offrons notre propre formation», tient à préciser M. Beauchesne qui déplore l'exclusivité dont bénéficient les deux commissions scolaires précitées. «Ce sont des petits monopoles qui ne devraient pas exister», commente-t-il en dénonçant du même coup l'inertie du MÈQ.

«Si le ministère accepte notre demande, ça l'oblige à remettre en question ce qui se fait à Saint-Jérôme et à Charlesbourg, deux centres

qui offrent une excellente formation mais qui bénéficient de budgets farfelus», apporte M. Beauchesne comme explication.

Selon lui, les «hauts fonctionnaires» du MÈQ refusent d'analyser de plus près la demande de la Commission scolaire de la Rivéraine en prétextant que la création dans la région d'un centre de formation en transport routier coûterait quelque 7 millions \$, notamment par l'achat de camions et l'aménagement d'un circuit où les élèves pourraient y pratiquer leurs manœuvres.

Pour éviter d'importantes dépenses au MÈQ, la commission scolaire et les entreprises de transport tel

que Transport S.A.F. ont cependant suggéré la location de véhicules à un coût minimal et l'utilisation des routes désertées du parc industriel de Bécancour.

Malgré tout, leur demande est restée sans écho. «L'État est là, incapable d'assumer ses responsabilités», laisse tomber M. Beauchesne.

Sa frustration est d'autant plus grande lorsqu'il constate tous les frais (salaires, transport, hébergement, etc.) que doivent assumer les commissions scolaires qui décident de faire appel à des enseignants de Saint-Jérôme ou de Charlesbourg pour offrir une formation sur mesure à leur clientèle. ●



Me LYNE PARENT
NOTAIRE ET CONSEILLER JURIDIQUE
823, RUE THIBEAU
CAP-DE-LA-MADELEINE
373-2212



Dr RENÉ PARENT
chiropraticien
Clinique
chiropratique
Châteaudun
821, rue ThibEAU
Cap-de-la-Madelleine
373-1685



L'ÉVÉNEMENT

Laissez tout tomber

1,9

jusqu'à 4

GMC

★★★★★ **TRANS SPORT**
de Pontiac

Sécurité cinq étoiles.
La Trans Sport de Pontiac a reçu la mention cinq étoiles, l'indice de sécurité le plus élevé, à la fois pour le conducteur et les passagers, lors des tests d'impact latéral.



Comptant	Mensualité
0 \$	348 \$
1 876 \$	288 \$
3 977 \$	228 \$

Pour la famille à l'esprit d'aventure.

- Moteur Vortec V6 3400 3,4 L de 185 HP
- Freins antiblocage aux 4 roues
- Climatiser
- Sacs gonflables de série côté conducteur et passager, types latéral et frontal
- Verrouillage électrique des portes
- Radiocassette AM/FM stéréo
- Rétroviseurs électriques chauffants



Le seul pick-up compact conçu pour offrir plus de maniabilité.

Comptant	Mensualité
0 \$	298 \$
2 056 \$	238 \$
3 085 \$	208 \$

SONOMA SLS

- Moteur Vortec V6 4,3 L de 175 HP
- Climatiser
- Freins antiblocage aux 4 roues
- Pont arrière autobloquant
- Troisième porte
- Radio AM/FM stéréo avec lecteur de disques compacts
- Sièges baquets
- Roues en aluminium

JIMMY SLS 2 portes

- 4 roues motrices
- Moteur Vortec V6 4,3 L de 190 HP
- Freins antiblocage aux 4 roues
- Pont arrière autobloquant
- Portes, vitres et rétroviseurs chauffants à commande électrique
- Climatiser
- Roues en aluminium

Comptant	Mensualité
0 \$	398 \$
1 382 \$	358 \$
3 781 \$	288 \$



Allie robustesse et lignes sportives.



Meilleur nouveau pick-up selon l'AJAC.

Comptant	Mensualité
0 \$	388 \$
1 263 \$	348 \$
2 906 \$	298 \$

SIERRA SL

- Moteur V8 Vortec 4800 de 255 HP
- Boîte automatique
- 4 vitesses avec surmultipliée
- Climatiser
- Freins à disque et antiblocage aux 4 roues
- Radiocassette AM/FM stéréo
- Pont arrière autobloquant
- Calandre, pare-chocs et roues chromés

228\$ /mois**
location 36 mois
1,9% location ou achat

208\$ /mois**
location 36 mois

288\$ /mois**
location 36 mois

298\$ /mois**
location 36 mois
0\$ dépôt de sécurité

PONTIAC
BUICK
GMC

GM



L'Association Marketing des concessionnaires Chevrolet Oldsmobile et Pontiac Buick GMC du Québec vous suggère de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée réservées aux particuliers, s'appliquant aux véhicules sélectionnés neufs 1999 en stock, comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Photos à titre indicatif seulement. Sierra SL supporté: 1/2 tonne, 2 roues motrices, cabine régulière. Sujet à l'approbation du crédit. *Taux de financement à l'achat de 1,9% disponible jusqu'à 48 mois. Taux également applicable à la location jusqu'à 36 mois sur certains modèles lorsque indiqué. **Paiements mensuels basés sur un bail avec versement initial ou échange équivalent (voir boîtes de mensualités). À la location, transport et préparation inclus.



FINANCEMENT Financer pour une GM

9% à l'achat*

jusqu'à 48 mois

168\$ /mois**
location 36 mois
1,9% location ou achat

168\$ /mois**
location 36 mois
1,9% location ou achat

218\$ /mois**
location 36 mois
18 998\$ à l'achat***

238\$ /mois**
location 36 mois

CAVALIER 4 portes de Chevrolet «Édition spéciale»



Si seulement tout était aussi fiable que la Cavalier.

Comptant	Mensualité
0 \$	238 \$
1 402 \$	198 \$
2 453 \$	168 \$

- Moteur 2,2L de 115 HP avec boîte manuelle 5 vitesses
- Régulateur de vitesse • Freins antiblocage aux 4 roues
- Sacs gonflables de nouvelle génération côtés conducteur et passager
- Dispositif antivol PASSLock • Verrouillage électrique des portes
- Radiocassette AM/FM stéréo • Siège arrière à dossier rabattable

CAVALIER Z22 de Chevrolet

Comptant	Mensualité
0 \$	238 \$
1 345 \$	198 \$
2 396 \$	168 \$

- Moteur 2,2L de 115 HP avec boîte manuelle 5 vitesses
- Freins antiblocage aux 4 roues
- Sacs gonflables de nouvelle génération côtés conducteur et passager
- Radiocassette AM/FM stéréo
- Siège arrière à dossier rabattable
- Aileron arrière



MALIBU de Chevrolet

Comptant	Mensualité
0 \$	298 \$
1 563 \$	258 \$
2 905 \$	218 \$

- Climatiseur
- Moteur Twin Cam 2,4L de 150 HP
- Boîte automatique 4 vitesses
- Freins antiblocage aux 4 roues
- Dispositif antivol PASSLock
- Radiocassette AM/FM



Une excellente intermédiaire qui vous en offre plus, à prix abordable.

ALERO GX de Oldsmobile

Comptant	Mensualité
0 \$	328 \$
1 457 \$	288 \$
3 135 \$	238 \$

- Moteur Twin Cam 2,4L de 150 HP
- Boîte automatique 4 vitesses avec traction asservie • Freins antiblocage aux 4 roues
- Sacs gonflables de nouvelle génération côtés conducteur et passager
- Radiocassette AM/FM stéréo



Laissez l'ordinaire derrière avec la nouvelle Alero de Oldsmobile.

CHEVROLET
Oldsmobile

Immatriculation, assurance et taxes en sus. Dépôt de sécurité d'au plus 475\$ et première mensualité exigés à la livraison. Frais de 12¢ du kilomètre après 60 000 km. ***À l'achat, préparation incluse, transport (Trans Sport: 895\$, Sonoma: 755\$, Jimmy: 755\$, Sierra: 940\$, Cavalier: 680\$, Malibu: 720\$, Alero: 720\$) et taxes en sus. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. Exemple de financement à 1,9%: 15 000\$ incluant transport, préparation et taxes - 48 versements de 324,77\$, coûts en intérêts de 588,97\$, coût total de 15 588,97\$. *Rabais aux diplômés taxable et accordé selon les critères établis par le manufacturier. **Marque déposée de General Motors Corporation. Banque TD, usager agréé. *Catégorie voiture ou camion. Tests effectués par la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA). Un échange de véhicule peut être requis. Pour plus d'information, voyez votre concessionnaire participant ou visitez le www.gmcanada.com



Éditorial

Au royaume du chômage

Jean-Marc Beaudoin

La région du Saguenay—Lac-Saint-Jean a des comportements d'insulaire et entretient parfois des velléités d'indépendance.

C'est connu! Ça l'est même au point qu'un député du coin, André Harvey, n'a pas hésité il y a quelque temps à suggérer que sa région forme une onzième province canadienne qui s'appellerait la Sagamie.

Mais ce n'était pas parce que la région est la plus souverainement souverainiste du Québec qu'on aurait voulu accélérer le processus d'indépendance en s'érigeant en province. La proposition, faut-il le rappeler, venait d'un député fédéral conservateur et il en voulait surtout à Québec, qu'il juge trop centralisateur.

L'idée a évidemment été rejetée par un peu tout le monde. Mais comme l'avait fait valoir le député, l'Île-du-Prince-Édouard est tout de même une province et elle compte la moitié des habitants du Saguenay—Lac-Saint-Jean.

Il aurait pu aussi dire que le taux de chômage de sa capitale, Chicoutimi, était plus bas que celui de l'île champêtre, qui atteint 14,4 %, le plus élevé pour une province... après Terre-Neuve. Mais là se seraient arrêtées les comparaisons avantageuses. Car si le taux de chômage est un indice significatif de la situation de l'emploi, le taux d'activité qui met en rapport le nombre de gens qui travaillent par rapport au nombre de ceux qui occupent un emploi ou s'en cherchent un activement est nettement moins bon.

À Chicoutimi, ce taux est de 58,1 alors qu'il est de 67 à l'Île-du-Prince-Édouard. Quant au rapport emploi-population, il est de 49,7 à Chicoutimi comparativement à 57,4 à l'île. Il y a donc en réalité, en tenant compte des proportions, beaucoup plus de gens qui travaillent à l'île qu'il y en a en Sagamie.

En fait, c'est à une région bien comparable à la sienne que la Sagamie doit se comparer: la Mauricie.

La Mauricie présente une structure économique, en particulier industrielle, très comparable à celle de la Sagamie, avec son industrie papetière, sa métallurgie, son exploitation forestière et une présence agricole significative.

C'est probablement ce qui explique que les deux capitales, Chicoutimi et Trois-Rivières, s'échangent depuis quelques années le titre peu royal de capitale nationale du chômage. Chicoutimi, à qui on l'avait ravi, il y a neuf mois, l'a repris en juin. C'était inévitable car les deux indices majeurs, le taux d'activité et le rapport emploi / population étaient toujours un peu meilleurs en Mauricie. Ce n'était donc qu'une question de temps pour que le titre de capitale nationale du chômage reflète la réalité et leur tombe dans les mains... à la satisfaction de tout le monde dans notre région.

Mais l'écart reste mince. Et il est peu probable que Trois-Rivières se détache rapidement de Chicoutimi, comme Sherbrooke, autre capitale régionale, est parvenue à le faire. Sherbrooke, qui ressemblait aux deux autres capitales régionales comme deux (ou trois) gouttes d'eau, a dû patienter quelques années avant d'afficher un taux de chômage sous les 10 %.

Mais la tendance est bonne. Depuis ce printemps, l'agglomération de Trois-Rivières ajoute chaque mois plusieurs centaines de nouveaux emplois. Alors que Chicoutimi semble faire du surplace. ●

TRÈVE...



Votre opinion

Autre chaos au Québec!

■ Où allons-nous? Que deviendra notre société? Que vaut notre gouvernement Bouchard?... À entendre et lire les actualités, il y a de quoi se poser bien des questions!

Que les infirmières fassent la grève, ça choque parce qu'elles oeuvrent auprès des malades, des gens démunis par la douleur et le stress.

Que les infirmières fassent la grève, se révoltent parce que leur salaire est trop bas, parce que leurs conditions de travail sont pénibles, parce qu'elles sont restreintes à «négocier» leur façon de traiter les patients à cause du manque de bons sens qui règne dans nos hôpitaux (que ce soit à cause du manque de ressources humaines, du manque de matériel élémentaire comme la lingerie ou la literie), ça choque plus parce que la population sait qu'elles ont raison.

Que les infirmières fassent la grève pour dénoncer la médiocrité du système actuel, ça choque le gouvernement seulement!

Qu'on leur impute le fait de jouer avec la santé des gens, c'est juste! Ce qu'elles font peut perturber bien des gens, voire les rendre «malades». Mais sont-elles les seules à jouer avec la santé des gens? Notre cher gouvernement ne le fait-il pas depuis plusieurs années maintenant, sans qu'il s'en sente coupable? «Certains» médecins qui se traitent les pieds, qui tardent à répondre lorsqu'on les appelle sur les étages, aux urgences ou aux unités de soins (parce que ça existe malheureusement des médecins comme ça), ne le font-ils pas eux aussi sans toutefois être accusés sur la place publique?

Que Monsieur Bouchard veuille encore avoir raison des travail-

leurs en agissant sournoisement, en provoquant les infirmières (même s'il joue à la vierge offensée en décrivant le geste de son parti auprès des instances régionales de son même parti) et en allant jusqu'à provoquer les policiers provinciaux en faisant des commentaires à leur sujet dans la grève des infirmières, c'est plus que révoltant!

Au lieu de médiatiser le conflit, pourquoi ne pas négocier? Au lieu de laisser la situation se détériorer, pourquoi ne pas faire l'effort qu'il faut pour l'apaiser au lieu de toujours provoquer?

POUR UNE FOIS, Monsieur Bouchard ne peut-il pas mettre son orgueil de côté, pour penser à la population, aux travailleurs qui l'ont élu et non à son cher parti, à sa chère image (parce que ce sont toujours ses ministres, ses députés à qui il fait faire les sales boulots pour ensuite les décrier... quelle sournoiserie!)

Toute situation a une solution et c'est dans le calme qu'on peut discuter et arriver à cette solution et non dans l'incitation au combat!

Josée Ann Landry
Saint-Grégoire

Une morale plus élémentaire

■ Le premier ministre Jean Chrétien serine, à qui veut bien l'entendre, le bilan du gouvernement quant à sa participation à la destruction durable dans les Balkans lors de la dernière guerre au Kosovo. Avec fierté, il nous informe que le Canada, avec ses CF-18, aurait participé à 10% des attaques aériennes et meurtrières... Bravo! Il faut bien rendre service aux amis américains et européens même si le Canada est un pays de paix! Par contre, Monsieur Chrétien se plaint que cela a coûté cher...: 300

millions de dollars ou pire le double, lui a-t-on soufflé!...

Au ministère de la Défense nationale, personne ne connaît l'état du surstockage et de la désuétude des munitions... Comme on l'a appris le 6 mai dernier lors d'une audience du comité permanent de l'environnement et du développement durable. Il faudra ainsi réviser à la baisse les prévisions des surplus budgétaires!

Une solution que le premier ministre et ses subalternes de la Défense nationale devraient envisager pour «récupérer» cette dépense imprévue, c'est de diminuer drastiquement le budget de 200 millions de dollars prévu annuellement pour l'achat des munitions qui servirait à l'entraînement de l'armée canadienne. Ils pourraient éventuellement garder un très petit coussin pour l'achat de munitions sophistiquées servant aux fameux CF-18 au cas où un récidiviste criminel oserait encore menacer le Canada!

Cette solution miracle aurait de plus l'avantage de protéger l'écosystème du lac Saint-Pierre qui, depuis 47 ans, subit les effets néfastes des expérimentations et des essais d'un nombre faramineux de munitions conventionnelles et totalement inutiles, et ce, aux frais des contribuables.

Lors du prochain discours du trône prévu à l'automne, il est à souhaiter que le gouvernement canadien annonce la réorientation de ce genre d'activités de la Défense nationale qui demeurent anachroniques, irrationnelles et totalement immorales. Le moratoire annoncé à ce sujet permettrait ainsi en partie la rééquilibrage budgétaire qui pourrait se faire avec l'aide des bronzes de la Défense nationale. Ceux-ci devraient se convertir à une morale plus élémentaire et plus sociale au lieu de favoriser leurs collaborateurs producteurs de munitions!

Philippe Giroul
Pointe-du-Lac

Point de vue

Comment guérir le cancer à la santé?

Dans le triste monde de la santé, celui auquel personne n'échappe, le malaise persiste. Ce n'est pas le règlement du conflit avec les infirmières qui va extirper le mal du corps: comme un cancer, il est répandu à tous les niveaux. Dans quelques jours, ce sera chez les ambulanciers; puis chez les pharmaciens; et les urgentologues; et les médecins en région, jusqu'à ce que chacun y passe.



Jean-Guy Dubuc

Bien difficile de traiter un

cancer généralisé qui affecte la totalité du corps. Surtout quand on ne connaît pas de remède.

Bien sûr, on peut reprendre le refrain de la responsabilité du gouvernement: il doit cependant bien savoir, aujourd'hui, qu'il s'est placé dans une situation coupable en faisant passer un objectif économique devant le bien des gens. Il récolte donc ce qu'il a semé, à peu près tout le monde est d'accord là-dessus, à Québec comme ailleurs.

Mais cela dit, on ne règle rien en pointant du doigt les responsables du mal: le gouvernement est, en fait, moins dans l'eau bouillante que les milliers de ma-

lades qui souffrent et qui vont souffrir de la situation. Ce qu'il faut, c'est travailler au bien de l'ensemble. Et oser s'interroger sur notre société, comme sur les règles qui sont censées la régir.

D'abord, la société. Il paraît de plus en plus évident que les préoccupations sociales, celles qui sont tournées vers le bien de l'ensemble, font de plus en plus de place au besoin du profit personnel. Partout, à tous les niveaux.

Si les Expos risquent de partir et les Canadiens de mourir, c'est parce que les ambitions personnelles des joueurs, comme des équipes, ne tiennent pas compte de la réalité. De notre réalité à

nous, citoyens du «meilleur pays au monde», où on n'a pas les moyens de vivre comme le reste du monde, du moins américain.

Au lieu de défendre notre petit univers, les médecins font comme les athlètes: ils vont gagner leur vie ailleurs! Il n'est pas du tout évident que les valeurs de solidarité traditionnelles aient survécu aux réalités nouvelles.

Mais il n'est pas certain, non plus, que notre vénéré code du travail, celui qui régit les relations du travail rémunéré, soit encore efficace.

Va-t-il falloir s'habituer à voir le gouvernement régler les conflits par des séries de lois spéciales, des mesures que l'on croyait

réservees aux pays totalitaires? Qu'est-ce qu'on fait quand une bonne partie de la population n'accepte plus les règles démocratiques? Comment réhabiliter un gouvernement dont la loi qu'il proclame lui fait perdre le respect de ceux qu'il dirige?

Tout conflit dans le secteur de la santé est grave parce qu'il risque d'être meurtrier.

On aime dire que la vitesse tue; et les lenteurs, les retards, les fermetures de salles, les abandons de poste, tout ce qui est contraire au support de la vie, est-ce que ce n'est pas aussi coupable? Davantage coupable?

Mais il n'existe pas de radar contre ce mal. Ni de police. ●

Le Nouvelliste

Fondé le 30 octobre 1920
1920, Bellefeuille
Trois-Rivières - 09A 372
(819) 376-2501
NOURED@lenouvelliste.qc.ca

Président et éditeur:
Jean Sisto

Rédaction:
Rédacteur en chef: André Poitras
Directeur de l'information: Michel Saint-Amant
Télécopieur: (819) 376-0946

Publicité - Marketing
Directrice: Ginette Panneton
Annonces locales: André Garceau
Promotion et annonces classées: Céline Parent
Télécopieur: (819) 691-4356

Tirage:
Directeur: Mario Poirier
Finances et administration:
Directeur: Alain Rocher

Production:
Directeur: Marc Pronovost
Imprimé à TROFFSET
Directeur: Fernand Sylvain



MEMBRE DE ABC
Envoi de publication
enregistrement no. 0746

Robert René de Cotret n'est plus

L'ex-ministre conservateur s'est éteint vendredi à l'âge de 55 ans

Huguette Young
Ottawa (PC)

■ L'ex-ministre conservateur et sénateur Robert René de Cotret est décédé vendredi à Ottawa à l'âge de 55 ans.

Sa famille a annoncé cette nouvelle hier sans fournir de précisions.

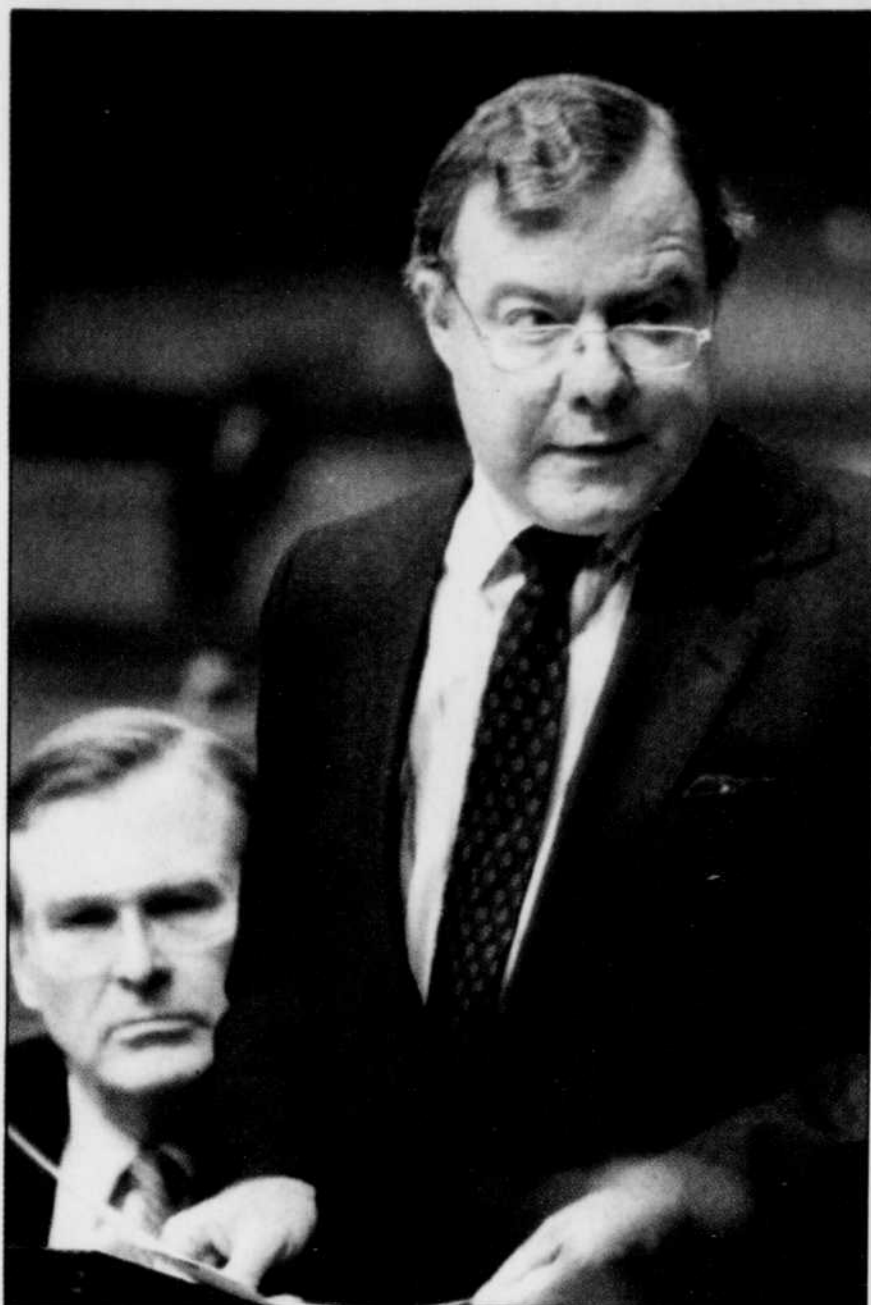
Haut cadre à la Banque nationale et à la Banque mondiale, responsable de plusieurs portefeuilles au sein des gouvernements Clark et Mulroney, président du Conference Board du Canada à l'âge de 31 ans, M. de Cotret a toujours préféré les postes à vocation économique.

Au Conference Board, on disait de lui qu'il avait une «maturité extraordinaire» pour diriger les travaux de cet institut de recherche.

Franco-ontarien d'Ottawa, M. de Cotret a fait son entrée à la Chambre des communes au cours d'une élection complémentaire, le 16 octobre 1978, dans la circonscription d'Ottawa-Centre.

Après avoir été battu aux élections générales de mai 1979, il est nommé au Sénat en juin 1979 avant d'entrer au conseil des ministres à titre de ministre de l'Industrie et du Commerce dans l'éphémère gouvernement de Joe Clark, un geste inhabituel.

M. Clark a tenu à souligner l'apport de son collègue qu'il estimait beaucoup. «C'est avec une profonde tristesse que j'ai appris le décès prématuré d'un grand parlementaire canadien, Robert René de Cotret, a-t-il précisé par voie de communiqué. Bob était un ami cher, un précieux collègue et un conseiller avisé. Il me manquera», a déclaré M. Clark.



Robert René de Cotret

(Photo - PC)

À son tour, le premier ministre Jean Chrétien a signalé avec tristesse le départ de M. de Cotret. «Robert René de Cotret a consacré la plus grande part de sa carrière à la promotion des intérêts économiques du Canada et de l'ensemble de ses concitoyens», a-t-il précisé en ajoutant que la «prospérité et la réussite» du Canada avaient toujours tenu à coeur à cet économiste.

Homme d'action, M. de Cotret démissionne du Sénat le 14 janvier 1980 pour tenter un retour aux Communes. Dans une entrevue qu'il accordait au Toronto Star en 1979, il disait qu'il rêvait d'une carrière politique depuis son adolescence.

Sérieux et avec une détermination de fer, il met tout en oeuvre pour y arriver.

Parachuté dans la circonscription de Berthier-Maskinongé, il travaille «comme un diable dans l'eau bénite» pour se faire élire mais perd aux mains du libéral Antonio Yanakis dans la vague libérale qui reporte Pierre Trudeau au pouvoir.

M. de Cotret prend toutefois sa

revanche aux élections de 1984 et de 1988 dans la circonscription de Berthier-Montcalm.

Il reprend du service au sein du gouvernement de Brian Mulroney à titre de président du Conseil du Trésor, ministre de l'Expansion industrielle et ministre d'État aux Sciences et à la Technologie. «Grand patron de l'économie», il fait un retour au Conseil du Trésor en 1989.

En fin de carrière politique, il est ministre de l'Environnement où il initiera des pourparlers avec les États-Unis sur les pluies acides.

Il sera le premier parrain du Plan vert du fédéral sur l'Environnement. Il passera deux ans au poste de Secrétaire d'État du Canada avant de démissionner du cabinet le 4 janvier 1993. En juin, M. Mulroney le nommera directeur pour le Canada à la Banque mondiale.

Économiste de formation, M. de Cotret avait été conseiller pour les questions monétaires auprès de l'ex-président américain Richard Nixon.

Il y aura un service commémoratif mercredi à Ottawa. ●

Pourquoi attendre des heures?

Un prélèvement ne prend que quelques minutes

Service complet d'analyses médicales (prises de sang)

- Profil général, formule sanguine complète, sédimentation, bilan biochimique, analyse d'urine
- groupe sanguin et Rh
- HIV
- Test de grossesse
- Chlamydia et autres MTS
- PSA
- ... plus de 300 types d'analyses médicales

• Résultats transmis rapidement au médecin traitant

• Rendez-vous en 24 heures

LABORATOIRE MÉDICAL BIRON

Polyclinique de Trois-Rivières Polyclinique du Cap de la Madeleine

tél.: (819) 373-0306

1 5 0 9 0 0 2 EN TOUTE ANALYSE, LA MEILLEURE SOLUTION

50 % à 60 % DE RABAIS

- Jack Pot • Part Two • Olsen • Heidemann Etc...

Boutique Chacalou

742, 4e Rue, Shawinigan 537-5551 (voisin de Laflamme Fourrures)

Le Nouvelliste

Bureau du Centre-Mauricie

Nous sommes déménagés!

Avis à notre clientèle

du bureau du Centre-Mauricie

Pour mieux vous servir,

nos bureaux sont maintenant situés au

792, Avenue des Cèdres (coin 8^e rue) Shawinigan

Vous pouvez toujours nous rejoindre aux mêmes numéros :

(819) 537-1801

(annonces classées) (819) 537-1803

Le Nouvelliste

le choix qui s'impose

ACURA

Comment y résister?



Acura RL 1999

3,8% Taux de location 598 \$/mois Transport et préparation inclus



Acura CL 1999

3,8% Taux de location 348 \$/mois Transport et préparation inclus

Quelques caractéristiques de nos modèles RL: Toit ouvrant électrique Climatiser Régulateur de vitesse Sièges avant chauffants Chaîne sonore avec changeur 6 CD

Quelques caractéristiques de nos modèles CL: Climatiser Sièges garnis de cuir Roues de 16 po en alliage Lecteur CD Toit ouvrant



Une vision qui inspire un élan de passion. ACURA

*Offres de location-bail d'une durée limitée, par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. S.A.C. Tarifs mensuels de location-bail d'une durée de 48 mois, établis pour l'Acura RL (modèle KA963X) et pour l'Acura CL (modèle YA315X), total des paiements: 28 704 \$/16 704 \$. Un acompte de 7 425 \$ pour l'Acura RL et de 5 300 \$ pour l'Acura CL et un premier versement sont requis. Les modèles offerts peuvent différer des illustrations. Allocation de 24 000 km par année (franc de 0,10 \$ par km supplémentaire). Taxes, immatriculation et assurance en sus. À la fin du bail, vous pouvez retourner le véhicule au concessionnaire ou l'acheter pour une valeur résiduelle prédéterminée. Les deux premières semaines d'entretien sont comprises. Assistance routière 24 heures Acura.

ACURA les concessionnaires fiables

Trois-Rivières ACURA

7050, boul. Jean-XXIII Trois-Rivières-Ouest Tél.: 377-7050

1001089

1001532

Les grandes idées Saturn

LA GARANTIE DE REMBOURSEMENT 30 JOURS

Vous en avez assez de la vente sous pression?



Pas de pression, pas de « tordage » de bras, pas de décision précipitée. Avec la garantie de remboursement 30 jours de Saturn, vous avez tout le loisir de bien évaluer votre choix. En effet, si vous n'êtes pas satisfait, pour quelques raisons que ce soit, vous pouvez rapporter votre voiture dans les 30 jours (ou 2500 kilomètres) suivant l'achat et obtenir un remboursement complet ou l'échanger contre un autre véhicule. Aucun autre constructeur automobile n'en offre autant, parce qu'aucun autre constructeur automobile n'a le désir de vous laisser vraiment le choix comme nous.



Pour faire
tout autrement



183 \$/mois*

Bail de 36 mois. 2000 \$ comptant
(transport et préparation à la route inclus)

14 903 \$†

†PDSF
(transport et préparation à la route inclus)

Vos paiements mensuels* (Boîte de vitesses manuelle)	Votre versement initial ou échange équivalent
SL1 1999	SL1 1999
183 \$	2000 \$
213 \$	1000 \$
243 \$	0 \$

Climatiseur 20 \$ de plus par mois • Boîte automatique 17 \$ de plus par mois
Option 72 000 km disponible • Taux de financement concurrentiel disponible

*Ces mensualités, basées sur un taux de location de 5,1 %, sont calculées sur un bail de LocationPlus de 36 mois pour une Saturn SL1 1999 neuve et comprennent le transport et la préparation à la route. Par contre, l'immatriculation, l'assurance et les taxes ne sont pas incluses. À la signature du contrat, un premier versement ainsi qu'un dépôt de garantie de 300 \$ remboursable vous seront demandés. Par ailleurs, le versement initial à payer sera selon l'option choisie. Pendant la durée du bail, le kilométrage qui vous est alloué est de 60 000 km et chaque kilomètre supplémentaire ne vous coûtera que 12 cents. Voyez votre détaillant Saturn pour un plan de location qui tient compte d'un versement initial et de mensualités convenant à votre budget. †PDSF. Les détaillants peuvent fixer un prix ou des mensualités moindres. Pour tous les détails, communiquez avec votre détaillant Saturn le plus près ou composez le 1 888 4SATURN. www.saturncanada.com

Saturn Isuzu de Trois-Rivières
6275, rue Corbeil, Trois-Rivières Ouest • 371-3113
(Angle autoroute 55 et boul. Jean-XXIII)

André Hains

L'or
et le
cuivre - page 11

Microsoft

L'entreprise
s'associe
à Rogers - page 10

Abitibi-Price

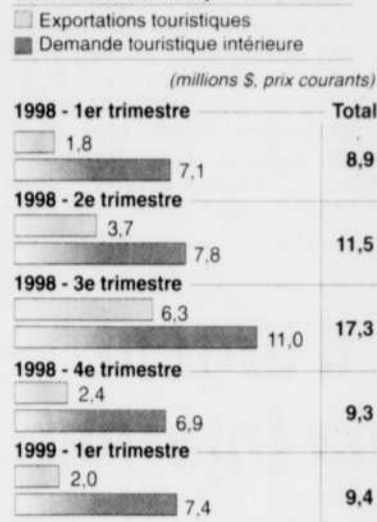
Elle veut
40 millions \$
de Québec - page 13

les mardis de l'économie

Dépenses touristiques

Au premier trimestre de 1999, les dépenses touristiques au Canada ont atteint 9,4 milliards \$, en hausse de 5,4 % par rapport à la même période l'année dernière.

Demande touristique au Canada



Source: Statistique Canada

Les touristes ont dépensé 9,4 milliards \$ au Canada

Ottawa (PC)

Les dépenses touristiques au Canada ont atteint 9,4 milliards \$ au premier trimestre, en hausse de 5,4 pour cent par rapport à la période correspondante de l'année dernière, selon les dernières données de Statistique Canada.

Les dépenses de touristes venus de pays étrangers ont fait un bond de 12,8 pour cent, soit une progression plus de trois fois supérieure aux dépenses des touristes canadiens dans leur propre pays.

L'augmentation des dépenses touristiques au pays s'est répartie entre tous les secteurs de l'industrie touristique, mais elle a été particulièrement évidente pour celui de l'hébergement (8,2 pour cent) ainsi que du transport aérien de passagers (8,1 pour cent).

Les touristes étrangers ont dépensé 2 milliards \$ lors de leur séjour au pays dans les trois premiers mois de l'année, ce qui fait que 21,7 cents de chaque dollar consacré au tourisme pendant cette période provenait d'un visiteur étranger.

«Ce chiffre excède le niveau re-

cord précédent enregistré pour un premier trimestre (20,2 cents en 1998) et fait contraste avec le creux de 13,9 cents observé au premier trimestre de 1990», écrit Statistique Canada.

L'agence attribue également ces hausses à la force des devises française, anglaise et japonaise, ainsi qu'à une augmentation du nombre de touristes américains.

Les visiteurs en provenance de tous les pays sauf les États-Unis ont effectué 564 000 voyages au premier trimestre de 1999, une hausse de 8,2 pour cent par rapport à l'an passé.

Le nombre de visiteurs européens a grimpé de 9,5 pour cent. Après des mois de déclin dû à la crise en Asie, le nombre de visiteurs de cette région du monde a connu une légère hausse de 4 pour cent.

Quant aux Canadiens, ils ont effectué des dépenses touristiques de l'ordre de 7,4 milliards \$ au Canada, une hausse de 3,5 pour cent par rapport à 1998. Le nombre de Canadiens qui se sont rendus aux États-Unis a diminué, surtout parce que la dépréciation du dollar canadien en regard de la devise américaine a augmenté le coût des voyages aux États-Unis.

Une entreprise bien branchée... avec son milieu!

Le CRTC a souligné les 30 ans de Télébec

Bécancour

C'était jour de fête au centre administratif de Bécancour. Et pour souligner le 30^e anniversaire de Télébec, la présidente du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), Françoise Bertrand, s'était même déplacée pour remettre une plaque commémorative au président et chef de la direction de l'entreprise, Pierre Brochu, et ce, en présence des employés et de plusieurs clients du Parc industriel de l'endroit.

«Célébrer trente ans d'existence, c'est aussi célébrer toutes ces années de travail ardu, d'efforts solidaires, de dévouement constant, de réussites et de vision. Car il en faut de la vision, partagée par tous, du sommet jusqu'à la base de la hiérarchie, pour créer et faire prospérer une entreprise comme Télébec qui dessert 158 000 clients dans 300 municipalités, réparties sur 750 000 kilomètres carrés», a indiqué celle qui préside une organisation également vieille de 30 ans.

Et pour Mme Bertrand, Télébec n'est pas moins qu'un modèle par rapport aux attentes du CRTC envers les compagnies de communications: «Par vos actions, vous participez au développement des immenses régions que vous reliez les unes aux autres et aux grands centres urbains, ici et au-delà de nos frontières», renchérit la présidente du CRTC.

Depuis sa création résultant de l'acquisition de TELÉPHONE BÉCANCOUR en 1969, Télébec a multiplié par dix le nombre de clients alors que le personnel est passé de 170 à près de 1000 employés. Et afin d'offrir toute une gamme de services intégrés à sa clientèle, elle peut compter aujourd'hui sur des filiales solides: Télébec Mobilité, LINO en solutions Internet, Concepta et Logicon en informatique et réseautique de même qu'Électro-Vision et Télécâble Blouin en câblodistribution qui se sont jointes à la grande famille Télébec au cours des dernières mois.

D'ailleurs, le président Pierre Brochu n'hésite pas à parler de virage majeur pour être en mesure d'assurer une prestation de services complets à la fine pointe de la technologie, en télécommunications et en multimédia. «Et nous allons y parvenir en forgeant des alliances avec des entreprises oeuvrant dans des domaines connexes», affirme-t-il.

Ce sont de tels partenariats qui permettent d'offrir aux clients des solutions intégrant la téléphonie, le réseau d'échange de données, les applications informatiques spécialisées ainsi que le transport sur large bande.

Mais si Télébec est bien branchée avec le monde, elle investit également beaucoup d'énergie à entretenir des liens solides avec les communautés de son territoire.

Son implication dans les régions a même été reconnue par la Chambre de commerce du Québec qui lui a décerné en mai dernier un prix Mercure, soit celui de la contribution au développement économique et communautaire.

En plus de cette distinction provinciale, Télébec était aussi en nomination à titre de grande entreprise de l'année à ce même gala des Mercuriales.

«Ce prix représente pour nous une reconnaissance des efforts que nous déployons pour jouer pleinement notre rôle de bâtisseur dans les régions que nous desservons», a confié le président. «Que ce soit par l'embauche régionale, l'octroi de contrats à des entreprises locales ou par la contribution aux événements socio-culturels et sportifs du territoire, Télébec participe par des actions concrètes au développement de ces régions qui nous ont vus naître et grandir», a-t-il ajouté.

Téléthon de la paralysie cérébrale, Opération citrouille à l'Halloween, collecte de sang annuelle, carnaval de Gentilly, Grand Défi de Victoriaville, tournée des cloches à vélo et Festival des montgolfières à Bécancour qui, dans ce dernier cas, aura lieu ce week-end: voilà autant d'occasions où, par exemple, Télébec et ses employés s'impliquent directement dans la collectivité régionale.

«Bien ancrés à nos origines, tournés vers les défis de l'avenir des télécommunications, nous allons tout mettre en oeuvre pour fournir à nos clients des quatre coins de la province des produits et des services taillés sur mesure, à des prix concurrentiels», conclut M. Brochu.



(Alain Bédard Photo: Daniel Flageol)
La présidente du CRTC, Mme Françoise Bertrand, a remis une plaque commémorative imposante au président de Télébec, M. Pierre Brochu, pour le trentième anniversaire de l'entreprise.

Coup d'oeil boursier

Montréal-XXM	3890,64	-8,95
TSE-300	7193,21	-4,96
Dow Jones	11200,98	+7,28
Dollar canadien (US Cents)	67,65	-0,23
Or (New York-US\$)	256,40	-1,30

Le fisc aussi à Hollywood

Toronto (PC)

Le ministère fédéral du Revenu a annoncé qu'une équipe particulière aidera les comédiens étrangers à «se conformer aux lois fiscales du Canada».

Selon le ministre Herb Dhaliwal, des «procédures rationalisées» permettront aussi au Canada de recevoir «sa juste part de tous les impôts payés par les acteurs non résidents».

Cette équipe va ainsi établir les taux d'imposition des acteurs — surtout américains — dont les films sont tournés au Canada, cela conformément au traité fiscal entre les deux pays.

Les comédiens étrangers devraient savoir, en signant leur contrat, combien ils payeront; ils devront aussi remplir une déclaration.

Imprimeries Quebecor annonce l'acquisition de World Color pour 2,7 milliards \$US

Marie Tison
Montréal (PC)

Imprimeries Quebecor fera l'acquisition de l'importante imprimerie américaine World Color dans le cadre d'une transaction de 2,7 milliards \$US.

Les 16 500 employés de World Color Press s'ajoutent aux 26 000 employés d'Imprimeries Quebecor pour constituer le plus important imprimeur commercial au monde dans les secteurs des magazines, des catalogues, des livres, des encarts et des circulaires.

«C'est une date importante dans l'histoire de l'imprimerie», a commenté le président et chef de la direction d'Imprimeries Quebecor, M. Charles Cavell, en conférence de presse hier.

La firme Standard and Poor's a cependant placé la cote de solvabilité d'Impri-

meries Quebecor sous surveillance, avec une implication négative. La firme entend réduire la cote de solvabilité de l'imprimerie québécoise si la transaction va de l'avant en raison du taux d'endettement élevé qui affectera alors Imprimeries Quebecor.

La transaction comprend trois éléments. En premier lieu, Imprimeries Quebecor fera l'acquisition de 23,5 millions d'actions ordinaires de World Color pour 840 millions \$US, soit 35,69 \$US par action. Cela représente environ 62 pour cent des actions en circulation de World Color.

L'imprimerie québécoise obtiendra le reste des actions de World Color en les échangeant pour des actions subalternes d'Imprimeries Quebecor comprenant droit de vote, dans une proportion de 1,6455 action d'Imprimeries Quebecor pour chaque action de World Color. Imprimeries Que-

becor émettra environ 23,8 millions \$ d'action à cette fin, ce qui représente une valeur d'environ 600 millions \$US.

Enfin, Imprimeries Quebecor assumera la dette de 1,3 milliard \$US de World Color.

La transaction devrait être complétée dans un délai de quatre mois.

Imprimeries Quebecor a également fait valoir qu'elle avait conclu des ententes de blocage avec un certain nombre d'actionnaires de World Color. Ceux-ci ont accepté de céder leurs actions ordinaires, ce qui représente environ 24,5 pour cent de toutes les actions ordinaires en circulation de World Color. Le conseil d'administration de World Color a d'ailleurs recommandé aux actionnaires d'accepter l'offre d'Imprimeries Quebecor. Après l'acquisition, Imprimeries Quebecor prendra le nom de Quebecor World.



(Photo: PC)
Le président de Quebecor, Pierre Karl Peladeau, répond aux questions des journalistes en compagnie de Charles Cavell, président de l'imprimerie Quebecor et de Marc Reich, président de World Color aux États-Unis.

Rogers et Microsoft s'associent

Les deux compagnies vont offrir des services de télé interactive au Canada

Gillian Livingston
Toronto (PC)

Microsoft et Rogers Communications s'allient pour offrir au Canada des services de télévision interactive.

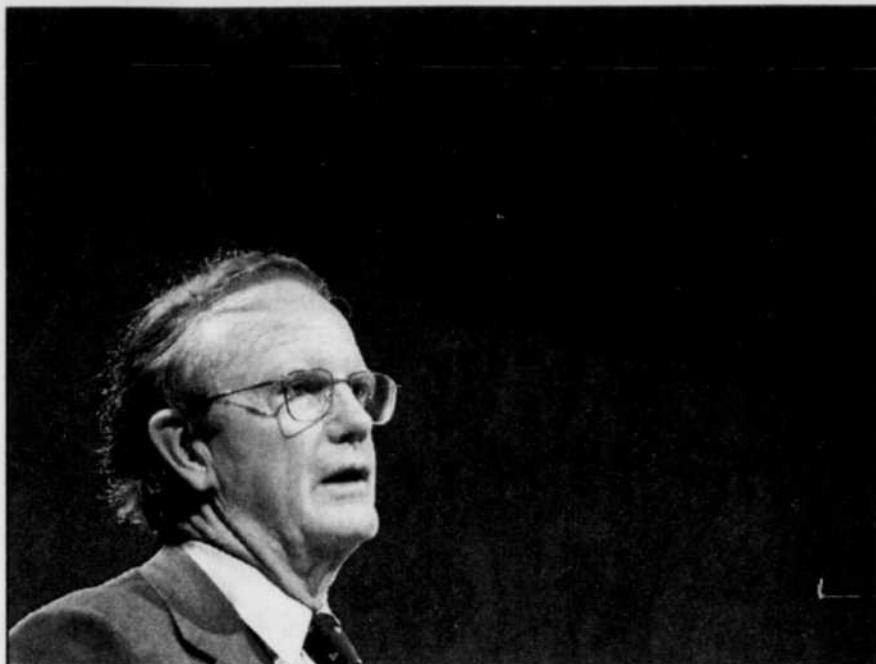
Annoncée hier, l'entente, d'une valeur de 600 millions \$, permettra à Rogers d'offrir rapidement des services d'accès à Internet et de courrier électronique, ainsi qu'une gamme d'autres services télévisuels via le câble.

Pour les clients de Rogers, cet accord signifie une multiplication des possibilités d'utilisation de leurs téléviseurs, commente Dvai Ghose, analyste pour HSBC Securities Canada.

Microsoft achètera, au prix de 600 millions \$ CAN, 5,5 % des titres privilégiés du géant canadien des communications, convertibles en actions de classe B de Rogers au prix de 35 \$ par action.

Rogers recourra aux logiciels Microsoft(MD) TV pour prendre en charge au moins un million de coffrets d'abonné perfectionnés.

La première phase du déploie-



Ted Rogers est le président et le chef de direction de Rogers Communications qui vient de s'associer à Microsoft pour offrir des services de télé interactive au Canada.

ment de ces produits et services doit débuter l'an prochain, en commençant par le courrier électronique et l'accès à Internet, a fait savoir John

Tory, le président et chef de la direction de Rogers CableSystems.

Un jour, la télévision pourra prendre en charge tous les besoins

en communications des familles, a prédit M. Ghose. «Ce n'est encore que ce que nous pouvons entrevoir à ce jour, a-t-il dit. La capacité ou la largeur de bande que permet le câble offre l'occasion de faire beaucoup de choses - dont certaines que je ne peux même pas imaginer.»

Selon M. Tory, l'investissement de Microsoft permettra à Rogers d'implanter cette technologie dans les foyers canadiens plus rapidement, et sous une forme nettement plus développée.

À environ 9 % de Rogers, l'investissement de Microsoft est nettement sous la limite de 20 % d'intérêts étrangers dans une compagnie de télécommunications canadienne.

Cet investissement met en relief la valeur stratégique de l'actif de Rogers, d'ajouter M. Ghose, selon lequel Rogers se trouve ainsi en bonne position pour l'avenir.

Il s'agit du premier investissement de Microsoft, leader mondial en développement de logiciels pour ordinateurs personnels, dans une compagnie de câble canadienne. Microsoft a récemment fait des investissements dans des compagnies de câblodistribution aux États-Unis et en Europe.

Rogers se targue d'avoir des réseaux câblés parmi les mieux intégrés et les plus évolués en Amérique du Nord, avec des capacités bidirectionnelles qui couvrent 89 % des 2,8 millions de foyers où ils passent.

«Grâce à cette association avec Microsoft (...) nos clients auront accès à une programmation et à des divertissements interactifs canadiens, riches de contenu, ainsi qu'aux meilleurs services télévisuels au monde», a affirmé Ted Rogers, président et chef de la direction chez Rogers Communications.

«Grâce à la plate-forme télévisuelle de Microsoft, Rogers sera en mesure d'offrir de nouveaux services qui utiliseront à sa pleine capacité l'infrastructure à large bande. Ainsi, leurs abonnés pourront bénéficier des meilleurs outils dans les domaines de la télévision, du divertissement et des communications.»

Les actions de Rogers ont profité de la nouvelle d'hier. Ses actions de catégorie A ont grimpé de 2,85 \$ à 32,50 \$ sur un volume de 52 900 actions transigées, tandis que ses actions de catégorie B ont grimpé de 1,20 \$ à 30,75 \$, sur un fort volume d'actions transigées, soit 4,6 millions \$.

Hargrove demande de protéger le pacte de l'auto

Toronto (PC)

Le Canada devrait ériger de nouvelles barrières commerciales pour défendre les trois grands manufacturiers automobiles si le Pacte canado-américain de l'automobile est invalidé par l'Organisation mondiale du commerce.

C'est ce que préconise le syndicat des Travailleurs canadiens de l'automobile, par la voix de son président, Buzz Hargrove. «Cette industrie est si importante pour la santé de l'économie canadienne que le gouvernement a la responsabilité de prendre les mesures qui s'imposent pour défendre les travailleurs de l'automobile, leurs familles et leurs communautés», a-t-il déclaré hier.

Le TCA représente 220 000 travailleurs au pays, dont environ 83 000 au Québec et en Ontario, dans l'assemblage des véhicules et la fabrication de pièces.

Selon une information non confirmée en provenance d'Ottawa, les

fonctionnaires fédéraux s'attendent à ce que l'OMC invalide le pacte, vieux de 34 ans, au début du mois prochain. Le pacte en question permet aux manufacturiers d'automobiles d'Amérique du Nord - General Motors, Ford et la section Chrysler de DaimlerChrysler - d'éviter un tarif douanier de 6,7 % sur les véhicules importés au Canada.

Des experts soutiennent que ce pacte est la principale raison du succès et de la prospérité de l'industrie canadienne de l'automobile.

L'accord, conclu en 1965, obligeait les manufacturiers américains à inclure une certaine proportion de pièces de fabrication canadienne dans leurs voitures canadiennes. Dès 1969, le Canada exportait plus de 1,5 milliard \$ US de plus en pièces et en véhicules qu'il n'en importait des États-Unis. Depuis, les «trois Grands» ont investi considérablement au Canada.

Chacun des véhicules des trois grands manufacturiers assemblés en

Amérique du Nord contient maintenant, en moyenne, pour 1900 \$ de pièces de fabrication canadienne.

Environ 90 % des véhicules assemblés au Canada sont exportés au sud de la frontière. Résultat: le Canada enregistre un surplus de sa balance commerciale de 25 milliards \$ avec les États-Unis pour ce qui est des véhicules assemblés.

Entre-temps, les fabricants japonais, menés par Toyota et Honda, avec l'appui de producteurs européens, soutiennent que le tarif douanier canadien est déloyal.

Et l'OMC semble s'apprêter à leur donner raison.

M. Hargrove est d'avis que ce tarif ne devrait être aboli que si les Japonais acceptent de s'engager envers le Canada dans la même mesure que leurs rivaux nord-américains. D'ici là, il faudrait empêcher les Japonais d'accroître leur part du marché - et de gruger les profits des «trois Grands» au moyen de barrières non tarifaires.

Chargement d'argent électronique via Internet

Toronto (PC)

Des résidents de Sherbrooke deviendront bientôt les premiers au Canada à faire l'expérience d'un service de chargement d'argent électronique sur leur carte bancaire via Internet.

La Banque Royale a annoncé hier qu'elle sera la première au monde à permettre le chargement d'argent électronique dans Internet au moyen du système Multos de cartes à puce, en montre à Toronto, dans le cadre de l'exposition Comdex.

«Grâce au transfert d'argent électronique dans Internet, nos clients disposeront d'un moyen sûr, rapide et pratique de charger des fonds Mondex sur leur carte bancaire, sans quitter leur bureau ou leur foyer, a déclaré M. Al McGale, vice-président, cartes à puce et cybercommerce, pour la Banque Royale. C'est là un autre grand pas en avant pour le com-

merce électronique et les cartes à puce au Canada.»

Le système Mondex permet de stocker des fonds électroniques sur une puce intégrée à une carte bancaire, précise le communiqué.

Pour ce projet pilote, la Banque Royale fournira à ses clients un lecteur de carte à puce et un logiciel qu'elle a mis au point, afin que leurs ordinateurs puissent traiter l'argent électronique. Les internautes pourront alors accéder à leur compte de chèques ou d'épargne dans Internet, pour ensuite virer des fonds électroniques sur la puce Multos intégrée à leur carte-client, ou pour déposer des fonds électroniques dans leur propre compte bancaire.

Le projet sera l'un des premiers au monde à adhérer aux normes du protocole IOTP (Internet Open Trading Protocol). Une porte-parole a fait savoir que les Sherbrookeois auront accès au nouveau service d'ici l'automne.

Agroactivités

Prix du quota

Le Syndicat des producteurs de lait de la Mauricie vous informe du prix de vente du quota laitier pour le mois de juillet 1999, soit 24 200 \$/kg M.G. Il est à noter que la période de soumission se déroule du 20 au 28 de chaque mois et que le prix de vente du quota est disponible au plus tard le 17 de chaque mois.

Chapiteau du Grand Marché et Marché public de Shawinigan

En plein coeur de la ville, au coin des rues Saint-Paul et Champlain, le Chapiteau du Grand Marché et le Marché public de Shawinigan vous attendent avec plus de 40 marchands, à tous les samedis de 9 h

à 17 h et ce, jusqu'au 18 septembre. Ce samedi, 17 juillet, c'est la fête au Quartier Saint-Marc. Les produits laitiers seront en vedette avec la présence du renommé chef cuisinier de l'Auberge Gouverneur Shawinigan à 14 h 30, monsieur Stéphane Roberge. Démonstrations culinaires, dégustations des fromages de l'Anctère et de fondue suisse du Manoir Antie, distribution de berlingots de lait et de friandises glacées, animaux de la ferme, promenades en voiture à cheval seront de la partie. Aussi, de 11 h à 16 h, l'école de cirque Paul Le Jeune sera sur place. Vous pourrez également mériter en fin de journée plusieurs prix de présence dont un panier garni des savoureux fromages de l'Anctère. Venez aussi traiter la vache Bobinette!!! Une invitation de l'UPA, du MAPAQ et de la Ville de Shawinigan.

Félicitations à madame Manon Lacombe qui, le 3 juillet dernier, méritait un panier des produits de l'étable ainsi qu'à madame Hélène Bertrand et monsieur Roger Larin qui méritent un repas à la Cabane Chez Roger en plus d'un laisser-passer pour le Centre d'interprétation de l'étable de Saint-Prospère.

Vente aux enchères

Le Syndicat des producteurs de bovins de la Mauricie vous informe du résumé des ventes aux enchères électroniques du Québec pour la semaine débutant le 5 juillet 1999 :

- Vaches de réforme (catégorie 4A) 117,50 \$
- Vaches de réforme (catégories 4B, 5A, 5B) 117,50 \$
- Veaux de grain (catégorie A2) 340-380 livres (Carcasse) 135,50 \$
- Bouvillons d'abattage (vente du jeudi seulement)
- Chargements complets uniquement,
- Bouvillons A1 - A2 151,00 \$.

La collection Berndes

en fonte d'aluminium...

Numéro Un en Europe.



Fabriqué en Allemagne.

L'USTENSILERIE

Centre commercial Les Rivières 378-0023



LA NÉGLIGENCE EN FORÊT

c'est faire un trait sur vos vacances

1-800-463-FEUX



SPECIAL 50\$ DE RABAIS
sur un remplacement de vitre avant ou arrière à l'assurance
AUCUNE FRANCHISE À PAYER
avec réparation de pare-brise réclamée à l'assurance

ANTIROUILLE ÉLECTRONIQUE
ML-10 GARANTIE 8 ANS

•VITRES D'AUTOS •SYSTÈMES D'ALARME •BURINAGE •RADIOS

VITRO PLUS VITRES D'AUTOS MAURICIE inc.
2050, rue SAINT-DENIS
TROIS-RIVIÈRES
(819) 375-5431

Faites vos frais cet été!

Ces climatiseurs affichent un haut taux d'efficacité énergétique saisonnier et ce, dans tout environnement. Le concept est ergonomique et facile à utiliser. Le bruit a été réduit au plus bas niveau possible.

Dépositaire exclusif des appareils de climatisation

FUJITSU

Une meilleure qualité de vie depuis plus de 40 ans grâce à

PÉLISSIER RÉFRIGÉRATION
205, rue Godin, Trois-Rivières
(819) 376-3725

Cet été tous les jours jusqu'au 14 août

jouez à L'ÉTÉ ENSOLEILLE

Le Nouvelliste

A GAGNER
10 minichaînes stéréo et 3 ensembles cinéma maison, valeur totale 16 000\$

C'est divertissant d'être abonné au journal Le Nouvelliste
Détails chaque lundi dans Le Nouvelliste
Pour vous abonner (819) 376-2506

L'or et le cuivre

(Collaboration spéciale)

■ Tout ce qui brille n'est pas de l'or, dit un proverbe. Et l'or ne vaut plus ce qu'il valait, pourrait-on ajouter.

Mardi dernier, la Banque d'Angleterre a donné suite à son projet annoncé en mai dernier, en vendant sur le marché 25 tonnes d'or, première d'une série de cinq ventes à l'encan qui devraient permettre à cette banque centrale de liquider 125 tonnes avant mars prochain. Le prix obtenu n'a atteint que 261,20 \$US l'once, même si la demande a dépassé de plus de cinq fois la quantité offerte.

Bien que nombreux, les acheteurs n'ont pas voulu surenchérir, ce qui aurait fait monter le prix. Sur les marchés boursiers, le prix de l'once d'or a immédiatement baissé de 6,80 \$US à 257,30 \$US. Depuis le début de 1996 et de l'actuelle flambée boursière, le prix du métal jaune a fondu du tiers environ.

La Banque d'Angleterre n'est pas la première à vendre ainsi des tonnes d'or à l'encan. L'Argentine, le Canada et la Suisse ont déjà fait de même, préférant remplacer l'or dans leurs réserves par des monnaies fortes et des obligations gouvernementales. D'autres banques centrales vont sans doute faire la même chose, ainsi que le Fonds monétaire international (FMI), qui utilisera le produit de ses ventes d'or pour soutenir l'économie des pays les plus endettés.

Les répercussions ne se sont pas fait attendre chez les producteurs, notamment l'Afrique du Sud, principal producteur mondial. Une importante mine de ce pays, la East Rand Proprietary Mines, en a profité pour faire faillite, devant le refus du gouvernement d'éponger ses dettes. Le nouveau président d'Afrique du Sud, Thabo Mbeki, craint que ces ventes massives d'or par les banques centrales n'entraînent la disparition du tiers

des quelque 300 000 emplois qui dépendent de l'or dans son pays.

On est loin ici des cours faramineux de plus de 800 \$US l'once atteint par le métal précieux au début des années 1980. Et encore plus loin du prix fixe de 35 \$US l'once qui prévalait entre la fin de la Seconde Guerre mondiale et l'été 1973, alors que le président américain Richard Nixon avait annoncé que les États-Unis laisseraient désormais flotter le prix de l'or au gré des marchés financiers.

Il faut peut-être rappeler aux lecteurs les plus jeunes que l'or a toujours servi, traditionnellement, de refuge contre l'inflation. Durant les décennies 1970 et 1980, années de forte inflation dans tous les pays industrialisés, à cause notamment de l'arrivée des baby-boomers à l'âge adulte, le taux d'inflation suivait une trajectoire de grosses montagnes russes, et la spéculation sur le prix de l'or allait bon train.

Avec le vieillissement des baby-boomers, dont les plus vieux sont entrés dans la cinquantaine il y a trois ou quatre ans, et la mondialisation des marchés, qui force les entreprises à maintenir leurs prix et même à les réduire, les taux d'inflation sont tombés en dessous de 2 % dans la plupart des pays industrialisés. Comme ces deux phénomènes vont produire les mêmes effets au cours des prochaines décennies, on va voir les taux d'inflation demeurer bas pour longtemps encore.

Voilà une des raisons pour lesquelles les



André Hains

banques centrales ont commencé à remplacer l'or dans leurs réserves par des devises fortes et des obligations gouvernementales. Ces titres sont beaucoup plus liquides que l'or, ne nécessitent pas de frais coûteux de surveillance, et peuvent rapporter des intérêts en attendant qu'on en ait besoin.

Ces raisons valent aussi bien pour les individus que pour les banques centrales. Les lingots d'or ou les certificats coûtent cher à garder, et ils ne rapportent rien. Comme l'inflation ne démontre aucun signe de vouloir repartir fortement à la hausse, pourquoi investir dans l'or, sinon pour le seul plaisir de spéculer?

Le cuivre, lui, n'a jamais exercé la même fascination que l'or, même s'il demeure un des métaux les plus utilisés, notamment dans la fabrication de fil conducteur et dans différents alliages. Le cuivre représente cependant une des principales matières de base de l'industrie, dont les prix varient fortement en fonction de l'offre et de la demande.

Depuis le début de la crise asiatique, il y a près de trois ans maintenant, les prix du cuivre et des autres matières premières ont fortement diminué, amenant des cours planchers sur les marchés boursiers. Depuis quelques mois, le prix de ces matières premières semble reprendre un peu de vigueur, mais on reste encore loin des meilleurs prix obtenus il y a trois ou quatre ans. Et on ne voit pas se lever le jour où ces bons prix vont revenir faire le bonheur des investisseurs.

Investir dans l'or ou dans les autres matières de base (cuivre, aluminium, acier, papier...) comporte une bonne part de spéculation. Tous les producteurs de ces matières premières se livrent une concurrence mondiale féroce, et le prix de la tonne de cuivre, d'aluminium ou de papier est fixé sur les marchés internationaux.

Même les meilleurs gestionnaires de ces entreprises engagées dans les ressources naturelles, ne peuvent rien changer à cette situation. Ils contrôlent seulement leur prix de revient, et non pas leur prix de vente. Par conséquent, ils ne contrôlent donc pas leur marge de profit, soit la différence entre le coût de production et le prix de vente.

C'est un peu comme quelqu'un qui ne contrôlerait qu'une des deux lames d'une paire de ciseaux: ce n'est pas facile de couper quelque chose avec une seule des deux lames. Les couturiers les plus habiles y renonceraient.

Voilà pourquoi les investisseurs aguerris comme Warren Buffett et Peter Lynch évitent le domaine des ressources naturelles. La seule façon d'espérer y faire de l'argent, c'est de réussir à prévoir quand les prix mondiaux atteindront des sommets, pour y vendre ses actions, et des creux, pour y racheter ses actions. Quand on essaie de prévoir ces mouvements, affirme Peter Lynch, on se trompe au moins une fois sur deux, la plupart du temps deux fois sur trois, et souvent trois fois sur quatre.

Si vous possédez des titres dans les ressources naturelles en général ou dans le secteur aurifère en particulier, vous devriez en reparler avec vos conseillers financiers. Si les banques centrales vendent de l'or, vous devriez peut-être faire comme elles. ●

Le Canada conciliant avec l'Union européenne

L'embargo sur le boeuf aux hormones sera sanctionné

Genève (AP, PC)

■ Une commission indépendante de l'Organisation mondiale du commerce a donné lundi le feu vert au Canada et aux États-Unis pour imposer plus de 124 millions \$ US par an de sanctions douanières à l'Union européenne, en réponse à son embargo sur le boeuf aux hormones.

Ces deux pays ont maintenant 10 jours pour demander une nouvelle réunion de l'OMC, pour fins d'approbation de sanctions. Ils devront auparavant fournir une liste définitive des produits concernés.

Le Canada a obtenu une limite de 11,3 millions \$ CAN et Washington de 116,8 millions \$ US, soit un septième de ce que voulait Ottawa et la moitié de ce que les États-Unis demandaient. Mais c'est aussi deux fois plus que ce que l'UE jugeait raisonnable.

Ces décisions sont exécutoires. À Ottawa, un porte-parole du ministère du Commerce international, Claude Demers, a indiqué que le Canada est maintenant placé devant cette alternative: s'entendre à l'amiable avec les Européens ou demander à l'OMC, le 26 juillet, d'approuver des sanctions.

«Nous aurions certainement préféré un montant plus élevé (que 11,3 millions \$), a dit M. Demers. Nous allons maintenant poursuivre suivant nos droits en regard de l'OMC.»

Ottawa prévoit aussi publier une liste des produits européens qui feraient l'objet de mesures de rétorsion du Canada, a dit M. Demers. «D'ici là nous restons disposés à discuter compensation avec l'UE.»

Le ministre Sergio Marchi s'est lui aussi fait conciliant: «Tous les canaux restent ouverts pour déterminer la compensation pour pertes (à l'exportation). Mais si cela n'est pas fait avec diligence, le Canada va passer à la rétorsion.»

Par contraste, l'homologue américaine de M. Marchi, Charlene Barshefsky, s'est montrée agressive: «L'UE doit comprendre que, vu son infraction des règlements de l'OMC, les États-Unis vont agir fermement et promptement pour augmenter les droits sur les produits européens d'importation.»

D'après Roy Christensen, porte-parole à Ottawa de l'UE, cette décision est une bonne nouvelle pour les consommateurs, du Canada autant que de l'Union européenne.



(Photo - PC)

Le ministre des Affaires internationales, Sergio Marchi.

«Nous sommes contents que les arbitres (de l'OMC) aient tenu compte de nos arguments. Nous pouvons maintenant nous asseoir et nous entendre quant à une compensation.»

Selon un porte-parole des industriels de la confiserie canadiens, Gordon Garner, la décision implique que les risques d'une guerre commerciale sont grandement diminués.

Par ailleurs, selon un responsable européen à Bruxelles, la Commission européenne rencontrera des représentants américains d'ici 10 jours pour tenter de régler le différend à l'amiable, avec une indemnisation maintenant que le montant des taxes a été précisé.

La liste américaine des produits européens sur lesquels les taxes douanières pourraient être doublées comprend la moutarde (importations 5,46 millions \$ US par an), le foie gras (1 million \$ US par an), les viandes en conserve, le roquefort, les truffes, le paprika, la gomme à mâcher, le chocolat et l'eau minérale.

Celle du Canada mentionne le foie de tout animal, la viande de boeuf, les concombres, le pain d'épices, le gin, la vodka et la soupe.

Les trois arbitres indépendants ont refusé d'exiger une liste définitive des produits menacés avant de prendre leur décision, comme le souhaitait l'Union européenne.

Pour la responsable américaine Rita Hayes, «l'ampleur des sanctions montre la gravité du préjudice subi par les exportateurs américains du fait de l'embargo européen. Nous pressons l'Union européenne de reconsidérer sa position et de faire montre d'un véritable engagement envers le système d'échanges multilatéraux de l'OMC, qui est cohérent, et envers les principes de l'accès au marché et du choix du consommateur», a-t-elle ajouté.

L'UE ayant refusé de lever son embargo sur le boeuf aux hormones malgré l'avis défavorable de l'OMC, qui l'a jugé illégal, l'OMC a approuvé le principe des sanctions douanières. L'Union européenne estime que certaines hormones peuvent être cancérigènes. Elle a commandé des analyses pour vérifier cette hypothèse.

Les États-Unis appliquent déjà des sanctions douanières à hauteur de 191,2 millions \$ US sur des produits européens, en rapport avec la querelle qui les oppose au sujet de la banane. ●

Prenez garde à votre héritage!

L'impôt sur les gains en capital est vorace au Canada

Chris Morris
Fredericton (PC)

■ Harry Smith avait acheté des propriétés au bord d'un lac dans la région de Fredericton en croyant ainsi assurer l'avenir financier de sa famille.

Comme beaucoup d'autres Canadiens, M. Smith ne se doutait pas que le bel héritage qu'il croyait laisser à ses enfants serait englouti en bonne partie par l'impôt.

L'homme d'affaires de Fredericton a fait l'acquisition de 20 terrains au prix moyen de 5000 \$, au cours des années 60. Aujourd'hui, chaque lopin vaut environ 50 000 \$.

S'il mourait en laissant ces propriétés à ses enfants, ceux-ci devraient rapidement trouver 300 000 \$ à 400 000 \$ pour payer l'impôt.

Bienvenue au Canada, le pays de l'impôt sur les gains en capital.

Les gens ont souvent tendance à croire que l'impôt sur les gains en capital ne représente un problème que pour les gens riches et que les droits de succession sont plus ou moins une chose du passé au Canada.

Pourtant, depuis quelques années, plusieurs entreprises et propriétés se sont perdues parce que les héritiers n'avaient pas assez d'argent sous la main pour payer l'impôt fédéral sur les gains en capital.

Avant de pouvoir toucher leur héritage, ils ont dû vendre leur bien afin de pouvoir payer leur dû à Revenu Canada.

«Beaucoup de gens se disent qu'ils ne seront jamais touchés par ce genre de situation», explique Walter Robinson, de la Fédération canadienne des contribuables à Ottawa.

«Mais ils se trompent. On s'attend à ce que des actifs évalués à des milliards de dollars soient légués aux baby boomers par leurs parents au cours des 20 prochaines années. C'est à ce moment qu'ils se rendront compte de la situation.»

Jason Kenney, critique du Parti réformiste en matière de finances, prévoit lancer une campagne

d'information à ce sujet. «Les gens qui ont mis sur pied une petite entreprise et qui y ont investi toute leur vie se rendent compte qu'ils perdent environ 30 à 40 % de sa valeur au moment de la vendre. Ils ne peuvent la transmettre à leurs enfants. C'est un impôt très destructeur.»

L'impôt sur les gains en capital existe au Canada depuis le début des années 70 mais le gouvernement fédéral en a augmenté régulièrement le taux et a graduellement éliminé les exonérations pour la plupart des transactions.

Ce type d'imposition atteint 75 %. Cela signifie que si une personne hérite de 100 000 \$ provenant d'une propriété, de la vente de valeurs mobilières ou d'une entreprise, un montant de 75 000 \$ sera considéré comme revenu imposable.

La situation est encore pire lorsque le dernier parent survivant laisse à son décès un montant, disons de 250 000 \$, dans un régime enregistré d'épargne-retraite (REER) ou dans un fonds enregistré de revenu de retraite (FERR).

«Le montant total de 250 000 \$ est alors considéré comme un revenu pour l'année du décès», dit Bill Jory, représentant en placements pour la firme Edward Jones, d'Ottawa.

Selon Doug McLarty, de McIntyre, McLarty à Ottawa, cette situation a un impact certain sur l'investissement au Canada. M. McLarty précise que l'impôt sur les gains en capital est beaucoup moins élevé aux États-Unis.

Dans le cas d'un régime enregistré, l'achat d'une assurance-vie peut permettre de compenser l'impôt à payer après le décès. L'assurance-vie n'est pas imposable, bien qu'une police de 250 000 \$ entièrement payée puisse finir par coûter au moins 65 000 \$ à l'acheteur moyen.

L'impôt sur les gains en capital ne s'applique qu'au décès du parent survivant, puisqu'aucune pénalité fiscale n'est prévue pour le transfert d'avoirs à un conjoint. De même, les résidences principales ne sont pas soumises à l'impôt sur les gains en capital. ●

Accor: numéro un aux États-Unis

Paris (AP)

■ Accor a annoncé hier le lancement d'une offre publique d'achat amicale sur la chaîne d'hôtels américaine Red Roof Inns. Cette acquisition, qui devrait lui coûter environ 7,7 millions de FF (1,9 million \$), va permettre au groupe français de devenir le numéro un de l'hôtellerie économique aux États-Unis.

En proposant 22,75 dollars par titre, Accor acquiert l'hôtelier américain à un prix qualifié de «très compétitif» par Pascal Ravery, directeur

général de la banque d'affaires JP Morgan.

L'opération, «d'une facilité déconcertante», est «irréprochable sur le plan financier», a-t-il déclaré. Stratégiquement, elle va permettre au groupe français de prendre le contrôle d'un réseau de 322 établissements (37 000 chambres) situés essentiellement dans le Midwest, l'est et le sud des États-Unis. Red Roof bénéficie par ailleurs d'une grande notoriété auprès des Américains, avec 375,3 millions \$ de chiffre d'affaires en 1998. ●

loto-québec résultats

2400

Tirage du 99-07-12

2	4	5	7	11
13	16	28	29	30
38	39	42	52	54
58	63	66	67	68

3 4
711 5535

Extra

Tirage du 99-07-12

NUMÉRO: 049026

TVA, LE RESEAU DES TIRAGES

Les modalités d'encasement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

COGECO

DIVIDENDE
ACTIONS SUBALTERNES
À DROIT DE VOTE

AVIS est par les présentes donné qu'un dividende trimestriel de 0,06 \$ l'action sur les actions subalternes à droit de vote en circulation de Cogeco Câble inc. a été déclaré payable en espèces le 13 août 1999 aux porteurs inscrits à la clôture des affaires le 30 juillet 1999.

Date à Montréal (Québec), ce 23 juin 1999.

PAR ORDRE DU CONSEIL

Le secrétaire
Yves Mayrand

COGECO

DIVIDENDE ACTIONS
SUBALTERNES À DROIT DE VOTE

AVIS est par les présentes donné qu'un dividende trimestriel de 0,0525 \$ l'action sur les actions subalternes à droit de vote en circulation de COGECO inc. a été déclaré payable en espèces le 13 août 1999 aux porteurs inscrits à la clôture des affaires le 30 juillet 1999.

Date à Montréal (Québec) ce 23 juin 1999.

Par ordre du conseil
Le secrétaire
Yves Mayrand

Table of stock market data for Montreal, including various indices and company shares.

Table of stock market data for Toronto, including various indices and company shares.

Table of stock market data for Montreal, including various indices and company shares.

Table of stock market data for Toronto, including various indices and company shares.

Table of stock market data for Montreal, including various indices and company shares.

Table of stock market data for Toronto, including various indices and company shares.

Table of stock market data for Montreal, including various indices and company shares.

Table of stock market data for Toronto, including various indices and company shares.

Table of foreign exchange rates for various currencies.

Argentin: Les cours de l'argent s'établissent autour de 257,91 \$ le once...

Chambord (PC): La Société Novartem de Jonquière et divers partenaires ont lancé un ambitieux projet...

Important projet de bio-ovaterm: Le projet de bio-ovaterm de Chambord (PC) est un projet de fabrication de plastique biodégradable...

Abitibi-Price et 4 millions

Les avocats de l'entreprise paétière poursuivent le gouvernement du Québec

Montréal (PC)
 Les assureurs de l'industrie papetière Abitibi-Price réclament près de 40 millions \$ au gouvernement du Québec et à la Société immobilière du Québec (SIQ), qu'ils tiennent responsables des impressionnantes pertes essuyées par leur client à la suite du déluge du Saguenay.

Le réservoir a donc débordé dans les rivières Chicoutimi et Aux Sables, qui ont tout submergé à leur tour. Résultat, le fabricant de papier journal a subi pour 8 571 784 \$ de dégâts à son usine et pour 20 506 936 \$ de dégâts à ses barrages. Il dit aussi avoir perdu 12 153 563 \$ en étant obligé d'interrompre ses activités jusqu'à ce que tout rentre dans l'ordre.

reurs reprochent au ministère de l'Environnement (chargé d'exploiter et de surveiller le réservoir) d'avoir fait la roudie oreille chaque fois que les souverains se sont inquiétés qu'on garde le réservoir plein à ras bord (à 164,06 mètres alors que le niveau maximal d'exploitation est de 165,16 mètres). Ils l'accusent également d'avoir évacué l'eau de façon trop timide et trop tardive les 19 et 20 juillet, alors que les avertissements météo se faisaient inquiétants depuis le 18.

touristiques. Mais il s'est ainsi privé de toute marge de manœuvre, déplorent-ils, en ajoutant que l'arrivée de la crue était exceptionnelle (mais) pourtant prévisible et nullement irrésistible.

Les assureurs écrivent par ailleurs que le ministère a gardé tous les riviérains dans l'ignorance, entretenant un faux sentiment de sécurité pendant des années, et qu'il a continué d'agir seul pendant le déluge, enlevant à leur client tout chance de s'ajuster aux trombes d'eau.

davantage le plan d'urgence du MEF (qui serait incomplet et inadéquat) ni son personnel (insuffisant et mal formé). Quant à la Société immobilière, propreté des barrages qui retiennent l'eau du réservoir, on lui reproche de ne pas les avoir maintenus en bon état et de n'avoir pas remédié à leur ruine.

Pour les assureurs, les deux organismes gouvernementaux ont fait preuve d'une négligence parfois grossière et sont responsables de tous les dégâts puisque l'inondation ne serait jamais survenue si on n'avait pas modifié l'écoulement naturel des eaux. ■

D'après eux, le ministère tenait à garder le réservoir bien rempli afin de favoriser les activités récré-

Leurs critères n'épargnent pas

Fonds de placements

ABC Funds	11.09	7.80	14.14	11.60	12.98	16.06	12.22	618.31	24.38	3.16	3.21	3.97	101.15	11.58	9.27	13.58
Abitibi-Price	6.51	11.43	8.09	10.59	12.34	16.06	12.22	618.31	24.38	3.16	3.21	3.97	101.15	11.58	9.27	13.58
Abitibi-Price	6.51	11.43	8.09	10.59	12.34	16.06	12.22	618.31	24.38	3.16	3.21	3.97	101.15	11.58	9.27	13.58
Abitibi-Price	6.51	11.43	8.09	10.59	12.34	16.06	12.22	618.31	24.38	3.16	3.21	3.97	101.15	11.58	9.27	13.58
Abitibi-Price	6.51	11.43	8.09	10.59	12.34	16.06	12.22	618.31	24.38	3.16	3.21	3.97	101.15	11.58	9.27	13.58
Abitibi-Price	6.51	11.43	8.09	10.59	12.34	16.06	12.22	618.31	24.38	3.16	3.21	3.97	101.15	11.58	9.27	13.58
Abitibi-Price	6.51	11.43	8.09	10.59	12.34	16.06	12.22	618.31	24.38	3.16	3.21	3.97	101.15	11.58	9.27	13.58
Abitibi-Price	6.51	11.43	8.09	10.59	12.34	16.06	12.22	618.31	24.38	3.16	3.21	3.97	101.15	11.58	9.27	13.58
Abitibi-Price	6.51	11.43	8.09	10.59	12.34	16.06	12.22	618.31	24.38	3.16	3.21	3.97	101.15	11.58	9.27	13.58
Abitibi-Price	6.51	11.43	8.09	10.59	12.34	16.06	12.22	618.31	24.38	3.16	3.21	3.97	101.15	11.58	9.27	13.58
Abitibi-Price	6.51	11.43	8.09	10.59	12.34	16.06	12.22	618.31	24.38	3.16	3.21	3.97	101.15	11.58	9.27	13.58
Abitibi-Price	6.51	11.43	8.09	10.59	12.34	16.06	12.22	618.31	24.38	3.16	3.21	3.97	101.15	11.58	9.27	13.58
Abitibi-Price	6.51	11.43	8.09	10.59	12.34	16.06	12.22	618.31	24.38	3.16	3.21	3.97	101.15	11.58	9.27	13.58
Abitibi-Price	6.51	11.43	8.09	10.59	12.34	16.06	12.22	618.31	24.38	3.16	3.21	3.97	101.15	11.58	9.27	13.58
Abitibi-Price	6.51	11.43	8.09	10.59	12.34	16.06	12.22	618.31	24.38	3.16	3.21	3.97	101.15	11.58	9.27	13.58
Abitibi-Price	6.51	11.43	8.09	10.59	12.34	16.06	12.22	618.31	24.38	3.16	3.21	3.97	101.15	11.58	9.27	13.58
Abitibi-Price	6.51	11.43	8.09	10.59	12.34	16.06	12.22	618.31	24.38	3.16	3.21	3.97	101.15	11.58	9.27	13.58
Abitibi-Price	6.51	11.43	8.09	10.59	12.34	16.06	12.22	618.31	24.38	3.16	3.21	3.97	101.15	11.58	9.27	13.58
Abitibi-Price	6.51	11.43	8.09	10.59	12.34	16.06	12.22	618.31	24.38	3.16	3.21	3.97	101.15	11.58	9.27	13.58
Abitibi-Price	6.51	11.43	8.09	10.59	12.34	16.06	12.22	618.31	24.38	3.16	3.21	3.97	101.15	11.58	9.27	13.58
Abitibi-Price	6.51	11.43	8.09	10.59	12.34	16.06	12.22	618.31	24.38	3.16	3.21	3.97	101.15	11.58	9.27	13.58
Abitibi-Price	6.51	11.43	8.09	10.59	12.34	16.06	12.22	618.31	24.38	3.16	3.21	3.97	101.15	11.58	9.27	13.58
Abitibi-Price	6.51	11.43	8.09	10.59	12.34	16.06	12.22	618.31	24.38	3.16	3.21	3.97	101.15	11.58	9.27	13.58
Abitibi-Price	6.51	11.43	8.09	10.59	12.34	16.06	12.22	618.31	24.38	3.16	3.21	3.97	101.15	11.58	9.27	13.58
Abitibi-Price	6.51	11.43	8.09	10.59	12.34	16.06	12.22	618.31	24.38	3.16	3.21	3.97	101.15	11.58	9.27	13.58
Abitibi-Price	6.51	11.43	8.09	10.59	12.34	16.06	12.22	618.31	24.38	3.16	3.21	3.97	101.15	11.58	9.27	13.58
Abitibi-Price	6.51	11.43	8.09	10.59	12.34	16.06	12.22	618.31	24.38	3.16	3.21	3.97	101.15	11.58	9.27	13.58
Abitibi-Price	6.51	11.43	8.09	10.59	12.34	16.06	12.22	618.31	24.38	3.16	3.21	3.97	101.15	11.58	9.27	13.58
Abitibi-Price	6.51	11.43	8.09	10.59	12.34	16.06	12.22	618.31	24.38	3.16	3.21	3.97	101.15	11.58	9.27	13.58
Abitibi-Price	6.51	11.43	8.09	10.59	12.34	16.06	12.22	618.31	24.38	3.16	3.21	3.97	101.15	11.58	9.27	13.58
Abitibi-Price	6.51	11.43	8.09	10.59	12.34	16.06	12.22	618.31	24.38	3.16	3.21	3.97	101.15	11.58	9.27	13.58
Abitibi-Price	6.51	11.43	8.09	10.59	12.34	16.06	12.22	618.31	24.38	3.16	3.21	3.97	101.15	11.58	9.27	13.58
Abitibi-Price	6.51	11.43	8.09	10.59	12.34	16.06	12.22	618.31	24.38	3.16	3.21	3.97	101.15	11.58	9.27	13.58
Abitibi-Price	6.51	11.43	8.09	10.59	12.34	16.06	12.22	618.31	24.38	3.16	3.21	3.97	101.15	11.58	9.27	13.58
Abitibi-Price	6.51	11.43	8.09	10.59	12.34	16.06	12.22	618.31	24.38	3.16	3.21	3.97	101.15	11.58	9.27	13.58
Abitibi-Price	6.51	11.43	8.09	10.59	12.34	16.06	12.22	618.31	24.38	3.16	3.21	3.97	101.15	11.58	9.27	13.58
Abitibi-Price	6.51	11.43	8.09	10.59	12.34	16.06	12.22	618.31	24.38	3.16	3.21	3.97	101.15	11.58	9.27	13.58
Abitibi-Price	6.51	11.43	8.09	10.59	12.34	16.06	12.22	618.31	24.38	3.16	3.21	3.97	101.15	11.58	9.27	13.58
Abitibi-Price	6.51	11.43	8.09	10.59	12.34	16.06	12.22	618.31	24.38	3.16	3.21	3.97	101.15	11.58	9.27	13.58
Abitibi-Price	6.51	11.43	8.09	10.59	12.34	16.06	12.22	618.31	24.38	3.16	3.21	3.97	101.15	11.58	9.27	13.58
Abitibi-Price	6.51	11.43	8.09	10.59	12.34	16.06	12.22	618.31	24.38	3.16	3.21	3.97	101.15	11.58	9.27	13.58
Abitibi-Price	6.51	11.43	8.09	10.59	12.34	16.06	12.22	618.31	24.38	3.16	3.21	3.97	101.15	11.58	9.27	13.58
Abitibi-Price	6.51	11.43	8.09	10.59	12.34	16.06	12.22	618.31	24.38	3.16	3.21	3.97	101.15	11.58	9.27	13.58
Abitibi-Price	6.51	11.43	8.09	10.59	12.34	16.06	12.22	618.31	24.38	3.16	3.21	3.97	101.15	11.58	9.27	13.58
Abitibi-Price	6.51	11.43	8.09	10.59	12.34	16.06	12.22	618.31	24.38	3.16	3.21	3.97	101.15	11.58	9.27	13.58
Abitibi-Price	6.51	11.43	8.09	10.59	12.34	16.06	12.22	618.31	24.38	3.16	3.21	3.97	101.15	11.58	9.27	13.58
Abitibi-Price	6.51	11.43	8.09	10.59	12.34	16.06	12.22	618.31	24.38	3.16	3.21	3.97	101.15	11.58	9.27	13.58
Abitibi-Price	6.51	11.43	8.09	10.59	12.34	16.06	12.22	618.31	24.38	3.16	3.21	3.97	101.15	11.58	9.27	13.58
Abitibi-Price	6.51	11.43	8.09	10.59	12.34	16.06	12.22	618.31	24.38	3.16	3.21	3.97	101.15	11.58	9.27	13.58
Abitibi-Price	6.51	11.43	8.09	10.59	12.34	16.06	12.22	618.31	24.38	3.16	3.21	3.97	101.15	11.58	9.27	13.58
Abitibi-Price	6.51	11.43	8.09	10.59	12.34	16.06	12.22	618.31	24.38	3.16	3.21	3.97	101.15	11.58	9.27	13.58
Abitibi-Price	6.51	11.43	8.09	10.59	12.34	16.06	12.22	618.31	24.38	3.16	3.21	3.97	101.15	11.58	9.27	13.58
Abitibi-Price	6.51	11.43	8.09	10.59	12.34	16.06	12.22	618.31	24.38	3.16	3.21	3.97	101.15	11.58	9.27	13.58
Abitibi-Price	6.51	11.43	8.09	10.59	12.34	16.06	12.22	618.31	24.38	3.16	3.21	3.97	101.15	11.58	9.27	13.58
Abitibi-Price	6.51	11.43	8.09	10.59	12.34	16.06	12.22	618.31	24.38	3.16	3.21	3.97	101.15	11.58	9.27	13.58
Abitibi-Price	6.51	11.43	8.09	10.59	12.34	16.06	12.22	618.31	24.38	3.16	3.21	3.97	101.15	11.58	9.27	13.58
Abitibi-Price	6.51	11.43	8.09	10.59	12.34	16.06	12.22	618.31	24.38	3.16	3.21	3.97	101.15	11.58	9.27	13.58
Abitibi-Price	6.51	11.43	8.09	10.59	12.34	16.06	12.22	618.31	24.38	3.16	3.21	3.97	101.15	11.58	9.27	13.58
Abitibi-Price	6.51	11.43	8.09	10.59	12.34	16.06	12.22	618.31	24.38							

Jeux et enjeux

J'amoure

Pour des amitiés futures

But du courrier: établir une communication par correspondance entre des personnes ayant les mêmes affinités, les mêmes désirs, les mêmes aspirations.

Plusieurs formes d'amour s'offrent à nous, et si certaines ont été décevantes, il en est d'autres qui par leur équilibre et leur bienfait offrent à ceux qui ont souffert d'un choix malheureux, la compensation d'une seconde phase de vie dirigée par la sagesse et la clairvoyance.

Pierrot le magnifique

Homme de 38 ans, célibataire, autonome, intéressant, d'apparence soignée, sportif, vivant seul à la campagne, désire un échange dans un but sérieux. Joindre une inconnue par correspondance, défi qui me plaît.

Pour connaisseur

Cuvée spéciale, classique, d'une bonne culture et de type professionnelle, mûrie à point (début quarantaine) et sensible, dans un contenant élégant et raffiné, aimerait être accompagnée d'un grand cru de type professionnel, qui a atteint une grande maturité. Je le souhaite seul, stable, calme, sensible aux autres et heureux hors compétition.

J'ose cette expérience

Longues flâneries improvisées, pannes d'électricité, amitié profonde, compréhension, complicité, respect, harmonie, entente, sourire, douceur, tendresse, toutes choses que j'aimerais partager avec un homme (45-50 ans) de bonne stature, franc, ouvert, dynamique, capable d'humour et de communication.

Je suis une femme autonome, active, ouverte, à l'écoute des autres, heureuse de vivre. La vie peut être difficile, mais belle et bonne surtout si on est deux... ou plus.

Cher ami

Qui que vous soyez, si vous êtes un homme dans la cinquantaine, libre, qui a le goût de partage dans la stabilité à long terme, j'aimerais bien vous connaître. Je suis une femme très autonome, début cinquantaine, qui aime dans la vie la paix, la sérénité, le dialogue, le respect mutuel, l'amour et l'humour.

Sans critère

J'offre ce que je suis sans prétention, et je laisse la porte ouverte sur le hasard qui mettra en ma présence une femme (30-36 ans) suggérée par J'Amoure avec toute sa sagesse et son intuition.

Je suis un homme libre, je vis seul, j'ai un métier qui me fait bien vivre et j'aimerais une compagne simple et agréable.

Gracias

Il m'a fallu quelques cartes avant de mettre la main sur le bon numéro. Enfin, Bingo...! Je retrouve mon enthousiasme et ma joie, je sors d'un creux, j'ai un ami simple, naturel et charmant. Nous sommes tous les deux en confiance, c'est déjà beaucoup pour le moment. Merci, d'autres nouvelles suivront.

Chers correspondants

Dans le but d'éviter des déceptions et des malentendus, nous vous prions de ne pas oublier de nous avvertir si vous changez d'adresse, vous vous absentez pour un temps assez long, ou vous n'êtes plus disponibles.

Nous vous rappelons aussi que l'échange de correspondance est réservée aux membres de J'Amoure seulement. Bienvenue à tous!

Fonctionnement du club

Devenir membre vous donne la possibilité d'échanger avec deux correspondants de choix, et pour un léger coût supplémentaire, vous pouvez en obtenir d'autres si tel est votre désir.

À la suite de l'inscription, un questionnaire est adressé pour que le membre se définit et définisse la personne avec laquelle il désire correspondre.

D'après les réponses à ce questionnaire, nous choisissons les personnes qui se rapprochent le plus des critères demandés et nous mettons ces personnes en relation épistolaire. Le nom, l'adresse et le numéro de téléphone ne sont divulgués à son correspondant que si celui-ci le veut. Nous nous chargeons entre-temps de servir d'intermédiaire entre les correspondants.

Soyez assurés que J'Amoure est toujours à l'écoute de vos besoins et au service de vos choix.

N.B.: Devenez membre en envoyant vos nom, adresse et chèque ou mandat-poste de 50 \$ à: J'Amoure Enr., case postale 232, Champlain, GOX 1C0. Toute correspondance doit être accompagnée d'une enveloppe préadressée et affranchie.

Aucune réponse ne sera donnée par téléphone.

L'histoire

13 juillet

1989 — À Paris, inauguration de l'Opéra Bastille.

1987 — Lors d'une vague de chaleur au Québec, le mercure atteint 35 degrés en certains endroits.

1980 — À la quatrième semaine d'une vague de chaleur aux États-Unis, le bilan atteint 283 morts.

1977 — À New York, à

21h34, début d'une panne d'électricité qui favorisera le pillage.

1954 — Une embarcation à moteur chavire à l'île Bizard, près de Montréal, et 12 enfants se noient.

1943 — Les Soviétiques gagnent la plus grande bataille de tanks de l'histoire, à Koursk, détruisant 2900 chars allemands.

1942 — Un sous-marin allemand coule trois navires dans le golfe du Saint-Lau-

rent.

1919 — Premier aller-retour au-dessus de l'Atlantique d'un dirigeable, le R34 britannique.

1909 — Découverte d'or dans le district de Cochrane, au nord de l'Ontario.

1863 — À New York, début d'émeutes contre la conscription, pendant la guerre de Sécession; elles feront 1000 morts en trois jours.

Horoscope

BÉLIER

(du 21 mars au 20 avril)
Tout arrive en sourdine. Ne flanchez pas. Une personne s'agite plus qu'à l'ordinaire. On fait appel à vos sentiments. Le présent ne ressemble pas au passé. Vous devez faire mouche du premier coup.

TAUREAU

(du 21 avril au 20 mai)
Il est temps de vous prononcer. Nouvelle étonnante. Une lueur vous frappe. Vous vous orientez différemment. Des personnes s'effacent. Vos manières sont attirantes. On ne peut rien faire sans vous.

GÉMEAUX

(du 21 mai au 21 juin)
Vous jouez un rôle en coulisse. On remarque votre présence d'esprit. Trop de marmottes gâtent la sauce. Une affaire a des répercussions. Vous vous adressez au bon endroit.

CANCER

(du 22 juin au 22 juillet)
Vos intérêts passent avant tout. Ne pliez pas devant des inférieurs. On essaye de vous tromper. Vous avez préséance sur bien des choses. Une personne est équivoque. Des relations sociales sont exigeantes.

LION

(du 23 juillet au 23 août)
Il faut mettre les points sur les «i». N'ayez pas de prétentions exagérées. Vous vous révélez positif et ambitieux. Vous dissimulez quelque chose. Une démarche produit des résultats.

VIERGE

(du 24 août au 22 sept.)
Vous faites la pluie et le beau temps. On pense à vous. À chaque jour suffit sa peine. Tout s'effectue régulièrement. Vous avez une prédilection marquée pour un certain objet. Un renseignement vous est précieux.

BALANCE

(du 23 sept. au 23 oct.)
Ne mésestimez personne. Les affaires sont les affaires. Vous acceptez une responsabilité. Ne devenez pas arbitraire. On vous invite à votre grande surprise. Vous prenez de nouvelles dispositions.

SCORPION

(du 24 oct. au 22 nov.)
Une grande joie vous attend. Proposition intéressante. N'exigez pas l'impossible. On dit que vous brûlez les ponts derrière vous. Une aventure change tout. Vous jouez bien votre rôle.

SAGITTAIRE

(du 23 nov. au 21 déc.)
Ce n'est pas le temps de parler d'affaires. On vous impose des restrictions. Rencontre inopinée. Sachez vous modérer au bon moment. Il ne faut pas perdre votre objectif de vue. Vous vous butez à beaucoup d'esprit de contradiction.

CAPRICORNE

(du 22 déc. au 21 janv.)
Vous vous révélez diplomate. L'étonnement grandit. On vous procure une grande satisfaction. Vous n'avez plus de raison de douter. L'ambiance vous charme. Votre impulsion vous guide bien. On vante votre sollicitude.

VERSEAU

(du 22 janv. au 19 fév.)
Vous êtes vraiment favorisé. On insinue toutes sortes de choses. Votre idée est sensée. On remarque chez vous une nouvelle tendance. On n'a rien pour rien. Une conversation vous rapporte beaucoup.

POISSONS

(du 20 fév. au 20 mars)
Votre chemin est tout tracé. Une personne sincère vous conseille. Il faut de l'originalité. Vous avez le flair d'un policier. À vous le gâteau. Rumeur non fondée. Votre élan est retardé.

Mot mystère

9 lettres - les pierres

agate	écueil	jaspe	noir	serti
albâtre	émeri			silex
alios	étoc	lapider	onyx	smille
alumine		lave	opale	stérile
aplite	falun	limon		
	fin		pavé	talc
béryl		maërl	pétre	tectite
bloc	galet	marbre	pluton	texture
	gemme	mame	ponce	tripoli
cairn	géode	meule		tuffeau
calcaire	géologique	mica	roche	
camée	griotte	minier		veine
		moye	sable	
diorite	havage		sablon	

Solution du problème précédent: gibelotte

S	A	B	L	O	N	T	E	C	T	I	T	E	C	E
E	D	O	E	G	N	P	U	R	T	E	L	A	G	C
T	A	L	C	R	A	Y	M	F	B	L	I	M	O	N
O	F	I	N	V	Y	I	X	I	F	R	T	G	E	O
C	S	O	E	N	U	L	A	F	N	E	A	L	E	P
E	I	O	E	U	B	O	R	E	X	I	A	M	L	E
R	E	Y	I	L	Q	P	R	T	A	P	E	U	V	T
E	O	M	O	L	M	I	U	D	O	R	T	R	S	R
M	V	C	A	J	A	R	G	R	I	O	T	T	E	E
E	I	A	A	C	E	T	E	O	N	O	E	L	T	E
C	T	S	L	L	R	O	M	D	L	R	R	I	N	E
U	P	A	E	L	L	I	M	S	I	O	L	I	N	L
E	C	B	G	R	C	N	E	L	C	P	E	R	T	U
I	A	L	B	A	T	R	E	H	A	V	A	G	E	E
L	X	E	L	I	S	I	E	N	I	M	U	L	A	M

Mots croisés

No 255

HORIZONTALEMENT

- Grain de beauté - Para.
- Dilection - Tournesol.
- Demandant - Formule.
- Loges des francs-maçons - Mesure agraire.
- Lithium - Prince des démons.
- Ration - Ver parasite de l'intestin grêle.
- Incroyable - Méprise.
- Sortis de - Riv. alpestre de l'Europe centrale.
- Recueil liturgique - Poivrier grimpant originaire de Malaisie.
- Plébisците - Perdre son poil - Note.
- Bordure réduite ne touchant pas les bords de l'écu - Écluses.
- "Allez", en latin - Quittais volontairement.

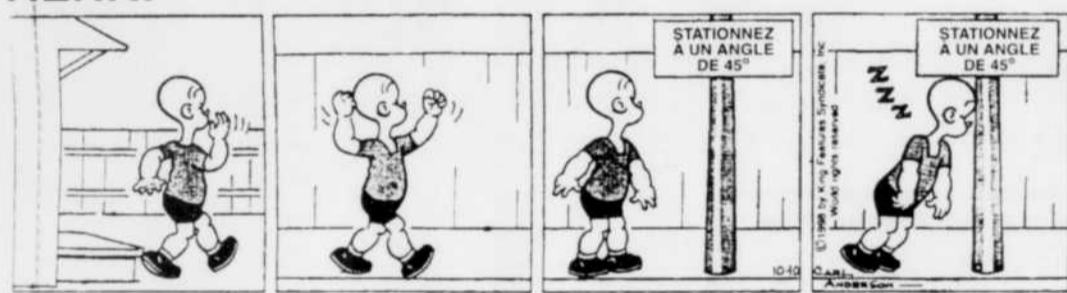
VERTICALEMENT

- Cravate souple.
- Affect - Groupe de maisons délimité par des rues.
- Ourdi - Shed.
- Tissu léger - Courant.
- Me rendrai - Bourgeois - Art. esp.
- Lac d'Écosse - V. d'Allemagne.
- Qui sont de la nature de l'huître - Plan.
- Vedette - Frappées de stupeur.
- Inter. esp. - Retards.
- Modifiant - Adj. poss.
- Rejeter comme faux - Nebkas.
- Donner soif à - Puciers.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1														
2														
3														
4														
5														
6														
7														
8														
9														
10														
11														
12														

HENRI



BLONDINETTE



GIGI



MANDRAKE



LE FANTÔME



JULIE



Le Titanic revient à la vie!

Il a vogué sur l'étang du parc Pie-XII, samedi

Marie-Eve Lafontaine
Trois-Rivières

■ Le Titanic est revenu à la vie! Devant une trentaine de curieux totalement ébahis, il a vogué sur les eaux de l'étang du parc Pie-XII, de Trois-Rivières, samedi soir. Il ne s'agissait pas de son fantôme ni d'un mirage, c'était vraiment le vrai Titanic mais... en plus petit. Précisément, soixante-quatorze fois plus petit. Et à l'échelle s'il vous plaît!

Son créateur? Ce n'est pas une compagnie britannique ni James Cameron. C'est plutôt M. Roger Simard, un Ouestrifluvien, qui a décidé de faire revivre ce navire grandiose. «J'ai perdu ma femme au mois de mars 1998. J'étais déprimé et je ne savais pas quoi faire. Ma grande fille m'a lancé un défi», raconte-t-il. «C'était la troisième fois qu'il peignait le Titanic, reprend sa fille, Thérèse. Je lui ai dit: Pourquoi tu ne le construis pas pour vrai? Au début, il a ri de moi, mais après il m'a dit qu'il était prêt à le faire.»

Mais relever un tel défi, ce n'est pas une mince affaire. Les sept enfants de M. Simard et ses 14 petits-enfants ont mis la main à la pâte. Le professeur d'électronique à la retraite a commandé un modèle réduit et les plans du manufacturier. Au début, il n'avait pas l'intention de le faire à l'échelle, mais ses deux ingénieurs de fils en ont décidé autrement. «Mes fils venaient chez moi pour vérifier ses dimensions au micromètre près. J'en ai sablé un coup à cause d'eux! C'est pour ça que ce fut si long!», s'esclaffe-t-il.

L'homme de 73 ans a travaillé sur cette réplique du Titanic pendant environ un an à raison d'au moins sept heures par jour. Et son bateau, ce n'est pas un banal modèle réduit. C'est plutôt une véritable petite merveille technologique flottante. D'une longueur de 12 pieds, il fonctionne par télécommande. Celui-ci utilise un ordinateur qui actionne, entre autres, trois moteurs, un gouvernail et un avertisseur sonore. Ce navire est même muni d'un gyrosta-



(Image-Média Mauricie: Stéphane Côté)
Le Titanic est revenu à la vie, samedi, au parc Pie-XII.

bilisateur et d'une caméra vidéo. Annexée à l'ordinateur, celle-ci permet de voir le pont avant comme si on y était.

Une trentaine de figurines prennent place sur cette réplique. On retrouve même Jack et Rose sur le

pont. Le septuagénaire a grandement apprécié le film de James Cameron, mais ce n'est pas vraiment l'histoire d'amour qui l'a captivé.

«Je l'ai visionné à peu près 50 fois. Je l'arrêtais à tout instant pour vérifier des détails du bateau.»

Comme les concepteurs du Titanic, M. Simard assure que sa création est indestructible.

«On a frappé dessus avec un manche de marteau et il n'y a pas eu de dommages. Il n'y a rien qui peut le détruire», affirme-t-il. Malgré

tout, il a pris quelques précautions. En effet, à l'endroit où le véritable Titanic s'est brisé, il a doublé l'épaisseur de la coque...

Le Ouestrifluvien a rencontré quelques obstacles lors de la construction du navire. Au départ, celui-ci tanguait dangereusement tout comme l'original, assure-t-il. «Le Titanic, je le connais maintenant par cœur. Je suis sûr que s'il avait navigué dans une mer houleuse, il n'aurait pas eu besoin d'un iceberg pour couler. Il était beaucoup trop étroit et il penchait d'un côté.»

Est-ce qu'il flotte ce Titanic miniature? Sans aucun doute et les curieux, parents et amis, qui ont assisté à son baptême, ont tous été très impressionnés. «C'est un miracle! C'est un miracle!», ne cessait de crier un jeune garçon tandis que la chanson *My heart will go on* se faisait entendre. Parmi les invités, il y en avait une de marque: Mme Jeanne Simard-Rousseau, la mère de M. Simard, qui fêtait son 95^e anniversaire jeudi dernier. Elle avait huit ans lors du célèbre naufrage. «J'ai suivi cette affaire du début à la fin. Elle m'a toujours fascinée», souligne-t-elle.

M. Simard était évidemment très fier de voir l'enthousiasme que suscite son navire. «Je suis content pour ma famille parce que c'est pour elle que je l'ai fait. C'est pour leur laisser quelque chose. Je suis heureux de voir qu'il va bien et que ça peut amuser des gens.» Amateur de peinture depuis toujours, celui-ci compte bien retourner à ses premiers amours. «Je ne ferai pas d'autres bateaux parce que c'est trop captif. Je vais me remettre à mes peintures, c'est moins long.»

Prudence sur les routes

Trois-Rivières (RL)

■ Depuis le début de la semaine et jusqu'au 16 juillet, des travaux de réparation de joints et d'asphaltage du pont sur l'autoroute 40, au-dessus de l'autoroute 55, à Trois-Rivières-Ouest, sont exécutés. Il faudra donc faire attention puisque une voie sur deux, en direction ouest, sera fermée à la circulation, de 7 h à 18 h.

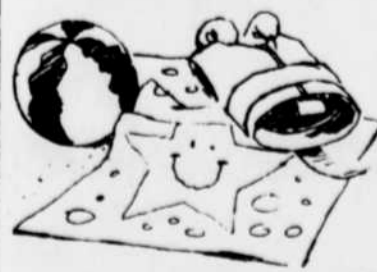
Par ailleurs, Transports Québec avise que des travaux de réfection d'un ponton réalisés sous la bretelle de l'autoroute 55, sortie 182 (autoroute 40 est-Trois-Rivières-Cap-de-la-Madeleine), et sous la bretelle de l'autoroute 40, sortie 196 (autoroute 55 sud-route 155 sud-Trois-Rivières-pont Laviolette), sur une distance de 0,1 km, jusqu'au 1er août. Ces travaux entraîneront occasionnellement l'entrave partielle d'une voie. Les travaux s'effectueront la semaine, de 7 h à 17 h30. En cas de pluie, ils seront reportés.

Sur la 40, à Pointe-du-Lac, des travaux de réparation de joints et d'asphaltage du pont sur le Chemin des petites terres sont effectués jusqu'au 16 juillet. De 7 h à 18 h, la circulation se fera en alternance alors qu'il y aura fermeture d'une voie sur deux.

Également, des travaux de terrassement, de structure de chaussée et d'asphaltage seront effectués, à l'intersection de l'autoroute 55 et des routes 155 et 161, à Saint-Célestin, jusqu'au 5 septembre, sur une distance de 1,3 km.

La nature des travaux entraînera la fermeture d'une voie sur deux et la circulation se fera en alternance, du lundi au vendredi, de 7 h à 17 h30. ●

Un peu de natation...



PARTICIPATION

petit train va loin

C'EST MAGIQUE!



BERLINE ACCORD DX

288\$*

par mois, location 48 mois
TRANSPORT et PRÉPARATION INCLUS

INCLUANT :

- Air climatisé
- Régulateur de vitesse
- Coussins gonflables conducteur et passager (SRS)
- Radio AM/FM stéréo cassette
- Moteur 2,3 litres de 135 chevaux
- Antivol immobilisateur
- Et bien plus...

0\$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ

OPTION 0\$ COMPTANT À 318\$ PAR MOIS**



(Roues en alliage disponibles en option)

5,8%*** ou **60 mois** sur toutes les berlines Accord 4 cylindres 1999.

GARANTIE 5 ANS • 100 000 KM

*Location-bail offerte exclusivement par Honda Canada Finance Inc. portant sur la berline Accord DX 1999 à transmission manuelle (modèle CF854X) neuve. Echange ou comptant de 1 262 \$ et la première mensualité sont exigibles. Taxes, assurance et immatriculation en sus. Limite de 96 000 km, frais de 0,10 \$ le kilomètre excédentaire. **Option 0 \$ comptant : versement mensuel de 318 \$ pendant 48 mois pour la berline Accord DX 1999 (modèle CF854X). La première mensualité exigible à la livraison. Taxes, assurance et immatriculation en sus. Limite de 96 000 km, frais de 0,10 \$ le kilomètre excédentaire. ***Programme de financement de Honda Canada Finance Inc. à 5,8 % offert à l'achat de tout modèle berline Accord 4 cylindres 1999 neuf en inventaire pour des termes de 24, 36, 48 ou 60 mois. Un versement initial pourrait être exigé. Sujet à l'approbation du crédit. Offres d'une durée limitée. Roues en alliage illustrées sont disponibles en option. Tous les détails chez votre concessionnaire Honda.

VOS CONCESSIONNAIRES HONDA DU QUÉBEC

HONDA

CONÇUES ET CONSTRUITES SANS CONCESSION

Louise Arbour apporte un espoir de justice au Kosovo

Celina, Yougoslavie (PC)

Les albanophones qui ont survécu aux atrocités ayant eu cours au Kosovo en auront certainement long à raconter à l'occasion de la visite de la procureure générale du Tribunal pénal international, Louise Arbour, qui y entame aujourd'hui même une visite.

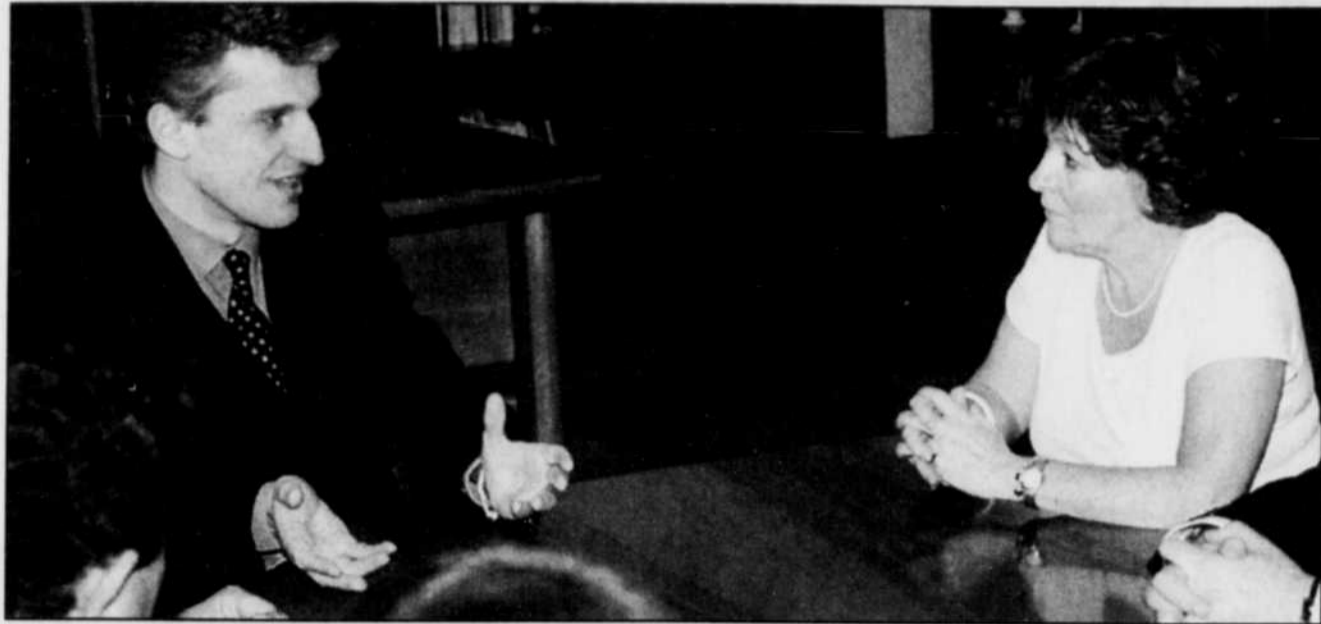
Mme Arbour, qui ne pouvait même pas mettre les pieds en Yougoslavie, il y a six mois, effectue son premier séjour au Kosovo, où des équipes de médecins légistes sont déjà à pied d'oeuvre pour constituer un dossier de ces atrocités attribuées au président yougoslave Slobodan Milosevic.

Des douzaines de charniers sont actuellement sous enquête, dont un à Celina même où 18 experts en médecine légale effectuent des recherches.

Milosevic et quatre de ses principaux associés ont été accusés, en mai, de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre.

«Nous croyons que les accusations contre Milosevic sont fondées», a déclaré Mme Arbour lundi à la télévision de Tirana, en Albanie, avant de monter à bord d'un hélicoptère à destination de Skopje, en Macédoine.

Mme Arbour a ajouté que son bureau devrait émettre de nouvelles accusations à l'endroit des person-



La procureure générale du Tribunal pénal international, Louise Arbour, a rencontré le premier ministre albanais Pandeli Majko à Tirana.

nes soupçonnées d'avoir commis des atrocités au Kosovo.

Le dossier des atrocités compilé jusqu'à présent contre le président Milosevic et ses associés est déjà bien lourd et porte sur le meurtre et la déportation de milliers d'albanophones, a expliqué Mme Arbour.

À la question de savoir s'il était réaliste de penser que Milosevic subirait un procès, Mme Arbour a

répondu: «Je crois que c'est très réaliste. Le problème, c'est quand et comment... Je pense toutefois que le processus est irréversible. Ça ne fait aucun doute pour moi.»

Mme Arbour avait déjà tenté, en janvier dernier, de pénétrer au Kosovo pour y constater de visu les atrocités qui y étaient rapportées, mais les dirigeants yougoslaves n'ont jamais voulu la laisser entrer.

Originaire de Montréal, Mme Arbour a été juge à la Cour d'appel de l'Ontario avant de rejoindre le TPI il y a trois ans, poste qu'elle quittera sous peu pour devenir juge à la Cour suprême du Canada, le 15 septembre.

Outre l'Albanie, la Macédoine et le Kosovo, Mme Arbour doit se rendre à Sarajevo, en Bosnie, et à Zagreb, en Croatie. ●

La pétition contre Milosevic interdite

Belgrade (AP)

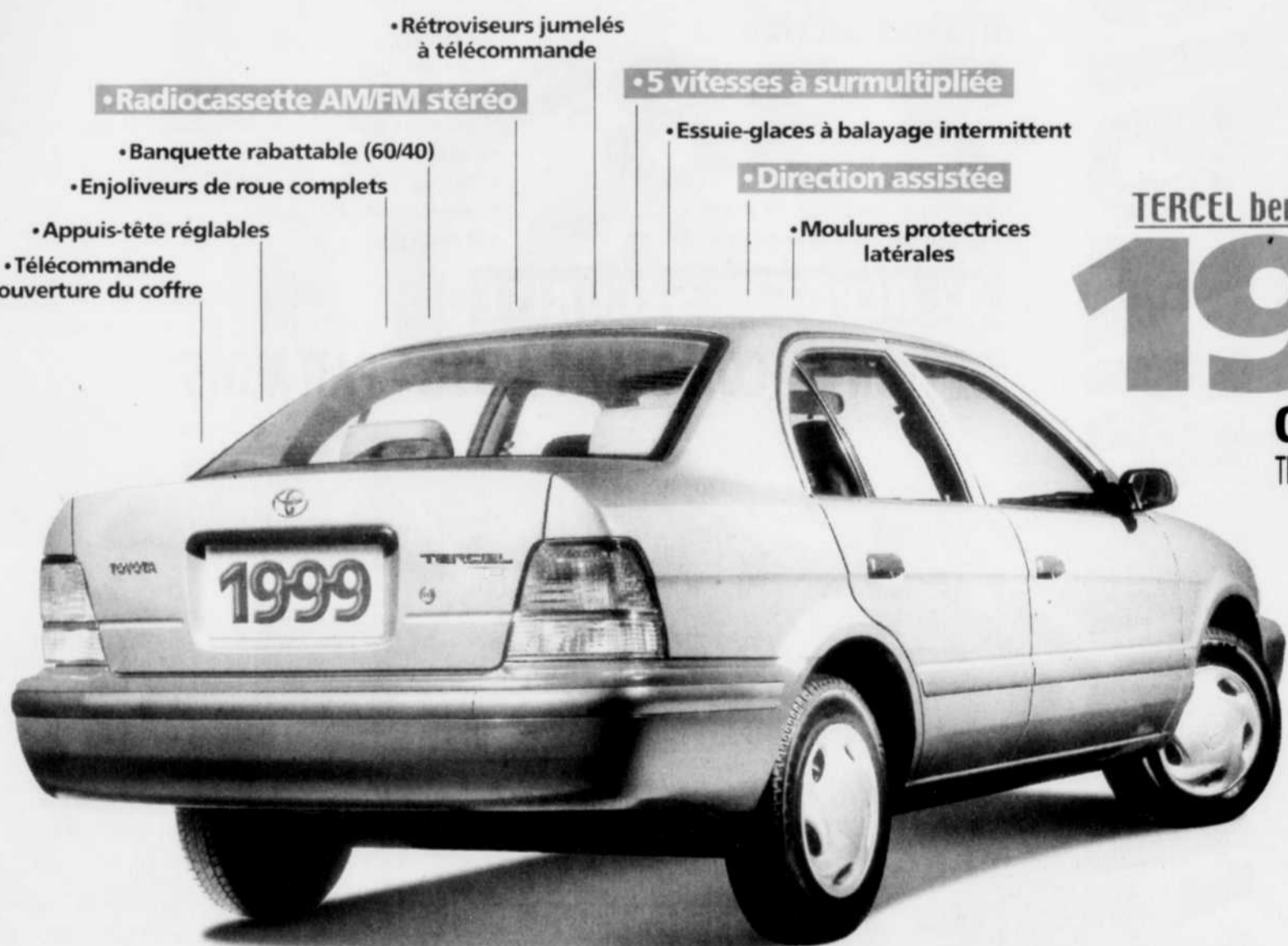
Alors que de nouvelles manifestations contre le président yougoslave Slobodan Milosevic ont eu lieu lundi en Serbie, la police de Belgrade a interdit la circulation d'une pétition lancée par l'opposition pour demander le départ de M. Milosevic, a affirmé un porte-parole de la coalition d'opposition de l'Alliance pour le changement.

Face à cette montée en puissance de l'opposition serbe, le parti de la Gauche yougoslave unie (YUL) a accusé cette dernière de vouloir déstabiliser le pays. Cette formation dirigée par Mirjana Markovic, l'épouse de Milosevic, a appelé à l'unification de tous les partis de gauche pour contrer «les menteurs et la manipulations qui veulent déstabiliser la Yougoslavie».

La pétition de l'Alliance était diffusée en 22 points de la capitale yougoslave, a précisé le porte-parole Srdja Popovic, pour qui la réaction de la police constitue «un signal clair qui montre que le régime de Milosevic est nerveux et proche de sa fin». ●

Vente surprise TERCEL

Toute une berline,
pour un tout tout tout tout tout tout
petit petit petit petit
prix.



•Rétroviseurs jumelés à télécommande

•Radiocassette AM/FM stéréo

•Banquette rabattable (60/40)

•Enjoliveurs de roue complets

•Appuis-tête réglables

•Télécommande d'ouverture du coffre

•5 vitesses à surmultipliée

•Essuie-glaces à balayage intermittent

•Direction assistée

•Moulures protectrices latérales

TERCEL berline

1999\$
par mois / location 48 mois¹

0\$ comptant
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

MENSUALITÉS	COMPTANT ²
165\$	1 500\$
182\$	750\$
199\$	0\$

OU

Financement à l'achat

2,8% jusqu'à 48 mois



Programme de location au détail de Toyota Canada Inc. sur approbation de crédit par Crédit Toyota. Immatriculation, assurances et taxes en sus. ¹Offre valable sur les modèles Tercel BC53LM-BA neufs en inventaire, tous et livrés au plus tard le 31 juillet 1999. Premier versement de 228,90 \$ et dépôt de garantie de 250 \$ exigibles au moment de la livraison. Franchise de 96 000 km; frais de 7¢ du kilomètre excédentaire. ²Taxes en sus ou échange équivalent. ³Offre de financement à l'achat de 2,8% valable sur tous les modèles Tercel 1999. Véhicule aux fins de présentation seulement. Détails chez votre concessionnaire Toyota participant.

Votre concessionnaire



TOYOTA

VIVEZ L'EXPÉRIENCE DE LA QUALITÉ



BOUCHERVILLE
Toyota Dorval
655-2360

BROSSARD
Brossard Toyota
445-0577

CANDIAC
Candiac Toyota
659-6511

CHAMBLY
Chamblé Toyota
658-4334

CHATEAUGUAY
Châteauguay Toyota
692-1200

GATINEAU
Toyota Gatineau
568-0066

HULL
Villia Toyota
776-0077

ÎLE PERROT
Île Perrot Toyota
453-2510

JOLIETTE
Joliette Toyota
759-3449

LACHINE
Sorelli Lexus Toyota
634-7171

LACHUTE
Lachute Toyota
562-6662

LAVAL
Lexus Toyota
687-2634

LAVAL
Vimont Lexus Toyota
668-2710

LONGUEUIL
Longueuil Toyota
674-7474

MONT-LAURIER
Claude Auto
623-3511

MONTREAL
Alix Toyota
376-9191

MONTRÉAL
Chasse Toyota
527-3411

MONTRÉAL
Houle Toyota
351-5010

MONTRÉAL
Lexus Toyota Gabriel
748-7777

MONTRÉAL
Toyota Centre-Ville
935-6354

MONTRÉAL
Toyota Pie IX
329-0909

POINTE-CLAIRE
Fairview Toyota
694-1510

REPENTIGNY
Repentigny Toyota
581-3540

ST-EUSTACHE
Toyota St-Eustache
473-1872

ST-HYACINTHE
Angers Toyota
774-9191

ST-JEAN
Déry Toyota
359-9000

ST-JÉRÔME
Toyota St-Jérôme
438-1255

ST-LÉONARD
St-Léonard Toyota
252-1373

STE-AGATHE
Toyota A
Ste-Agathe
774-9191

STE-AGATHE
Ste-Agathe
742-4596

STE-THERÈSE
Blainville Toyota
435-3685

SHAWINIGAN
Mauricie Toyota
539-8393

SOREL
Automobile
Pierre Lefebvre
742-4596

TERREBONNE
Automobiles
L.G. Léveillé
471-4117

THURSO
Auger & Frères
985-2218

TROIS-RIVIÈRES
Trois-Rivières Toyota
374-5323

VALLEYFIELD
G. Couillard
Automobiles
373-0850

VERDUN
Woodland Toyota
761-3444



www.toyota.ca



Tout un départ pour Schofield — page 18

Sports

Une absence prolongée? — page 19



Toute une logistique

Patrick Chauvette
Trois-Rivières

Le championnat canadien de baseball Sélect, qui se tiendra à Trois-Rivières du 15 au 18 juillet, demande une très grande planification de la part du comité organisateur ainsi que des nombreux bénévoles qui travailleront sans relâche pour offrir aux amateurs de la Mauricie un championnat à la hauteur du calibre de jeu présenté par les jeunes. Rappelons que le championnat Sélect regroupera les meilleurs joueurs de baseball 18 ans et moins au Canada. Dix provinces seront représentées dont les Ailes du Québec, la délégation sélect mise sur pied par Baseball Québec.

Le président des Aigles de Trois-Rivières, Réal Lajoie, est l'un des principaux artisans de cette lourde organisation. Ouvrant depuis longtemps sur la scène du baseball régional, M. Lajoie se dit emballé à l'idée d'organiser un événement d'une telle envergure. «Le championnat canadien de baseball Sélect est un événement majeur à tenir dans notre ville, cet été», assure-t-il. «Les gens vont être bien surpris du gigantisme du tournoi.»

Outre M. Lajoie, environ 75 bénévoles se chargeront de la bonne tenue de l'événement durant les quatre jours de compétition. Ces bénévoles seront répartis sur deux comités afin de pouvoir couvrir les deux sites de compétition, soit le stade municipal de Trois-Rivières et le terrain du parc Martin-Bergeon, à Cap-de-la-Madeleine. Des autobus s'occuperont du transport des joueurs entre les deux terrains et le site d'hébergement, gracieuseté des Autobus Hélie. Tous les joueurs de baseball seront hébergés dans les résidences de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

«Tout le terrain de l'Exposition sera mis à contribution durant ce championnat canadien de baseball. Le Pavillon de la jeunesse, servira quant à lui de cafétéria pour nourrir tous ces athlètes. Encore là, c'est nous qui allons assurer le transport des jeunes vers la cafétéria», poursuit M. Lajoie. «Pour vous prouver que le championnat de baseball est un événement d'envergure à Trois-Rivières, Baseball Canada a réservé 55 chambres d'hôtel dans la région pour recevoir les responsables du programme ainsi que les arbitres pour les parties. Grâce à des véhicules de courtoisie prêtés par Formule Pontiac 2000, nous allons nous occuper également du transport des arbitres vers les terrains de baseball», de dire Réal Lajoie.

Michel Hamelin, président de Baseball Québec région Mauricie et Sylvain Lalonde, directeur général de Baseball Québec seront les autres personnes responsables des activités durant ce championnat canadien de baseball. Il y aura un banquet d'ouverture mercredi à 18 h, à la bâtisse industrielle. Les cérémonies d'ouverture auront lieu jeudi à 19 h au stade de Trois-Rivières. Ce sera suivi à 20 h par le match opposant les Ailes du Québec et l'équipe de l'Alberta.

«L'équipe du Québec et celle de l'Ontario seront à surveiller pendant ce tournoi», raconte Réal Lajoie. «Il y a toujours eu une bonne rivalité entre les deux provinces. Il sera intéressant de surveiller leur match de samedi à 19 h au stade de Trois-Rivières. J'espère que la population viendra en grand nombre assister à du baseball de qualité présenté par des jeunes qui veulent percer dans ce sport. On se croise les doigts pour que la température soit avec nous durant le tournoi.»

Au niveau des meilleurs

Alexandre Marchand termine septième aux Universiades

Steve Turcotte
Trois-Rivières

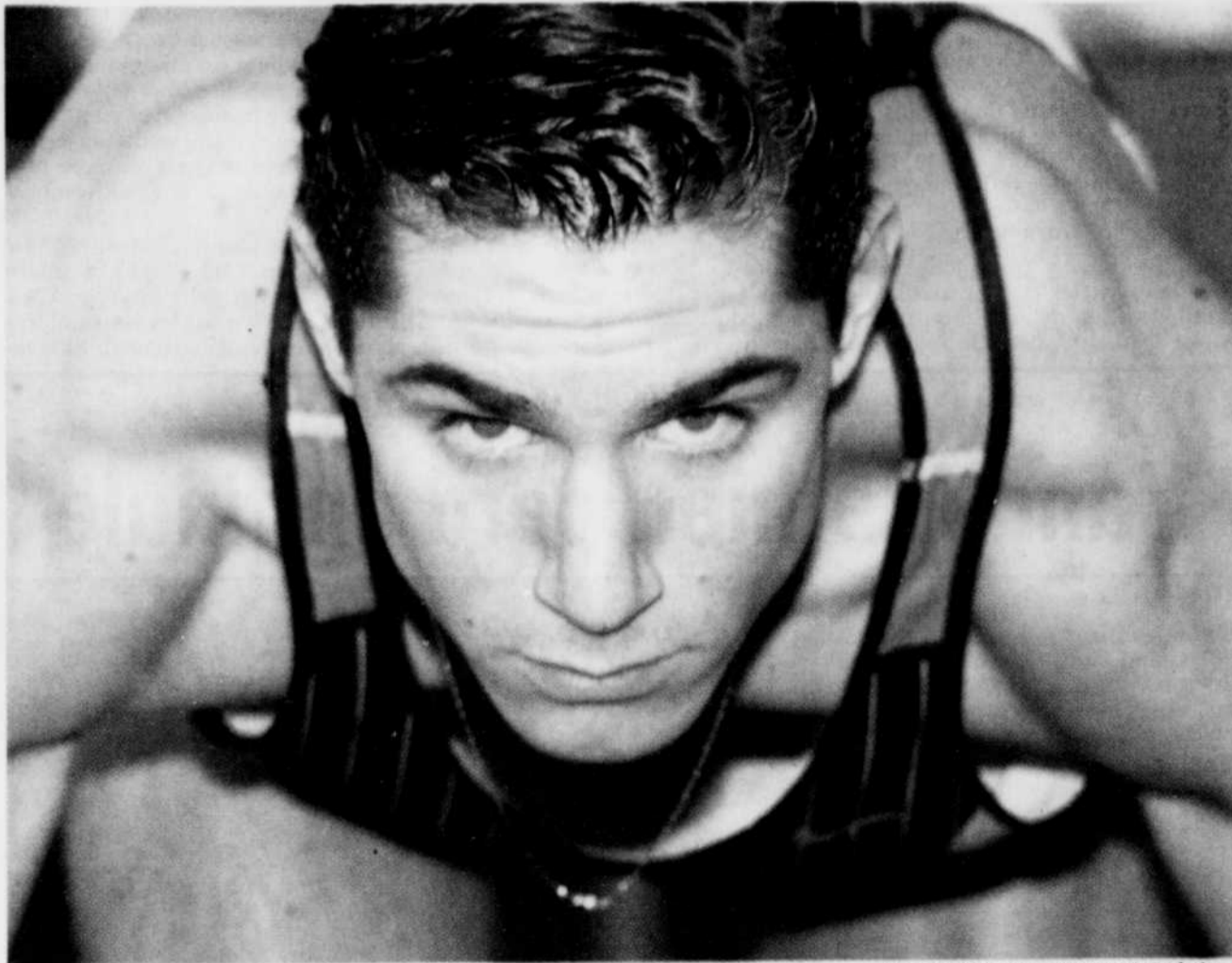
Alexandre Marchand a finalement payé le prix pour s'être entraîné comme un déchaîné au cours des derniers jours. Le sprinter a terminé septième en grande finale de l'épreuve du 400 mètres haies du championnat du monde universitaire, franchissant la distance en 49,72 secondes, son deuxième meilleur temps à vie.

Nullement rassasié par sa présence en finale, Marchand avait pris la décision de retrancher deux foulées entre les haies 1 à 3 afin d'espérer un meilleur chrono. Un pari audacieux s'il en est un!

Marchand a tenu parole. Il a modifié son plan de course mais il a malheureusement manqué d'énergie en fin de parcours. «J'ai réussi à retrancher deux foulées, de sorte que j'étais au plus fort de la lutte jusqu'à la septième haie. Mais je n'ai pu maintenir la cadence, et contre de tels coureurs, tu ne peux te permettre un tel relâchement», explique-t-il depuis l'Espagne.

Marchand n'en est pas moins fier de sa performance. «Je le répète, j'ai abordé cette compétition comme un entraînement et je ne pensais même pas faire la demi-finale. Dans ce contexte, j'accueille cette septième place avec énormément d'optimisme pour les prochaines compétitions qui s'en viennent.»

Plus que son rang final, Marchand a apprécié la façon dont s'est terminé le championnat. «Tu sais, il fallait avoir beaucoup de guts pour essayer un nouveau plan de course en finale d'un championnat du monde. Je l'ai réalisé avant le départ alors que j'étais incapable de chasser la nervosité. Je savais que ce n'était pas le genre d'endroit pour se casser la gueule! Mais ce changement va m'être bénéfique. Je sais maintenant



(Image-Média Mauricie: Marie Duhaime)

Après les résultats concluants au championnat du monde universitaire, Alexandre Marchand croit qu'il peut dès maintenant adopter le même plan de course que les meilleurs au monde.

de je peux me battre contre les meilleurs au monde», lance-t-il.

Ses fabuleux résultats des derniers jours obligeront maintenant l'athlète de l'année au sein de l'Union sportive interuniversitaire du Canada à changer quelque peu ses plans pour les prochaines semaines. «Je devais adopter ce nouveau plan de course dans un an. Mais, comme j'ai réussi à le faire en finale

du championnat du monde universitaire, je ne vois pas pourquoi j'attendrais plus longtemps. D'autant plus que ça me permettra de m'améliorer sensiblement à l'approche des Jeux panaméricains et du championnat du monde ouvert.»

Une autre finale?

Marchand pourrait retourner en piste dès aujourd'hui alors que le

Canada sera de la finale du 4 X 400 mètres. Enormément fatigué, il pourrait par contre décider de déclarer forfait, lui qui doit être le dernier Canadien à recevoir le témoin. «Présentement, je suis très mal en point et il n'est pas question que je risque une blessure ici. Mais si demain je me sens mieux, je vais essayer d'aider mes coéquipiers à bien faire.»

Pedro pas très intimidé

Boston (AP)

Res sont les frappeurs qui ont causé des ennuis à Pedro Martinez cette saison. Il ne se préoccupera donc pas trop d'avoir à affronter les Sammy Sosa et Mark McGwire de la Ligue nationale.

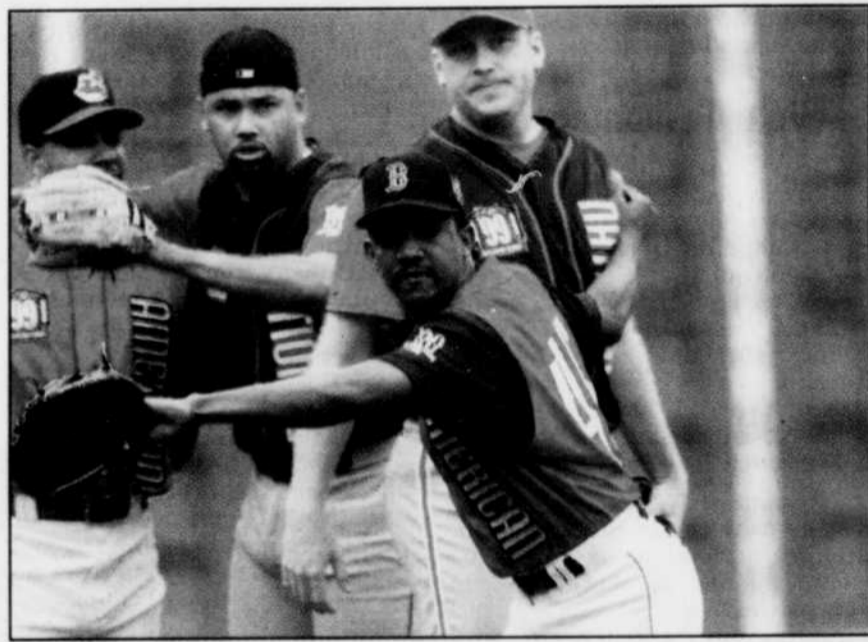
«Devrais-je me mettre à pleurer?», s'est enquis Martinez en riant hier.

Non, tout ce qu'il aura à faire, c'est de continuer à lancer comme il l'a fait depuis le début de la saison. Il présente un dossier de 15-3, il compte le plus de victoires de tous les lanceurs des ligues majeures, et il a conservé une moyenne de points mérités de 2,10. Il sera le lanceur partant de la formation de la Ligue américaine ce soir devant ses propres partisans lors du match des étoiles. Il sera opposé à Curt Schilling, de Philadelphie.

«Je lancerai de la seule façon que je connaisse, a dit Martinez. Je ne changerai rien à rien.»

Ce ne sont pas vraiment là de bonnes nouvelles pour les frappeurs de la Ligue nationale, qui ont dû l'affronter pendant ses six saisons dans leur circuit.

En 132 manches et deux tiers, Martinez n'a permis que cinq cir-



(Photo - AP)

Pedro Martinez s'est plié à un léger exercice hier, en compagnie de son rival de ce soir Curt Schilling. Manny Ramirez et Jose Lima assistaient également à la scène.

de l'Arizona. Johnson a un dossier de 9-7. Il a subi la défaite à ses quatre dernières décisions, même s'il a retiré 54 frappeurs sur des prises et qu'il n'a permis que cinq points mérités. Ses coéquipiers n'ont pas marqué à ses 34 dernières manches.

«Je suis très honoré d'avoir été choisi pour commencer le match, a dit Schilling (13-4). Mais quand je jette un coup d'oeil à la formation adverse je me dis que ça ne m'aurait pas dérangé non plus de lancer au deuxième ou troisième rang.»

Schilling, qui en est à son troisième match des étoiles, a ajouté: «Je suis plus nerveux à la veille de ce match que jamais auparavant dans ma carrière.»

Comme Martinez, Schilling a des liens avec les Red Sox. Ce sont eux qui l'avaient repêché en 1986 avant de l'échanger avec Brady Anderson aux Orioles de Baltimore en retour de Mike Boddicker en 1988.

Schilling a remporté cinq victoires d'affilée. À son dernier départ, il a complété son septième match, disposant de Baltimore 4-2 vendredi.

Schilling aura à faire face à une redoutable formation. Kenny Lofton, de Cleveland, évaluera au champ gauche et sera le premier frappeur. Il

sera suivi de l'inter Normar Garcia-parra, de Boston, du voltigeur de centre Ken Griffey, de Seattle, du voltigeur de droite Manny Ramirez, de Cleveland, du joueur de premier but Jim Thome, de Cleveland, du joueur de troisième but Cal Ripken, de Baltimore, du frappeur de choix Rafael Palmeiro, du Texas, du receveur Ivan Rodriguez, du Texas, et du joueur de deuxième but Roberto Alomar, de Baltimore.

Palmeiro commence le match à la place de Jose Canseco, de Tampa Bay, qui a subi une opération pour une hernie discale dimanche. Canseco croit même que sa carrière pourrait être terminée.

La formation qui affrontera Martinez sera composée de l'inter Barry Larkin, de Cincinnati, du voltigeur de droite Larry Walker, du Colorado, du voltigeur de centre Sammy Sosa, de Chicago, du joueur de premier but Mark McGwire, de St. Louis, du joueur de troisième but Matt Williams, de l'Arizona, du frappeur de choix Jeff Bagwell, de Houston, du receveur Mike Piazza, de New York, du voltigeur de gauche Jeromy Burnitz, de Milwaukee, et du joueur de deuxième but Jay Bell, de l'Arizona.

Laporte est choisi

Robert Martin
Trois-Rivières

La direction des Patriotes présentera, ce matin en conférence de presse, son nouvel entraîneur-chef pour la saison 1999-2000. Le Nouvelliste a appris de sources sûres que Jacques Laporte prendra la relève d'Eric Lavigne pour la prochaine campagne.

En raison de sa très grande expérience, du fait qu'il était l'un des adjoints de Lavigne la saison dernière, et parce qu'il possède une solide expérience sur le plan administratif, Laporte devenait un choix logique.

Joint à son domicile de Joliette, le nouvel entraîneur-chef des Patriotes n'a pas voulu confirmer l'information. Mais le ton de sa voix laissait présager qu'il était l'élu. «Le processus de sélection fut une bonne expérience en soi. J'estimais avoir les atouts pour prendre la relève d'Eric (Lavigne). Mais, je ne puis en dire plus», de confier Jacques Laporte.

L'aspect administratif revêtait une importance particulière dans les critères de sélection des dirigeants des Patriotes. Laporte a été, pendant quelques saisons, gérant et copropriétaire du National de Joliette. Il a, de plus, acquis une solide expérience dans le domaine des affaires.

Si Laporte n'a pas voulu confirmer sa sélection, Alain Groleau ne s'est cependant pas caché pour dire qu'il avaient été informé que sa candidature n'avait pas été retenue. Il disait avoir acquis la certitude que le choix se porterait sur Laporte. «J'ai la nette impression qu'il (Jacques Laporte) a été le choix des Patriotes. Pour le reste, je sais que la candidature d'Eric Cool n'a également pas été retenue.», disait Groleau.

Autres textes

— page 21

cuits, a retiré 184 frappeurs sur des prises et n'a donné que 24 buts sur balles.

«Je pense que je n'ai jamais encore obtenu un seul coup sûr contre lui», a dit Robbie Alomar, de Cleveland.

Il n'y avait aucun doute qu'il allait être choisi, compte tenu de son dossier exceptionnel à Fenway Park.

«Il était mon seul choix», a dit Joe Torre, gérant de la Ligue américaine.

Pour ce qui est de Schilling, il ne l'a su que dimanche quand Bruce Bochy, gérant de l'équipe de la Ligue nationale, lui a téléphoné. L'autre grand candidat était le gaucher Randy Johnson, des Diamondbacks

Le vent a dérouté les golfeurs

Un seul a remis une carte sous la normale lors de la qualification du championnat amateur du Québec

Robert Martin Shawinigan-Sud

Lorsque le vent s'est levé, au moment même où les 120 participants prenaient le départ de la ronde de qualification en vue du championnat de golf amateur du Québec (qui se tiendra jeudi, vendredi et samedi), les habitués du Mémorial ont alors prévu qu'une ronde de 74 suffirait pour obtenir l'une des neuf places encore disponibles.

En remettant leur carte de 74, André Désilets, du Club de golf DuMoulin, et Philippe Auger-Giroux, de Cap-Rouge, se sont qualifiés. Ils ont été toutefois devancés par sept autres compétiteurs, dont Louis Dumont, du Club de golf Alpin, qui a disputé la meilleure ronde de la journée en inscrivant un pointage de 70.

Il fut d'ailleurs le seul à jouer sous la normale. Deux joueurs ont joué la normale, 71, soit Martin Renaud, du Club de golf Le Mirage, et Steve Simard, de Chibougamau.

Paul Schofield, de Beloeil, doit sa qualification à un trou d'un coup inscrit au trou numéro 11 et à un angle réussi au 16e. Il a remis une carte de 72, tout comme Sylvain Laplante de Vallée des Forts.

Schofield a réussi son «as» à l'aide d'un fer sept depuis le tertre de départ à 174 verges de l'objectif. «Ça ne pouvait arriver à un meilleur moment dans la ronde», disait celui qui, il y a à peine deux semaines, a inscrit un autre exploit du genre sur le parcours de Beloeil. C'était son quatrième «as» à vie.

À 73, on retrouvait Marc-André Lapointe, de Vallée du Richelieu, et Raymond Lacoste, de Kanata.

Un seul Mauricien qualifié

André Désilets a donc été le seul des 15 golfeurs de la Mauricie à se qualifier. «Je me suis présenté ici sans objectif précis, si ce n'est de faire de mon mieux. Je ne fais pas beaucoup de compétition, à part les petits paris que je prends avec mes amis qui ont certes contribué à l'amélioration de mon jeu. J'avoue

que je n'aime pas tellement payer. Je préfère empocher», disait-il sur une note d'humour.

«Le terrain est en parfaite condition, et il a fallu composer avec des verts rapides. Le vent a aussi rendu le parcours plus difficile aujourd'hui, mais je suis satisfait de ma ronde», ajoutait Désilets. Et avec raison, car pour remettre une carte de 74, trois au-dessus de la normale, il fallait avoir joué une bonne ronde.

Le meilleur

La meilleure ronde de la journée a été celle de Louis Dumont qui n'avait disputé qu'une quinzaine de matchs depuis le début de la saison. «Je travaille beaucoup et en plus j'ai fait un stage en physiothérapie pendant le mois de juin. Je suis plus qu'heureux de cette qualification», disait-il.

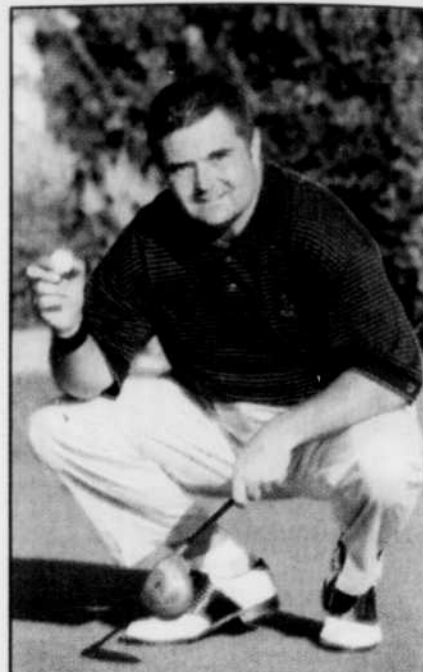
En route pour cette qualification, Dumont, du Club Alpin, a inscrit trois oiselets et deux bogeys. «C'est surtout mon jeu sur les verts qui m'a grandement aidé», disait-il. Et com-

ment! Dumont n'a eu besoin que de 27 coups roulés.

Martin Renaud a été le meneur jusqu'à ce que Dumont se présente avec sa carte de pointage. Le champion du Club de golf Le Mirage était très heureux de cette ronde qui lui a permis d'obtenir son laissez-passer pour le championnat québécois qui débute jeudi.

«Ce n'était pas facile aujourd'hui avec ce vent. D'autant que chacun des trous de ce parcours, que je n'avais jamais foulé avant, avait sa surprise. C'est ma meilleure ronde à vie et elle vient au bon moment», de dire Renaud.

Dans l'ensemble, les participants n'avaient que des éloges à faire sur le parcours du Mémorial. La déception vient surtout du fait qu'un seul joueur de la Mauricie soit parvenu à se qualifier. À compter de jeudi, ils seront cependant 13 à défendre les couleurs des clubs de la Mauricie, dont trois du club hôte: Carl Dumont, Pierre Châteauneuf et Martin Leclair. ●



(Photo - Sylvain Mayer) Paul Schofield a réussi un trou d'un coup, hier à Shawinigan-Sud.

Survol de la région

Yann Mathieu perd en finale

Trois-Rivières

Le tennisman en fauteuil roulant de Grand-Saint-Esprit Yann Mathieu a été défait en finale du tournoi d'Allentown, près de Philadelphie, en fin de semaine. Mathieu,



Ann Boisvert

premier favori, s'est incliné contre la deuxième tête d'affiche de la classe B, l'Américain Aaron Gunn, en trois manches de 5-7, 7-6 (7-3) et 3-6.

«J'ai eu un parcours plus difficile, en ronde préliminaire, et je crois que c'est la fatigue qui m'a désavantagé», a commenté l'athlète de Grand-Saint-Esprit.

En double, avec l'Américain Billy Eno, de la Caroline du Nord, Mathieu a remporté la finale en deux manches, 6-3 et 7-5, contre une équipe de Baltimore.

Pour Yann Mathieu, le tournoi d'Allentown était son dernier en classe B. Son prochain séjour au pays de l'Oncle Sam se fera avec les joueurs de la classe A, le dernier week-end du mois d'août, à Albany, dans l'État de New-York.

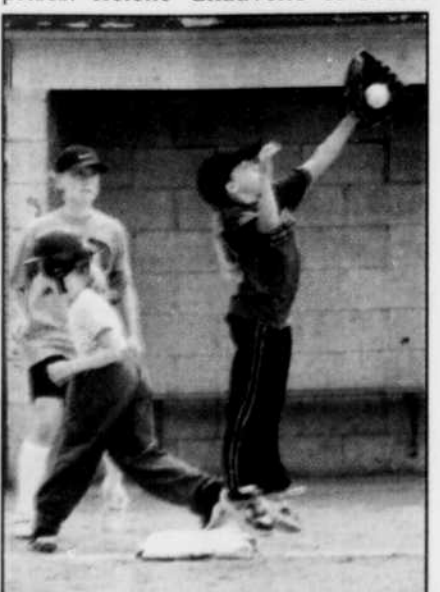
D'ici là, deux tournois à Vancouver, en classe ouverte, de même qu'une démonstration publique, au terrain de tennis municipal de Nicolet, le 24 juillet, sont à son agenda.

Drummondville championne

Les représentantes de Drummondville ont remporté les grands honneurs du championnat provincial de balle lente qui a eu lieu en fin de semaine à Saint-Boniface au terme des deux matchs de la finale contre le Biermans Club de Shawinigan. Les Shawiniganaises ont remporté le premier match 6-5 avant de s'incliner par 13-4 lors de la rencontre décisive. Karine Duplin a enregistré la défaite au monticule pour l'équipe de la Mauricie, tandis que la victoire est allée à Guylaine Jacob.

Les deux équipes finalistes du championnat provincial ont obtenu officiellement leur laissez-passer pour le championnat canadien de l'an 2000 qui aura lieu à Kamloops, en Colombie-Britannique, du 3 au 7 août.

Pendant le championnat, quatre joueuses se sont illustrées de belle façon en catapultant la balle de l'autre côté de la clôture à plusieurs reprises. Hélène Chauvette et Jessie



(Photo - Sylvain Mayer) Les tout-petits ont donné tout ce qu'ils avaient à Saint-Boniface!



(Photo Alain Bédard) Le championnat québécois de balle rapide était présenté en fin de semaine, à Saint-Léonard-d'Aston.

Chartier, du Biermans Club, de même que Nathalie Chaput et Mélanie Belisle, de Drummondville, ont produit plusieurs points sur la longue balle pour leur équipe respective.

Du côté du tournoi 15-18, les Yankees de Shawinigan-Sud et l'Express de Saint-Georges ont remporté la finale de leur section.

Chez les toutes petites, Sainte-Marthe et Saint-Georges ont fait match nul 15-15, tandis que Shawinigan-Sud s'imposait par 9-7 sur Saint-Tite.

Vélo de montagne

Deux coureurs de la région ont fait d'excellentes performances en fin de semaine à la sixième tranche de la Coupe du Québec de vélo de montagne qui avait lieu à Saint-Félicien. Chez les senior élite, le Trifluvien Luc Desrosiers a terminé quatrième sur une vingtaine de concurrents alors que dans la catégorie senior sport, le Madelinois Pierre Beaulieu enregistrait sa troisième pole position consécutive.

Soixante-six coureurs étaient inscrits dans la classe senior sport. Beaulieu a terminé avec presque quatre minutes d'avance sur son plus proche rival.

Les Lafontaine dans l'Ouest

Les deux frères Lafontaine, Bruno et Martin, de Cap-de-la-Madeleine, sont actuellement dans l'ouest du pays où ils participent à différentes épreuves du circuit canadien de vélo de montagne. La quatrième tranche de la Coupe du Canada avait lieu à Canmore et les deux jeunes athlètes étaient en lice.

Pour l'ainé Bruno Lafontaine, l'heure est toujours à la remise en forme. Après une épreuve de deux heures et demie, le coureur de 23 ans a terminé au 43e rang sur 75 inscrits en classe senior élite. Son jeune frère Martin a pour sa part pris la septième position de la catégorie junior expert, s'imposant sur la majorité de la délégation de l'Ontario.

Championnat provincial de balle rapide

La municipalité de Saint-Léonard-d'Aston a été l'hôte, en fin de semaine, du championnat provincial de balle rapide mineur. Quinze équipes se sont présentées dans les catégories moustique (3), benjamine (3), cadette (4) et midjet (5). Des équipes de la région du Centre-du-Québec étaient en lice, mais aucun représentant de la Mauricie n'a participé à la compétition.

À l'exception des moustiques, les champions de toutes les autres catégories ont obtenu leur laissez-passer pour le championnat de l'Est du Canada ou le championnat canadien.

Le Centre-du-Québec a réussi à s'imposer chez les moustique, par 3-2 sur Portneuf, alors que les équipes de cette dernière municipalité remportaient les honneurs chez les benjamins et les cadets, par 5-0 sur l'Express de Saint-Léonard, et par 7-0 sur Bellechasse. Saint-Damien a par ailleurs eu le meilleur sur New Richmond, 5-0, dans la catégorie midjet.

Mathieu Lessard et Olivier Grandmaison, du Centre-du-Québec, ont été nommés respectivement lanceur du tournoi et joueur le plus utile, chez les moustiques, tandis que Kevin Martin, de l'Express de Saint-Léonard, était couronné le joueur le plus utile chez les benjamins.

Chez les cadets, c'est le jeune Olivier Forêt qui a retenu l'attention. Même si son équipe ne s'est pas rendue en finale, le talent du jeune homme lui a permis de recevoir le titre du meilleur frappeur du tournoi. Son grand chelem, frappé à plus de 300 pieds du marbre, et ses trois triples en ont fait l'étoile de sa catégorie.

Forts du succès de leur événement, les bénévoles de l'organisation du championnat provincial de balle rapide mineur de Saint-Léonard ont décidé de poser leur candidature pour la présentation du prochain championnat de l'Est du Canada, catégorie benjamine, pour l'an 2000. La réponse sera connue au mois d'octobre prochain.

Patinage artistique

Marie-Luc Jodoin et Annie-Claude Rochette ont participé en fin de semaine à leur première compétition internationale, à Lake Placid, dans le cadre de la série North American Challenge Skate.

La jeune Jodoin est revenue avec une petite déception au coeur. L'athlète du club de patinage artistique de Trois-Rivières-Ouest a connu quelques difficultés dans l'exécution de son programme court, ce qui l'a relégué au septième rang des huit concurrentes en lice. Elle a pris une enviable deuxième place au terme de son programme long pour un cumulatif d'une cinquième position.

Pour sa part, Annie-Claude Rochette a livré la marchandise à ses deux épreuves, terminant septième et cinquième pour une septième place au classement final.

Les deux patineuses de la Mauricie se sont mesurées à l'élite novice du Canada et des États-Unis. ●

Journée décevante pour la Mauricie

Shawinigan-Sud (RM)

Ce fut une journée décevante pour les golfeurs de la Mauricie qui tentaient de mériter un laissez-passer pour le championnat amateur de golf du Québec. Des 15 inscrits, un seul, André Désilets du Club de golf DuMoulin, a mérité son ticket.

Même Jonathan Lauzon, finissant au programme golf-études de l'Académie Les Estacades, n'est pas parvenu à se qualifier. Il n'a pu faire mieux qu'un 82.

Parmi les non-qualifiés, le vétéran Denys Paillé, du Ki-8-Eb, a raté la qualification par trois coups en remettant une carte de 77. Jean Salois, aussi du Ki-8-Eb, a joué 78. À 80, on retrouve Yves Tremblay, de Grand-Mère, David Carré, du Ki-8-Eb, et David Frenette, du Godefroy. Guy Desbiens, de Grand-Mère, et Frédéric Rousseau, du Ki-8-Eb, suivaient à 81.

À un coup derrière, on retrouvait Éric Girard du Ki-8-Eb. Suivaient, dans l'ordre: James Buki (84), de Grand-Mère, Richard Hamelin (86), de Sainte-Flore, et Louis-Bernard Houle (89), du Ki-8-Eb. Maxime Picard, du Ki-8-Eb,

et Patrick Frenette, du Godefroy, ont tous deux ramené des cartes de 90. Quant à David Clément, du Ki-8-Eb, et Roberto Tortolano, de Sainte-Flore, ils n'ont pas remis leurs cartes de pointage.

0-0-0

À quelques jours du championnat amateur, Louis Bourassa, de Sainte-Flore, et Ghislain Lemay, du Ki-8-Eb, ont su tirer leur épingle du jeu lors de la tenue du Duc de Kent au Royal Québec. Bourassa a joué 141, à trois coups sous la normale, pour les 36 trous, soit un coup de mieux que Lemay.

La compétition a été remportée par Claude Charpentier, de Milby, qui sera également présent au Mémorial à compter de jeudi.

0-0-0

Le propriétaire du Mémorial, Gabriel Buisson, est venu payer une visite de courtoisie aux participants à la ronde de qualification d'hier. Il a, entre autres, tenu à féliciter Paul Schofield qui avait réussi un «as» au trou numéro 11. Il paraissait heureux que la majorité des compétiteurs reconnaisent qu'il avaient foulé les allées d'un parcours digne d'un championnat. ●

Cobick en avance

Aylmer (PC)

Mary-Lee Cobick, d'Amos, a remis une carte de 71, deux sous le par, et se retrouve en tête de la troisième et dernière manche de la Série du Maurier disputée au club Royal Ottawa.

Cobick devance par trois coups quatre rivales, dont deux autres Québécoises, Marie-Josée Rouleau et Claudia Beauchesne, ainsi que les Ontariennes Vicki Appleton et Deborah Lee Eldridge.

La deuxième ronde sera disputée aujourd'hui.

Les cinq premières du classement de la série méritent un laissez-passer pour la classique Du Maurier qui aura lieu du 26 juillet au 1er août au club Priddis Greens, à Calgary.

Présentement, Rouleau et l'Albertaine Kim Brozer dominent le classement avec des gains de 13 000 \$. «J'ai disputé une solide ronde à tous les points de vue, a dit Cobick, qui tente de se qualifier

pour le dernier tournoi majeur de la saison sur le circuit de la LPGA une troisième fois. C'est un terrain difficile, peu orthodoxe avec deux normales 3 de suite et trois normales 5 sur les cinq derniers trous. J'ai atteint 13 verts en coup réglementaires, ce qui est très satisfaisant.»

Rouleau est presque assurée de participer à l'événement pour la quatrième fois de sa carrière. «La participation à la classique était un de mes objectifs cette année, a dit Rouleau. Je suis fière de la tournure des événements. J'aurais aimé avoir quelques semaines de plus pour peaufiner mon jeu, mais mon agenda ne me le permet pas.»

Beauchesne, qui est de Gatineau, s'est dite satisfaite de sa carte de 74, elle qui a connu un départ plutôt lent. «Au début, je n'étais pas très à l'aise sur les verts qui sont très rapides. Mais un birdie au neuvième trou, une normale 5, a relancé mon jeu. Je pense que je suis maintenant en bonne position pour me qualifier pour la première fois.» ●

MÉTÉO MARINE
LAC ST-PIERRE

VENTS DE RIVE

Ce matin Cet après-midi

S à 3nds S à 3nds

HAUTEUR DES VAGUES

Ce matin Cet après-midi

0 0

© Services Commerciaux MM

RÉPARATION DE TOUT GENRE DE BATEAUX, DE TOUTE MARQUE DE MOTEURS.

CONCESSIONNAIRE

MARINE EXPERT

EVINRUDE

430, rue Dessureault Cap-de-la-Madeleine 693-3880

Tout est bouleversé !

■ Il n'y a pas d'autres façons de le dire: tout est maintenant bouleversé en ce championnat du monde 1999! L'accident de Michael Schumacher est venu tout faire sauter dimanche. Tout! La partie se jouera maintenant sur une autre base, entre intervenants inattendus. Décidément, dès le tout premier GP de la saison, à Melbourne, on a senti que cette saison serait hautement bizarre. Il y a lieu maintenant de parler tout simplement de saison complètement folle!

Accident et conséquences troublantes

Plus on regarde la reprise de l'accident de Michael Schumacher, plus on doit conclure qu'il a été chanceux, malgré tout, de ne pas avoir été blessé plus gravement. Chez Ferrari, on dit que ce sont les freins arrière qui n'ont pas «fonctionné normalement», mais plusieurs observateurs croient toujours que c'est la direction qui a cassé. Le journal allemand *Bild* parle même d'une véritable conspiration. Quelle que soit la vérité, elle n'en est pas moins troublante, car il s'agit bel et bien d'un bris et non d'une erreur du pilote.

Sur le plan sportif, les conséquences sont tout aussi troublantes. Parce qu'elle pourrait être longue (on parle maintenant de trois mois!), l'absence de Schumacher vient jeter une véritable douche d'eau froide sur ce qui s'annonçait comme l'une des plus belles courses au titre depuis longtemps. Adieu le premier triomphe en 20 ans, fini l'objectif de remporter le dernier titre du siècle, en ce cinquantième du Championnat du monde de F1. Le grand rêve de Schumacher s'est éteint, dans un mur de pneus!

Avant même de s'interroger sur son rem-

plaçant éventuel, il ressort de cette tournure surprenante une question tout aussi intéressante qu'embêtante: comment va-t-on gérer la situation maintenant chez Ferrari? Au moment actuel, les deux pilotes de la Scuderia ont le même nombre de points, soit 32. Seul le nombre de victoires donne l'avantage à Schumacher

sur son coéquipier. Or, en Autriche, dans deux semaines, va-t-on tout mettre en oeuvre pour faire gagner l'Irlandais, comme on le fait normalement pour son coéquipier? Plus encore, est-ce qu'Irvine deviendra officiellement le prétendant au titre clairement désigné par Ferrari d'ici la fin de la saison?

La réponse est oui, bien sûr, on n'a tout simplement pas le choix. Mais plus encore, j'ai même l'impression qu'en partie à cause de cela, Schumacher ne sera tout simplement pas de retour cette saison, point à la ligne. Voyez-vous le pilote allemand, lors du dernier GP de la saison, au Japon, devoir aider Irvine à gagner le titre? Je pense plutôt qu'on va nous annoncer bientôt qu'il serait sage qu'il reste au rancart pour une période prolongée et qu'il revienne en pleine forme la saison prochaine.

Alesi à la rescousse ?

De toutes les hypothèses qui ont été avancées quant au pilote qui va remplacer Michael Schumacher, celle de Jean Alesi est nettement la plus emballante. Loin d'être ridicule du point de vue des capacités du pilo-



Jean Alesi

te concerné (Ferrari cherchant à rester au plus fort de la course au Championnat des constructeurs), la rumeur tient aussi en crédibilité de par la relation étroite entre l'écurie suisse et la Scuderia. On sait que déjà, les Sauber sont propulsées par un moteur Ferrari de génération précédente (rebaptisé Petronas) et les échanges techniques ont toujours été

fréquents entre les deux équipes.

Il ne fait aucun doute que Peter Sauber pourrait avantageusement négocier le «prêt» de son pilote en retour de quelques considérations intéressantes, autant sur le plan financier que sur le plan technique. Sur le plan spectacle, il est clair qu'un pilote comme Alesi pourrait devenir rapidement l'un des bons animateurs du plateau pendant la convalescence de Schumacher. Il deviendrait aussi un rival de taille pour Hakkinen et Coulthard, ce qui pourrait influencer en partie le futur classement des pilotes et donc aider Irvine dans son nouveau rôle. Chez Sauber, on niait le tout, hier, mais...

Au tour de Coulthard

Ayant été trahi par sa voiture à quatre reprises depuis le début de la saison, David Coulthard méritait éventuellement un juste retour de la chance. Personne ne s'attendait, cependant, à ce que cela se fasse aux dépens de son coéquipier Mika Hakkinen. Ceux qui croyaient, comme le champion en titre lui-même, que les problèmes de fiabilité étaient enfin résolus chez McLaren devront réviser

leur analyse.

En fait, si on met l'un derrière l'autre tous les incidents dont ont été victimes les deux pilotes, depuis Melbourne, on obtient un palmarès plutôt embarrassant pour l'écurie championne. Tantôt ce fut la boîte, tantôt l'accélérateur, cette fois ce fut la roue arrière, bref, il y a encore beaucoup de chemin à parcourir avant de pouvoir afficher une certaine quiétude.

Il reste que le pilote écossais vient peut-être, grâce à cette victoire, de confirmer les rumeurs de plus en plus persistantes voulant que son retour chez McLaren, l'an prochain, soit confirmé dès le GP d'Allemagne. Visiblement, la relation entre lui et Hakkinen est excellente et tout porte à croire que le pilote finlandais souhaite qu'elle se poursuive. Quant à Ron Dennis, il ne lui manquait peut-être qu'une seule autre preuve que son deuxième pilote peut lui donner de précieux points, quand la voiture tient le coup.

Un mot en terminant sur Jacques Villeneuve. Vous avez vu son visage lorsqu'il a quitté la voiture, après son abandon? C'était bien au-delà de la frustration. On pouvait y lire une résignation lourde, un abandon total de foi. La situation chez BAR est maintenant très grave. On a encore reculé en fin de semaine. Même Craig Pollock l'a admis après la course. Il va encore falloir orchestrer un grand ralliement des troupes avant le début de la deuxième moitié de la saison.

Pour un ex-champion du monde, être le seul pilote de tout le plateau à ne pas avoir terminé une course doit représenter un boulet de plus en plus lourd à porter. Je me demande s'il y a des jours où il se demande ce qu'il est venu faire dans cette galère. Je présume que, comme tous les autres, il s'accroche au jumelage avec Honda à compter de l'an prochain. ■

Le rendement de Baker préoccupe Taaffe

Montréal (PC)

■ Si le quart-arrière Tracy Ham et l'offensive des Alouettes s'améliorent avec le temps, il va de soi que le botteur Terry Baker devrait également prendre du pic.

C'est ce que croit l'entraîneur Charlie Taaffe, au moment où l'équipe se prépare à disputer un deuxième match en six jours.

Les Alouettes se rendront à Hamilton vendredi pour y affronter les Tiger-Cats après avoir pris la mesure des Argonauts de Toronto 15-12, samedi dernier, à l'occasion de leur première rencontre de la saison disputée dans la Ville Reine.

Mais à l'exception de la performance sans bavure de la défense, peu de choses ont plu à Taaffe — à commencer par les deux tentatives de placement que Baker a ratées (32 et 41 verges). S'il les avait réussies toutes les deux, ou même une seule, Baker aurait procuré à son équipe une plus grande marge de manoeuvre.

«Je ne veux pas faire un plat avec ça dans le moment. Aucun botteur ne peut réussir 100 pour



(Photo - PC)

Tracy Ham n'a pas disputé son meilleur match en carrière lors de la partie inaugurale des Alouettes, mais sa défense a sauvé la mise. L'entraîneur Charlie Taaffe semble toutefois encore plus agacé par les deux tentatives de placement ratées de son botteur Terry Baker.

cent de ses bottés de précision. Mais c'est son travail, a dit Taaffe, en pesant bien ses mots. La pire chose à faire actuellement serait de détruire sa confiance, et je sais qu'il est déçu plus que quiconque.

«Il n'y a pas lieu de paniquer. Ce n'est qu'un match et je ne veux pas porter de jugement. Mais je suis préoccupé. Il a raté deux courts bottés de précision. Un botteur devrait réussir la plupart des bottés du genre. Il y a lieu d'être préoccupé.»

Baker, le plus vieux joueur des Alouettes à 37 ans, n'a pas eu de compétition au camp d'entraînement parce qu'il a été le seul botteur invité.

Baker a connu des hauts et des bas au cours des deux dernières saisons des Alouettes. En finale de section en 1997, il a manqué trois tentatives de placement à Toronto. L'an dernier, il a concrétisé 17 tentatives de suite à un moment donné, avant de rater quatre bottés en six occasions vers la fin de la saison. À ce moment, les Alouettes ont envisagé d'engager l'Américain Carlos Huerta. ■



Jean Todt, patron de l'écurie Ferrari, a rencontré les journalistes à l'extérieur de l'hôpital de Northampton, hier.

Absent trois mois?

Northampton (AP)

■ Michael Schumacher pourrait être absent des circuits pendant au moins trois mois après s'être fait une double fracture de la jambe droite dimanche lors d'une violente sortie de route au Grand Prix de Formule un de Silverstone.

Le double champion du monde, qui se remet de l'opération qu'il a subie dimanche à l'hôpital de Northampton, est presque certain de ne pas pouvoir disputer cette saison le titre de champion du monde de Formule un. Mais il devrait faire son retour avant la fin de la saison.

«J'ai de la chance d'être en vie, a commenté le pilote âgé de 30 ans. Je sais que je vais être hors-circuit pendant deux à trois mois et que je n'ai aucune chance de remporter le championnat du monde.»

Toutefois, «je suis sûr que je piloterai une Ferrari en F1 d'ici la fin de la saison.»

«Je me demande ce qui serait arrivé il y a quelques années si un tel accident avait eu lieu», a déclaré hier Jean Todt, le patron de l'écurie Ferrari. Un accident du même type avait entraîné la mort du pilote brésilien Ayrton Senna en 1994 sur le circuit de Monza, en Italie.

Plusieurs pilotes, dont le Britannique Damon Hill, sont venus lui rendre visite, hier.

Le directeur général de l'hôpital de Northampton, David Wilson, a précisé que le pilote allemand restera à l'hôpital au moins jusqu'à mar-

di, avant de regagner son domicile suisse avec sa femme Corinna. Selon M. Wilson, il faut normalement entre 12 et 16 semaines pour se remettre de ce type de blessure.

Que fera Hill?

Par ailleurs, le directeur général de l'écurie Jordan a émis le souhait, hier, que la cinquième position obtenue par Damon Hill, dimanche, au Grand Prix de Grande-Bretagne incite l'ex-champion du monde à compléter la saison.

«Après la performance de Damon, je ne suis pas certain qu'il voudra abandonner, a dit Jordan. La décision lui appartient mais l'équipe est derrière lui et aimerait le voir poursuivre s'il peut offrir d'autres performances comme à Silverstone.»

Le pilote de 38 ans de Jordan avait laissé entendre qu'il prendrait sa retraite après un accident au Grand Prix de France le mois dernier et il a décidé de prendre part au Grand Prix de Grande-Bretagne seulement quelques jours avant l'épreuve.

La course de Silverstone devait être la dernière du champion du monde 1996 mais, alors que des essais privés sont planifiés demain, Hill n'a toujours pas informé l'équipe de sa décision.

Lundi, Hill a rendu visite à Michael Schumacher à l'hôpital de Northampton, où le pilote de Ferrari se remet d'une fracture de la jambe qu'il s'est infligée lors d'un accident à haute vitesse au départ de la course de dimanche. ■

La reine cède son trône

Steffi Graf prendrait sa retraite à la fin de l'année

Newark, New Jersey (AP)

■ Steffi Graf tirera sans doute sa révérence sur le circuit professionnel de tennis féminin à la fin de l'année, mettant fin à une magnifique carrière garnie de 22 titres en tournois du Grand Chelem, dont sept championnats à Wimbledon.

Graf, âgée de 30 ans, prendra part l'an prochain à quelques tournois ici et là, «mais à aucun des quatre majeurs», a-t-elle indiqué.

Graf n'a pas précisé les raisons qui la poussent vers la retraite, mais elle a fait remarquer qu'elle a souvent été blessée au cours des trois dernières années. Les nombreux voyages et le fait qu'elle n'éprouve plus autant de plaisir à jouer sont d'autres facteurs.

«Je dois admettre que je n'ai pas beaucoup pensé à cela dernièrement, a répondu la joueuse allemande quand on l'a interrogée au sujet de ses projets de retraite. Je laisse les choses arriver dans ma vie, mais tout indique qu'il s'agit de ma dernière année. Je n'abandonnerai pas complètement le tennis. Je jouerai quelques tournois.»

Graf est inscrite dans cinq tournois d'ici à la fin de l'année, dont les Internationaux des États-Unis. Elle a refusé de préciser quel sera son dernier tournoi en carrière. ■



(Photo - AP)

Malgré ses récents succès, il semble que Steffi Graf soit bien décidée à laisser progressivement le tennis à compter de l'an prochain.

BOUTIQUE DE GOLF ESCOMPTE Clément Ladouceur inc.

Bienvenue aux organisateurs de tournois, escombe supplémentaire pour vous. (Balles avec logo disponibles)

LOT DE SOULIERS DE 40 à 50% D'ESCOMPTE

Club de golf Métabaroutin
île Saint-Christophe
Ouvert 7 jours/semaine
(819) 379-6660

T-SHIRT pour hommes Jusqu'à 50% D'ESCOMPTE

NOUVELLES PRISES À compter de 44\$

Club de golf Sainte-Flore
5401, 35e Rue, Grand-Mère
(819) 533-4555

Armstrong a-t-il gagné le Tour?

L'Américain possède plus de deux minutes d'avance

Le Grand-Bornand, France (AP)

■ Implacable dans le contre-la-montre de Metz dimanche, l'Américain Lance Armstrong (US Postal) a-t-il déjà gagné le Tour de France après une semaine de course?

La question est sur toutes les lèvres des suiveurs de la caravane avant la première grosse étape alpestre, aujourd'hui, entre le Grand-Bornand et Sestrières (213,5 km). Hier, les 175 rescapés d'un peloton de 180 coureurs au départ devaient se reposer au Grand-Bornand, surnommé «la perle des Aravis».

«C'est Armstrong qui possède le plus d'atouts, mais on n'a jamais gagné le Tour avant la ligne d'arrivée franchie», rappelle prudemment Laurent Fignon, battu de huit secondes sur les Champs-Élysées par l'Américain Greg LeMond en 1989.

Armstrong qui a survolé le contre-la-montre de 56,5 km en devançant de 58 secondes le Suisse Alex Zulle, possède en tête du classement général 2:20 minutes d'avance sur le Français Christophe Moreau, troisième du parcours chronométré lorrain, et 2:33 sur l'Espagnol Abraham Olano.

Ex-triathlète, le Texan de 27 ans revenu à la compétition en mars 1998 après deux années de lutte contre un cancer pratiquement généralisé, va devoir confirmer dans les Alpes et les Pyrénées son impressionnant début de Tour, encore marqué par sa victoire dans le prologue du Puy-du-Fou.

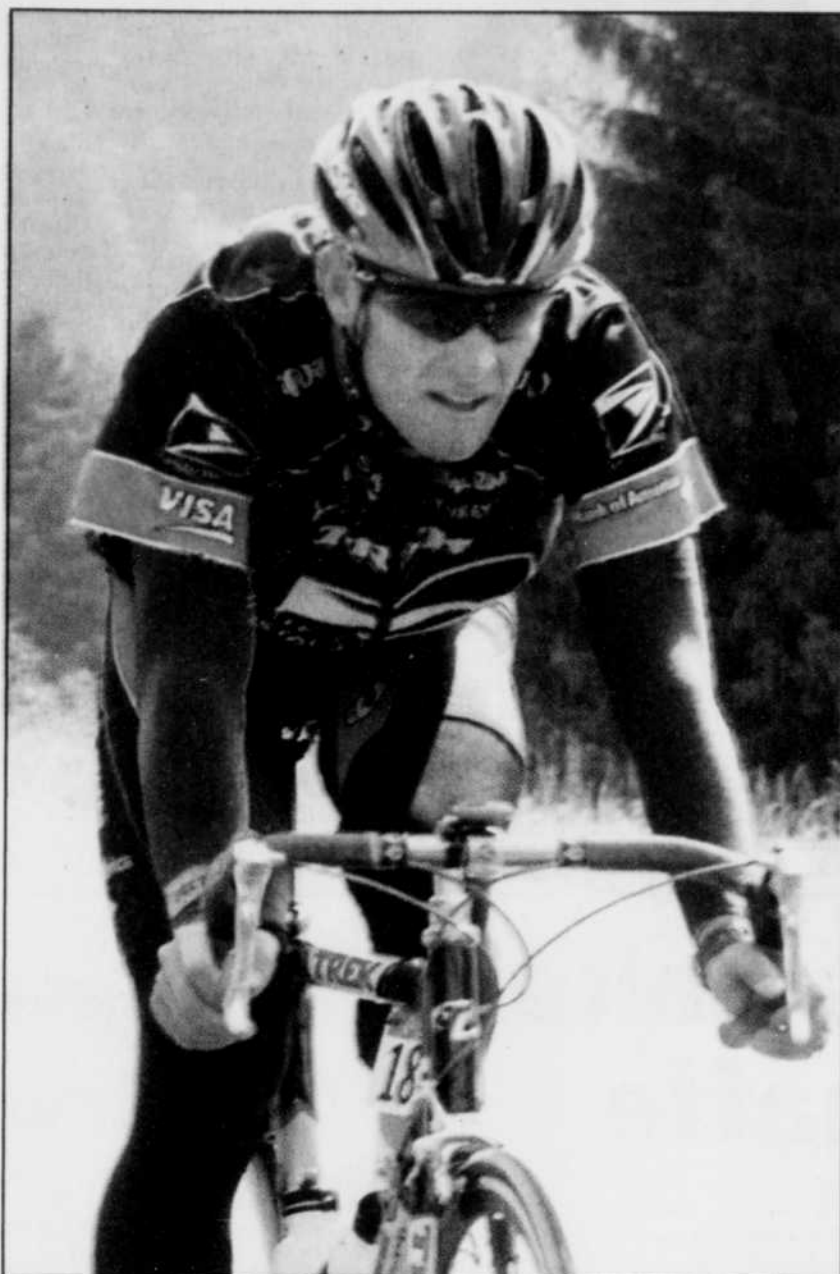
Son récent succès au sommet du plateau de Beille dans la Route du Sud, prouve la compétitivité du coureur d'Austin quand le relief s'accroît. Mais il n'a jamais remporté d'étape de haute montagne, comme celle d'aujourd'hui, avec au menu notamment le Télégraphe, le col du Galibier qui constitue le «Toit du Tour» (2645 m), avant la montée sur Sestrières (2020 m).

«C'est possible de bien passer les Alpes», estime Mark Gorski, l'un des directeurs sportifs de l'US Postal.

«Tyler Hamilton et Kevin Livingston peuvent être des aides appréciables pour Lance.»

Aujourd'hui, les coureurs marcheront donc sur les traces de Fausto Coppi, premier vainqueur de plus de 2000 mètres sur le Tour de France, à Sestrières justement. C'était en 1952.

Il sera déjà question de ne plus tergiverser pour les nombreux prétendants. Armstrong a assommé bon nombre de grimpeurs: le Suisse Laurent Dufaux pointe à 4:19 minutes au classement général, le



(Photo - AP)

Plusieurs observateurs croient que Lance Armstrong est pratiquement assuré d'une victoire au Tour de France. Il lui reste toutefois à confirmer sa domination dans les Alpes et les Pyrénées.

Kazakh Alexandre Vinokourov à 6:53, Richard Virenque gêné par une voiture dans le contre-la-montre lorrain à 7:21, l'Espagnol Fernando Escartin à 7:27, l'Italien Ivan Gotti à 15:46.

Deux grands rouleurs, victimes de la chute dans le passage du Gois lors de la deuxième étape, semblent condamnés pour la lutte finale: Zulle à 7:08 d'Armstrong, le Néerlandais Michael Boogerd, à 16:01...

L'abandon de l'Américain Bobby Julich, victime d'une chute violente sur le parcours de Metz, a sorti le dernier «podiumisé» de 1998, puisque l'Italien Marco Pantani et l'Allemand Jan Ullrich sont absents. Seuls Zulle et Virenque ont déjà goûté aux joies du podium sur le Tour (deuxièmes en 1995 et 1997).

Que feront l'Italien Mariano Piccoli le porteur du maillot à pois

et Christophe Rinero, meilleur grimpeur l'an dernier, tous deux relégués à 18 minutes?

Et surtout, Virenque l'«exclu» a-t-il les moyens de remporter le Tour, lui le natif de Casablanca, dont une pancarte indiquait sur les bord de la route «tous les Marocains sont avec toi!».

«Je suis arrivé sur le Tour le moins bien préparé de tous. On tirera la conclusion sur mon cas après les Pyrénées», dit-il.

Pour l'heure, le «cas» reste Armstrong.

«Je ne pensais pas qu'il prendrait autant de temps dans le contre-la-montre, explique perplexe Fignon, ex-double vainqueur de l'épreuve. Il est passé près de la mort. Est-ce que ça lui a permis de progresser, d'envisager son sport différemment, peut-être, qui peut répondre? Il faut espérer que ce soit ça.»

Le dopage entre parenthèses

Le Grand-Bornand, France (AP)

■ Le 86e Tour de France, annoncé comme celui de «la réhabilitation», navigue à vue entre les écueils du dopage. Jusqu'à quand?

«Si j'avais une seule question à formuler après ce contre-la-montre (de Metz dimanche), ce serait: Mais à quoi servait l'EPO?... Sans blague! Les moyennes des premiers sont incroyables!», s'indigne Christophe Bassons (La Française des Jeux), dans un entretien publié hier par «Le Parisien-Aujourd'hui».

Membre de l'équipe Festina quand avait éclaté l'affaire de dopage sur le Tour de France l'an dernier, Bassons avait été désigné par ses coéquipiers comme l'un des seuls à courir «à l'eau claire», sans produits dopants. Il est actuellement classé 146e du Tour, à 27:49 du leader, l'Américain Lance Armstrong, alors qu'il avait pourtant prouvé sa forme en remportant début juin une étape du Dauphiné Libéré.

«Ils (les meilleurs) me mettent huit minutes (à Metz), alors que mes sensations n'étaient pas mauvaises (...). Quand je vois les temps de certains coureurs, j'ai des doutes, mais bon...», dit Bassons.

Les doutes sont permis. Le Danois Bo Hamburger (Cantina Tollo)

a confirmé qu'il avait bien été détecté positif aux corticoïdes lors du prologue du Tour de France au Puy-du-Fou, mais a brandi un certificat médical. L'Américain Jonathan Vaughters (US Postal) qui a abandonné sur chute, possède lui aussi un certificat médical indiquant que son taux hémocritique naturel peut monter jusqu'à 52 pour cent.

La limite fixée par l'Union cycliste internationale (UCI) pour cet hémocritique est de 50 pour cent. Audelà, il y a soupçon de prise d'EPO (érythropoïétine), une hormone qui augmente les globules rouges dans le sang et donc l'oxygénation.

Dimanche soir à Metz, le sprinter allemand Erik Zabel, trois fois vainqueur du maillot vert sur le Tour, a déclaré sur une chaîne française que la montagne va prouver que le dopage existe encore dans le peloton.

Le Français Jean-Cyril Robin, qui avait parlé d'un «cyclisme à deux vitesses» en mars après le Paris-Nice remporté haut la main par le Néerlandais Michael Boogerd emmené par ses Rabobank supersoniques, s'était fait réprimander par l'UCI. Les coureurs français sont soumis à un contrôle de santé longitudinal, beaucoup plus poussé que celui demandé par l'UCI. ●

L'anniversaire d'un moment fort

Paris (AP)

■ La France a fêté, hier, le premier anniversaire de sa première victoire en Coupe du monde. Mais cette victoire reste d'abord celle d'un homme, l'ancien sélectionneur des Bleus, Aimé Jacquet, pour qui le 12 juillet 1998 reste un «moment fort» et un «bonheur indescriptible».

«De toute ma carrière, jamais je n'avais peaufiné un match dans une euphorie, une confiance, une sérénité aussi intense», se souvient Aimé Jacquet, dans un entretien publié par «Le Figaro».

L'ancien sélectionneur assure qu'il n'oubliera jamais son «immense fierté» après la vague de fraternité qui a balayé tout le pays.

«Avoir vu les gens s'identifier à cette équipe de France, avoir lu dans les yeux cette satisfaction qui prend aux tripes, avoir partagé ces mani-

festations spontanées de bonheur, de chaleur, de respect qui ne cessent de se manifester. Oui, c'est ce partage qui restera le plus fort en moi.»

Par ailleurs, interrogé sur Radio Monte-Carlo, Jacquet a affirmé qu'il était persuadé des premiers jours que «la France avait des joueurs de talents animés d'une conviction collective.»

«Jamais je n'ai douté», a-t-il déclaré.

Avec tendresse, il s'est souvenu des instants de préparation avec les Bleus pour qui il a été «un copain et parfois un grand frère».

Celui qui reste à l'origine de la victoire des Bleus veut oublier les critiques qui l'ont éreinté tout au long du Mondial et garder le souvenir d'«un moment de bonheur et de chaleur». ●



CHRYSLER CIRUS LX 1999

• Climatiseur • Lève-glaces, rétroviseurs et verrouillage électriques

269\$[†]

Location, terme de 36 mois. Comptant initial de 2 350 \$.

Taux de financement de 0%^{††} à l'achat, jusqu'à 48 mois.

CHRYSLER INTREPID 1999

• Climatiseur • Lève-glaces, rétroviseurs et verrouillage électriques

299\$[†]

Location, terme de 36 mois. Comptant initial de 3 200 \$.

Taux de financement de 1,8% à la location.

Prix d'achat 22 199\$

MINIFOURGONNETTE CHRYSLER 1999

• Deux portes coulissantes • Lève-glaces, rétroviseurs et verrouillage électriques

239\$[†]

Location, terme de 36 mois. Comptant initial de 4 110 \$.

Aucun dépôt de sécurité.

Taux de financement de 1,8% à la location.

Prix d'achat 21 499\$

LA VENTE COLOSSALE



Guerrero plus bavard

Le voltigeur des Expos savoure sa présence à Boston

Boston (PC)

■ Vladimir Guerrero est un homme de peu de mots et d'émotion. Mais il n'est pas insensible. Loin de là. Il n'a pas un cœur de pierre.

Hier, il était heureux comme un roi et il savait bien pourquoi. Son invitation au match des étoiles est la reconnaissance de son grand talent.

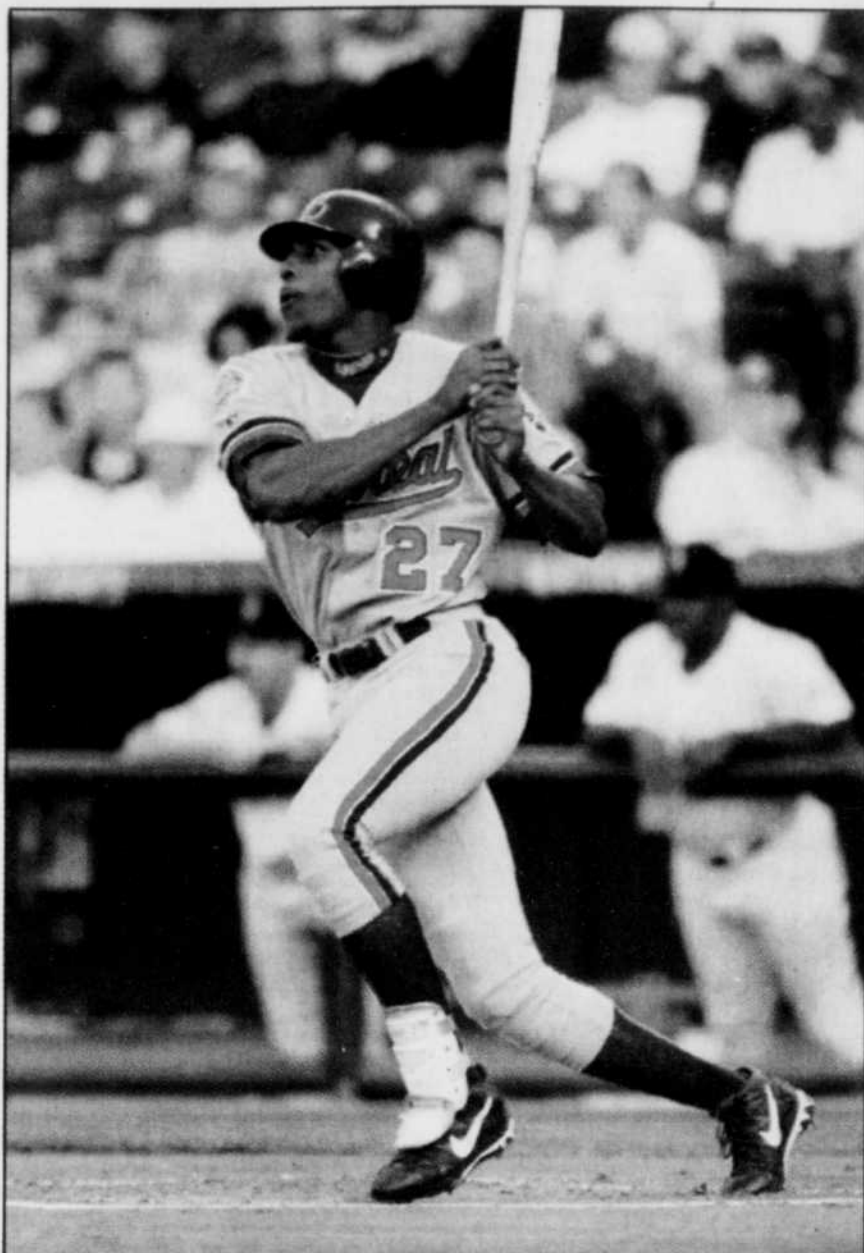
«Je suis heureux d'être au match des étoiles, a-t-il dit par le biais d'un interprète des ligues majeures. J'ai été invité à deux matchs des étoiles dans les ligues mineures. Mais dans les ligues majeures, c'est encore mieux.»

Les parents de Vladimir sont demeurés à New York. Son frère Wilton est parti en République dominicaine et seul un ami l'accompagne. Mais à Boston, il est tout de même en pays de connaissance. Depuis son arrivée, il s'était entretenu à l'aéroport de Dorval dimanche soir avec Tony Fernandez, un joueur qu'il admire, et Pedro Martinez l'a pris sous son aile dès qu'il a mis les pieds à Boston.

«Pedro s'occupe de moi, a dit Guerrero en esquissant un sourire. On a joué ensemble en 1997 et nous sommes demeurés des amis. Il m'aide beaucoup. J'ai frappé contre lui l'autre jour à Montréal. Ce fut intéressant. Nous sommes des amis, mais c'est différent sur le terrain. Chacun a son travail à faire.»

Seul représentant des Expos, Guerrero a été invité au match des étoiles pour la première fois et c'est une invitation bien méritée. L'an passé, Ugueth Urbina avait représenté les Expos à Denver.

Guerrero totalise 18 circuits et 65 points produits. C'est quatre circuits et 21 points produits de plus que l'an dernier à la pause du match des étoiles. S'il poursuit au même rythme,



(Photo - AP) Pour une rare fois cette saison, Vladimir Guerrero a bien voulu parler des hauts et des bas de sa saison. S'il décroît en défensive, son coup de bâton pourrait lui permettre d'améliorer plusieurs de ses statistiques de l'an dernier.

me, il pourrait terminer la saison avec 35 circuits et 128 points produits. Sa moyenne s'élève à .293.

«Je n'étais pas sûr d'être invité. Jose Vidro connaît aussi une bonne saison et ma moyenne n'était pas aussi élevée que je l'aurais voulu. On connaît tous les deux une bonne saison.»

Interrogé tantôt en espagnol tantôt en anglais, Guerrero était plus articulé qu'à l'accoutumée. Il était à l'aise. Il n'a évité aucune question. D'ailleurs, il ne croit pas qu'il atteigne le statut de super étoile qu'on lui accole de plus en plus à travers la Ligue nationale.

«Je ne pense pas que je suis une super étoile. Je ne suis pas encore là. J'ai encore beaucoup de choses à accomplir.»

Entre autres choses, Guerrero veut être plus sélectif au bâton.

«J'aimerais cesser de m'élaner sur des tirs hors de la zone des prises et aussi obliger le lanceur à effectuer plus de lancers contre moi.»

En ce qui a trait à son nombre élevé d'erreurs, un sujet délicat s'il en est un parce qu'il n'a pas aimé qu'on en parle avec insistance dans la presse, Guerrero a répondu avec des nuances.

«Tout le monde est humain. Je sais bien que j'ai commis neuf erreurs dans un mois. Mais je suis humain, comme les journalistes. Les gens pensaient que quelque chose n'allait pas. Ce n'était pas le cas. Ce n'était que des erreurs.»

Guerrero n'a que 23 ans, mais il n'est pas le plus jeune joueur dans l'histoire des Expos à prendre part au match des étoiles. La marque d'équipe appartient à Gary Carter en 1975 et à Tim Lincecum en 1981. Les deux n'étaient âgés que de 21 ans. ●

Bud Selig pas pressé

Il suit de près la situation des Expos

Boston (PC)

■ Même s'il est un bon ami de Claude Brochu, Bud Selig appuie le groupe Ménard de façon non équivoque dans ses efforts pour assurer le maintien des Expos à Montréal.

C'est du moins ce qu'il faut comprendre de ses propos tenus hier.

Invité à parler de la situation qui prévaut à Montréal, le commissaire du baseball a clairement indiqué qu'il n'avait pas l'intention de précipiter une décision, même si les assistances sont très décevantes depuis le début de la saison.

«Dans le cas de Montréal, beaucoup de choses négatives ont été dites qui affectent directement les assistances, a affirmé Selig. Aucune équipe des ligues majeures n'a été transférée depuis 1971 — de Washington au Texas. C'était en septembre. Je m'en souviens très bien. La réunion avait duré entre 12 et 14 heures. Ce fut difficile, mais nous n'avions aucune autre alternative.»

Selig a été interrogé au sujet de la situation des Expos pendant et à la fin d'une conférence de presse, en fin d'après-midi, au Fenway Park. Il était l'invité du président du conseil d'administration des Red Sox, John Harrington, qui a dévoilé la maquette du stade ultra moderne qu'il aimerait construire dans le centre-ville de Boston.

Ce stade, qui serait prêt pour la saison 2003, serait construit à côté du Fenway Park dont on garderait quelques éléments, entre autres une partie du Green Monster, le célèbre mur du champ gauche.

«À Montréal, les gens travaillent fort pour que la concession devienne fructueuse, a dit Selig. Il faut être juste. C'est une concession des ligues majeures depuis 1969 et je veux leur donner du temps.» Selig n'a fixé aucune date butoir pour décider du sort de Montréal.

«Mon instinct me dit qu'il (le groupe Ménard) essaie très fort. Je ne voudrais pas entendre dire qu'on ne lui a pas laissé assez de temps.»

Selig est arrivé dans le baseball majeur à la tête d'un groupe d'hommes d'affaires qui a acheté les Pilots de Seattle afin de les relocaliser à Milwaukee. Les Pilots étaient en faillite et la population de Milwaukee regrettait le départ des Braves, qui avaient déménagé à Atlanta au milieu des années 1960.

«Je surveille la situation à Montréal sur une base quotidienne en ce qui a trait au nouveau stade et le consortium de l'équipe. Je dois dire que c'est à peu près le même portrait qu'il y a deux ou trois mois», a-t-il résumé. ●

Qui d'autre?

Boston (AP)

■ Le Monstre Vert n'avait aucune chance. Mark McGwire n'a pas seulement conquis le mur, il l'a ridiculisé. Le mur n'avait plus l'air que d'une simple clôture.

McGwire n'a pas endommagé le monument de 86 ans. Au contraire, il a expédié une balle sur les réflecteurs à 100 pieds du sol, et une autre balle à 60 pieds par dessus le mur. Il a claqué quelques balles par dessus l'autoroute dans le Kenmore Square.

Même si c'était officiellement une journée de congé, McGwire a établi un nouveau record pour les coups de circuit.

Et la victoire de Ken Griffey dans le concours de circuits ne signifiait plus rien. À Fenway Park, on ne parlait que des 13 circuits de McGwire en première ronde. ●

Deux gros matchs pour les Aigles

Charlesbourg et Québec au stade municipal

Patrick Chauvette
Trois-Rivières

■ Les deux prochains jours vont être importants pour les hommes de Danny Després. En effet, les Aigles recevront coup sur coup deux équipes qui sont pratiquement à égalité avec eux dans le circuit de baseball élite du Québec. Les Alouettes de Charlesbourg et les Diamants de Québec sont à un demi-match des Aigles dans la section de l'est. Mardi soir, à 20 h, les Aigles seront les hôtes de Charlesbourg alors que mercredi ils recevront Québec, également à 20 h.

«Ces deux parties contre deux bonnes équipes du circuit vont être un bon test pour notre équipe», lance Danny Després, l'entraîneur des Aigles. Durant la saison, les Aigles ont eu le meilleur sur les Alouettes remportant quatre parties sur les cinq affrontements entre les deux équipes.

«Ces statistiques ne veulent pas dire grand-chose pour nous. Les Alouettes ont de bons lanceurs et de bons frappeurs. Ils seront difficiles à battre», poursuit Després. Il faut souligner que ces parties se sont soldées, jusqu'à présent, par des pointages plutôt serrés. «De plus, les Alouettes pourront compter ce soir sur le retour de leur receveur numéro un des trois dernières années. Olivier Lépine revient d'un séjour dans la ligue Cape Code et il sera évidemment à surveiller durant la partie.» Le duel de ce soir risque donc d'être très intéressant. Danny Després fera confiance à Stéphane Diamond au monticule.

La fiche des Aigles est un peu moins reluisante contre les Diamants. Au cours des quatre rencontres entre les deux clubs, les Aigles se sont inclinés à trois reprises. «Encore là, je ne veux pas me fier uniquement sur les résultats des rencontres. Nous avons toujours donné du bon baseball contre les Dia-

ments. En fait, nous avons toujours bien joué à domicile contre les gros clubs de la ligue. Les Diamants nous ont battu lors du dernier match. Nous allons tout faire pour les battre», rétorque Després. Les Aigles tenteront mercredi soir de faire taire les dénigriers alors qu'ils enverront le lanceur Jean-François Paquet affronter les frappeurs des Diamants.

Pour Danny Després, ces deux matchs arrivent à un bien bon moment dans l'année. «Nous sommes présentement sur une bonne lancée. Nous sommes en pleine possession de nos moyens. Ce sera très bon pour la confiance que de battre ces deux équipes qui nous poussent dans le dos pour la première position de la section est. C'est également bon pour le moral que de se voir dans cette position, surtout que les experts au début de l'année ne nous voyaient pas là où nous sommes présentement, c'est-à-dire en tête de la section est.» ●



DODGE RAM (TOUS LES MODÈLES)
ET DODGE DAKOTA
À CABINE CLUB 1999

Profitez
d'une réduction
vertigineuse de

1500\$**

JEEP CHEROKEE SPORT 4x4 1999 - 4 PORTES

• Moteur 6 cylindres de 4L
• Climatiseur • Lève-glaces, rétroviseurs
et télédeverrouillage électriques

279\$[†]
/MOIS

Location, terme de 36 mois. Comptant initial de 3 024 \$
Taxe sur le climatiseur, transport et préparation inclus.

JEEP GRAND CHEROKEE LAREDO 4x4 - 1999

• Moteur Power-Tech 6 cylindres de 4L
• Selec-Trac™ 4RM • Climatiseur

À partir de

359\$[†]
/MOIS

Location, terme de 36 mois. Comptant initial de 4 145 \$
Taxe sur le climatiseur, transport et préparation inclus.

FAITES UN SAUT CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER/DODGE/JEEP.

*Taux mensuels établis d'après les modèles 1999 suivants : Lotus EX 240, Intrepid 2.0, Mustang GT, coupe 261, GCD, AVE, AVE, AVE, AVE, AVE, Cherokee 261, WRV, GAE, Grand Cherokee 261. Comptant initial ou recharge équivalent, immatriculation, assurances et taxes en sus. Le premier versement et un dépôt de sécurité sont exigés. Pour la municipalité, un dépôt de sécurité est exigé à l'exception du modèle Town & Country. Les offres sont réservées personnel. Le locataire est responsable du kilométrage excédentaire après 200 km au mois de 12¢ le km. Achats sans reprise. †Taux de financement à l'achat de 0% jusqu'à 48 mois sur toutes les séries 1999. ‡Le transport initial de 100 \$, immatriculation, 855 \$, immatriculation, assurances et taxes en sus. Le prix reflète l'allocation du fabricant convertie au concessionnaire. **La réduction est applicable à l'achat et établie d'après les modèles Dodge (tous les modèles), Dakota à Cabine Club 1999 et ne peut être jumelée à aucune autre offre, à l'exception de la remise aux diplômés. †Taux de financement de 0% à la location pour un terme de 36 mois sur toutes les Intrepid 1999 et sur toutes les Mustang GT 1999, à l'exception du modèle Town & Country. †† Sous réserve de l'approbation de Credit Chrysler Canada Inc. Ces offres sont exclues et ne peuvent être jumelées à aucune autre offre, à l'exception de la remise aux diplômés. Offres à une durée limitée chez les concessionnaires participants. Le concessionnaire peut vendre/acheter à prix moindre jusqu'à épuisement des stocks. Tous les modèles illustrés sont à titre indicatif seulement. ©2000 Chrysler Canada Inc. est une filiale à propriété exclusive de DaimlerChrysler Corporation. Visitez notre site Web au www.chrysler.ca

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler inc.

STATISTIQUES



BASEBALL MAJEUR

Ligue nationale

Table with columns: Section Est, G, P, Moy., Diff. Lists teams like Atlanta, New York, Philadelphia, Montreal, Florida.

Ligue nationale

Table with columns: Section Est, G, P, Moy., Diff. Lists teams like New York, Boston, Toronto, Tampa Bay, Baltimore.

Samedi, 10 juillet

Atlanta 3 Cleveland 4 Milwaukee 3 Detroit 2 Atlanta 8 Boston 1 Toronto 1 Montréal 0 Baltimore 6 Philadelphia 2 Pittsburgh 10 Minnesota 2 Houston 7 Kansas City 3 Colorado 8 Anaheim 2 Florida 3 Tampa Bay 2 Arizona 2 Oakland 4 San Diego 6 Texas 2 Los Angeles 14 Seattle 3 Chicago Cubs 6 Chicago White Sox 3

Samedi, 10 juillet

Atlanta 2 Boston 1 (11 manches) Chicago Cubs 10 Chicago White Sox 2 Cleveland 11 Cincinnati 10 N.Y. Mets 9 N.Y. Yankees 8 Oakland 2 Arizona 0 San Diego 5 Texas 4 Detroit 9 Milwaukee 3 Baltimore 8 Philadelphia 4 Toronto 7 Montréal 6 Tampa Bay 9 Florida 8 Anaheim 9 Colorado 3 Minnesota 5 Pittsburgh 4 Houston 3 Kansas City 2 Los Angeles 2 Seattle 1

Dimanche, 11 juillet

Cincinnati 9 Cleveland 4 Milwaukee 3 Detroit 2 Atlanta 8 Boston 1 Toronto 1 Montréal 0 Baltimore 6 Philadelphia 2 Pittsburgh 10 Minnesota 2 Houston 7 Kansas City 3 Colorado 8 Anaheim 2 Florida 3 Tampa Bay 2 Arizona 2 Oakland 4 San Diego 6 Texas 2 Los Angeles 14 Seattle 3 Chicago Cubs 6 Chicago White Sox 3

Dimanche, 11 juillet

Atlanta 2 Boston 1 (11 manches) Chicago Cubs 10 Chicago White Sox 2 Cleveland 11 Cincinnati 10 N.Y. Mets 9 N.Y. Yankees 8 Oakland 2 Arizona 0 San Diego 5 Texas 4 Detroit 9 Milwaukee 3 Baltimore 8 Philadelphia 4 Toronto 7 Montréal 6 Tampa Bay 9 Florida 8 Anaheim 9 Colorado 3 Minnesota 5 Pittsburgh 4 Houston 3 Kansas City 2 Los Angeles 2 Seattle 1

Ligue nationale

Table with columns: G, P, Moy., Diff. Lists teams like St. Louis, San Francisco, Philadelphia, Toronto, Atlanta, Cleveland, Detroit, Arizona, Florida, Los Angeles, Anaheim, San Diego, Oakland, San Francisco, Los Angeles, Los Angeles, Los Angeles, Los Angeles.

Ligue nationale

Table with columns: G, P, Moy., Diff. Lists teams like St. Louis, San Francisco, Philadelphia, Toronto, Atlanta, Cleveland, Detroit, Arizona, Florida, Los Angeles, Anaheim, San Diego, Oakland, San Francisco, Los Angeles, Los Angeles, Los Angeles, Los Angeles.

Mardi, 12 juillet

Match des étoiles, à Boston

Mardi, 12 juillet

Match des étoiles, à Boston

Jeudi, 15 juillet

Atlanta à N.Y. Yankees, 13h05. Colorado à Cincinnati, 13h15. Detroit à Houston, 13h15. Cleveland à Pittsburgh, 13h35. Minnesota à Chicago Cubs, 16h05. Philadelphia à Boston, 16h05. N.Y. Mets à Tampa Bay, 19h05. Florida à Toronto, 16h05. Los Angeles à Anaheim, 16h05. San Francisco à Oakland, 16h05. San Diego à Seattle, 16h05. Montréal à Baltimore, 19h05. Kansas City à Milwaukee, 20h05. Chicago White Sox à St. Louis, 20h10. Arizona à Texas, 20h35.

Jeudi, 15 juillet

Atlanta à N.Y. Yankees, 13h05. Colorado à Cincinnati, 13h15. Detroit à Houston, 13h15. Cleveland à Pittsburgh, 13h35. Minnesota à Chicago Cubs, 16h05. Philadelphia à Boston, 16h05. N.Y. Mets à Tampa Bay, 19h05. Florida à Toronto, 16h05. Los Angeles à Anaheim, 16h05. San Francisco à Oakland, 16h05. San Diego à Seattle, 16h05. Montréal à Baltimore, 19h05. Kansas City à Milwaukee, 20h05. Chicago White Sox à St. Louis, 20h10. Arizona à Texas, 20h35.

Vendredi, 16 juillet

Atlanta à N.Y. Yankees, 13h05. Colorado à Cincinnati, 13h15. Detroit à Houston, 13h15. Cleveland à Pittsburgh, 13h35. Minnesota à Chicago Cubs, 16h05. Philadelphia à Boston, 16h05. N.Y. Mets à Tampa Bay, 19h05. Florida à Toronto, 16h05. Los Angeles à Anaheim, 16h05. San Francisco à Oakland, 16h05. San Diego à Seattle, 16h05. Montréal à Baltimore, 19h05. Kansas City à Milwaukee, 20h05. Chicago White Sox à St. Louis, 20h10. Arizona à Texas, 20h35.

Vendredi, 16 juillet

Atlanta à N.Y. Yankees, 13h05. Colorado à Cincinnati, 13h15. Detroit à Houston, 13h15. Cleveland à Pittsburgh, 13h35. Minnesota à Chicago Cubs, 16h05. Philadelphia à Boston, 16h05. N.Y. Mets à Tampa Bay, 19h05. Florida à Toronto, 16h05. Los Angeles à Anaheim, 16h05. San Francisco à Oakland, 16h05. San Diego à Seattle, 16h05. Montréal à Baltimore, 19h05. Kansas City à Milwaukee, 20h05. Chicago White Sox à St. Louis, 20h10. Arizona à Texas, 20h35.

Samedi, 17 juillet

Atlanta à N.Y. Yankees, 13h05. Colorado à Cincinnati, 13h15. Detroit à Houston, 13h15. Cleveland à Pittsburgh, 13h35. Minnesota à Chicago Cubs, 16h05. Philadelphia à Boston, 16h05. N.Y. Mets à Tampa Bay, 19h05. Florida à Toronto, 16h05. Los Angeles à Anaheim, 16h05. San Francisco à Oakland, 16h05. San Diego à Seattle, 16h05. Montréal à Baltimore, 19h05. Kansas City à Milwaukee, 20h05. Chicago White Sox à St. Louis, 20h10. Arizona à Texas, 20h35.

Samedi, 17 juillet

Atlanta à N.Y. Yankees, 13h05. Colorado à Cincinnati, 13h15. Detroit à Houston, 13h15. Cleveland à Pittsburgh, 13h35. Minnesota à Chicago Cubs, 16h05. Philadelphia à Boston, 16h05. N.Y. Mets à Tampa Bay, 19h05. Florida à Toronto, 16h05. Los Angeles à Anaheim, 16h05. San Francisco à Oakland, 16h05. San Diego à Seattle, 16h05. Montréal à Baltimore, 19h05. Kansas City à Milwaukee, 20h05. Chicago White Sox à St. Louis, 20h10. Arizona à Texas, 20h35.

Ligue nationale

Table with columns: AB, P, CS, PP, CC, BV, Moy. Lists players like Andrews, Barrett, Cabrera, DeHart, etc.

Ligue nationale

Table with columns: AB, P, CS, PP, CC, BV, Moy. Lists players like Andrews, Barrett, Cabrera, DeHart, etc.

LES MENEURS DU BASEBALL MAJEUR

Ligue nationale

Table with columns: MJ, AB, P, CS, Moy. Lists players like LWalker, Casey, Rodriguez, Kendall, Cedenno, Abreu, Glanville, Cirillo, MaWilliams, Points, Coups surs, Coups sûrs, Doubles, Points produits, Circuits, Buts volés, Lanceurs, Retraits, Victoires protégées, Victoires protégées.

Ligue américaine

Table with columns: MJ, AB, P, CS, Moy. Lists players like Fernet, Garcia, RPalmeiro, BeWilliams, MRamirez, MOrdonez, Vazquez, SGreen, Points, Coups surs, Coups sûrs, Doubles, Points produits, Circuits, Buts volés, Lanceurs, Retraits, Victoires protégées, Victoires protégées.

BASEBALL JUNIOR

Ligue de baseball élite du Québec

Table with columns: Section Sud-Ouest, G, P, Moy., Diff. Lists teams like Sherbrooke, LaSalle, Longueuil, St-Hubert, etc.

BASEBALL-LBRM

Ligue de baseball rurale mauricienne

Table with columns: Classement en date du 9 juillet, G, P, Moy., Diff. Lists teams like Ste-A-Péride, Pointe-du-Lac, St-Boniface, etc.

TENNIS

Boursiers ATP

Table with columns: Rank, Name, Points. Lists players like Gustavo Kuerten, Andre Agassi, Pete Sampras, etc.

LA COURSE AUX CIRCUITS

(Parties d'hier non comprises)

Table with columns: Joueurs, Équipe, Ligue, Circuits. Lists players like Sammy Sosa, Ken Griffey Jr., Mark McGwire, etc.

À pareille date l'an passé

Table with columns: Name, Team, League, Circuits. Lists players like Mark McGwire, Ken Griffey Jr., Sammy Sosa, Greg Vaughn.

RENDÉMENT DES EXPOS

Table with columns: AU BÂTON, AU MONTICULE. Lists players and their stats.

FOOTBALL-LCF

Ligue canadienne de football

Table with columns: Team, P, V, D, N, Pp, Pc, Pts. Lists teams like Hamilton, Montreal, Toronto, Winnipeg, etc.

BASEBALL MAJEUR

Concours des circuits

Table with columns: Premier tour, Deuxième tour, Troisième tour. Lists players and their stats.

BASEBALL MINEUR

LIGUE INTERCITÉS

Table with columns: Tournoi Bantam, Tournoi de Shawinigan-Sud, Tournoi de Trois-Rivières-Ouest. Lists teams and their stats.

GOLF

Tournoi du Maurier

Table with columns: Name, Score. Lists players like Mary-Lee Cobick, Vicki Appleton, Deborah Lee Eldridge, etc.

EN BREF

Pitlick s'entend avec les Panthers

Le défenseur Lance Pitlick des Sénateurs d'Ottawa, un joueur autonome sans compensation, a conclu une entente avec les Panthers de la Floride.

LES MENEURS DU BASEBALL MAJEUR

Table with columns: MJ, AB, P, CS, Moy. Lists players like LWalker, Casey, Rodriguez, Kendall, Cedenno, Abreu, Glanville, Cirillo, MaWilliams, Points, Coups surs, Coups sûrs, Doubles, Points produits, Circuits, Buts volés, Lanceurs, Retraits, Victoires protégées, Victoires protégées.

BASEBALL LIB

Ligue internationale de baseball

Table with columns: Section Nord, G, P, Moy., Diff. Lists teams like Pawtucket, Syracuse, Scranton, Buffalo, Ottawa, Rochester, etc.

BASEBALL MAJEUR

Concours des circuits

Table with columns: Premier tour, Deuxième tour, Troisième tour. Lists players and their stats.

BASEBALL MINEUR

LIGUE INTERCITÉS

Table with columns: Tournoi Bantam, Tournoi de Shawinigan-Sud, Tournoi de Trois-Rivières-Ouest. Lists teams and their stats.

Boursiers de la SPGA

Table with columns: Trn, Bou. Lists players and their stats.

LES DÉTAILS DE LA NOUVELLE ENTENTE N'ONT PAS ÉTÉ DIVULGUÉS.

Tallas, âgé de 26 ans, a conservé une fiche de 7-7-2 et une moyenne de 2,61 en 17 matchs la saison dernière à titre de substitut de Byron Dafoe. Tallas, dont le dossier en carrière est de 22-22-6 (moyenne de 2,71), fait partie de l'organisation des Bruins depuis 1995.

LES DÉTAILS DE LA NOUVELLE ENTENTE N'ONT PAS ÉTÉ DIVULGUÉS.

Tallas, âgé de 26 ans, a conservé une fiche de 7-7-2 et une moyenne de 2,61 en 17 matchs la saison dernière à titre de substitut de Byron Dafoe. Tallas, dont le dossier en carrière est de 22-22-6 (moyenne de 2,71), fait partie de l'organisation des Bruins depuis 1995.

LES DÉTAILS DE LA NOUVELLE ENTENTE N'ONT PAS ÉTÉ DIVULGUÉS.

Tallas, âgé de 26 ans, a conservé une fiche de 7-7-2 et une moyenne de 2,61 en 17 matchs la saison dernière à titre de substitut de Byron Dafoe. Tallas, dont le dossier en carrière est de 22-22-6 (moyenne de 2,71), fait partie de l'organisation des Bruins depuis 1995.

LES DÉTAILS DE LA NOUVELLE ENTENTE N'ONT PAS ÉTÉ DIVULGUÉS.

Tallas, âgé de 26 ans, a conservé une fiche de 7-7-2 et une moyenne de 2,61 en 17 matchs la saison dernière à titre de substitut de Byron Dafoe. Tallas, dont le dossier en carrière est de 22-22-6 (moyenne de 2,71), fait partie de l'organisation des Bruins depuis 1995.

LES DÉTAILS DE LA NOUVELLE ENTENTE N'ONT PAS ÉTÉ DIVULGUÉS.

Tallas, âgé de 26 ans, a conservé une fiche de 7-7-2 et une moyenne de 2,61 en 17 matchs la saison dernière à titre de substitut de Byron Dafoe. Tallas, dont le dossier en carrière est de 22-22-6 (moyenne de 2,71), fait partie de l'organisation des Bruins depuis 1995.

LES DÉTAILS DE LA NOUVELLE ENTENTE N'ONT PAS ÉTÉ DIVULGUÉS.

Tallas, âgé de 26 ans, a conservé une fiche de 7-7-2 et une moyenne de 2,61 en 17 matchs la saison dernière à titre de substitut de Byron Dafoe. Tallas, dont le dossier en carrière est de 22-22-6 (moyenne de 2,71), fait partie de l'organisation des Bruins depuis 1995.

LES DÉTAILS DE LA NOUVELLE ENTENTE N'ONT PAS ÉTÉ DIVULGUÉS.

Tallas, âgé de 26 ans, a conservé une fiche de 7-7-2 et une moyenne de 2,61 en 17 matchs la saison dernière à titre de substitut de Byron Dafoe. Tallas, dont le dossier en carrière est de 22-22-6 (moyenne de 2,71), fait partie de l'organisation des Bruins depuis 1995.

LES DÉTAILS DE LA NOUVELLE ENTENTE N'ONT PAS ÉTÉ DIVULGUÉS.

Tallas, âgé de 26 ans, a conservé une fiche de 7-7-2 et une moyenne de 2,61 en 17 matchs la saison dernière à titre de substitut de Byron Dafoe. Tallas, dont le dossier en carrière est de 22-22-6 (moyenne de 2,71), fait partie de l'organisation des Bruins depuis 1995.

LES DÉTAILS DE LA NOUVELLE ENTENTE N'ONT PAS ÉTÉ DIVULGUÉS.

Tallas, âgé de 26 ans, a conservé une fiche de 7-7-2 et une moyenne de 2,61 en 17 matchs la saison dernière à titre de substitut de Byron Dafoe. Tallas, dont le dossier en carrière est de 22-22-6 (moyenne de 2,71), fait partie de l'organisation des Bruins depuis 1995.

LES DÉTAILS DE LA NOUVELLE ENTENTE N'ONT PAS ÉTÉ DIVULGUÉS.

Tallas, âgé de 26 ans, a conservé une fiche de 7-7-2 et une moyenne de 2,61 en 17 matchs la saison dernière à titre de substitut de Byron Dafoe. Tallas, dont le dossier en carrière est de 22-22-6 (moyenne de 2,71), fait partie de l'organisation des Bruins depuis 1995.

LES DÉTAILS DE LA NOUVELLE ENTENTE N'ONT PAS ÉTÉ DIVULGUÉS.

Tallas, âgé de 26 ans, a conservé une fiche de 7-7-2 et une moyenne de 2,61 en 17 matchs la saison dernière à titre de substitut de Byron Dafoe. Tallas, dont le dossier en carrière est de 22-22-6 (moyenne de 2,71), fait partie de l'organisation des Bruins depuis 1995.

LES DÉTAILS DE LA NOUVELLE ENTENTE N'ONT PAS ÉTÉ DIVULGUÉS.

Tallas, âgé de 26 ans, a conservé une fiche de 7-7-2 et une moyenne de 2,61 en 17 matchs la saison dernière à titre de substitut de Byron Dafoe. Tallas, dont le dossier en carrière est de 22-22-6 (moyenne de 2,71), fait partie de l'organisation des Bruins depuis 1995.

LES DÉTAILS DE LA NOUVELLE ENTENTE N'ONT PAS ÉTÉ DIVULGUÉS.

Tallas, âgé de 26 ans, a conservé une fiche de 7-7-2 et une moyenne de 2,61 en 17 matchs la saison dernière à titre de substitut de Byron Dafoe. Tallas, dont le dossier en carrière est de 22-22-6 (moyenne de 2,71), fait partie de l'organisation des Bruins depuis 1995.

LES DÉTAILS DE LA NOUVELLE ENTENTE N'ONT PAS ÉTÉ DIVULGUÉS.

Tallas, âgé de 26 ans, a conservé une fiche de 7-7-2 et une moyenne de 2,61 en 17 matchs la saison dernière à titre de substitut de Byron Dafoe. Tallas, dont le dossier en carrière est de 22-22-6 (moyenne de 2,71), fait partie de l'organisation des Bruins depuis 1995.

LES DÉTAILS DE LA NOUVELLE ENTENTE N'ONT PAS ÉTÉ DIVULGUÉS.

Tallas, âgé de 26 ans, a conservé une fiche de 7-7-2 et une moyenne de 2,61 en 17 matchs la saison dernière à titre de substitut de Byron Dafoe. Tallas, dont le dossier en carrière est de 22-22-6 (moyenne de 2,71), fait partie de l'organisation des Bruins depuis 1995.

LES DÉTAILS DE LA NOUVELLE ENTENTE N'ONT PAS ÉTÉ DIVULGUÉS.

Tallas, âgé de 26 ans, a conservé une fiche de 7-7-2 et une moyenne de 2,61 en 17 matchs la saison dernière à titre de substitut de Byron Dafoe. Tallas, dont le dossier en carrière est de 22-22-6 (moyenne de 2,71), fait partie de l'organisation des Bruins depuis 1995.

LES DÉTAILS DE LA NOUVELLE ENTENTE N'ONT PAS ÉTÉ DIVULGUÉS.

Tallas, âgé de 26 ans, a conservé une fiche de 7-7-2 et une moyenne de 2,61 en 17 matchs la saison dernière à titre de substitut de Byron Dafoe. Tallas, dont le dossier en carrière est de 22-22-6 (moyenne de 2,71), fait partie de l'organisation des Bruins depuis 1995.

LES DÉTAILS DE LA NOUVELLE ENTENTE N'ONT PAS ÉTÉ DIVULGUÉS.

Tallas, âgé de 26 ans, a conservé une fiche de 7-7-2 et une moyenne de 2,61 en 17 matchs la saison dernière à titre de substitut de Byron Dafoe. Tallas, dont le dossier en carrière est de 22-22-6 (moyenne de 2,71), fait partie de l'organisation des Bruins depuis 1995.

LES DÉTAILS DE LA NOUVELLE ENTENTE N'ONT PAS ÉTÉ DIVULGUÉS.

Tallas, âgé de 26 ans, a conservé une fiche de 7-7-2 et une moyenne de 2,61 en 17 matchs la saison dernière à titre de substitut de Byron Dafoe. Tallas, dont le dossier en carrière est de 22-22-6 (moyenne de 2,71), fait partie de l'organisation des Bruins depuis 1995.

LES DÉTAILS DE LA NOUVELLE ENTENTE N'ONT PAS ÉTÉ DIVULGUÉS.

Tallas, âgé de 26 ans, a conservé une fiche de 7-7-2 et une moyenne de 2,61 en 17 matchs la saison dernière à titre de substitut de Byron Dafoe. Tallas, dont le dossier en carrière est de 22-22-6 (moyenne de 2,71), fait partie de l'organisation des Bruins depuis 1995.

LES DÉTAILS DE LA NOUVELLE ENTENTE N'ONT PAS ÉTÉ DIVULGUÉS.

Tallas, âgé de 26 ans, a conservé une fiche de 7-7-2 et une moyenne de 2,61 en 17 matchs la saison dernière à titre de substitut de Byron Dafoe. Tallas, dont le dossier en carrière est de 22-22-6 (moyenne de 2,71), fait partie de l'organisation des Bruins depuis 1995.

LES DÉTAILS DE LA NOUVELLE ENTENTE N'ONT PAS ÉTÉ DIVULGUÉS.

Tallas, âgé de 26 ans, a conservé une fiche de 7-7-2 et une moyenne de 2,61 en 17 matchs la saison dernière à titre de substitut de Byron Dafoe. Tallas, dont le dossier en carrière est de 22-22-6 (moyenne de 2,71), fait partie de l'organisation des Bruins depuis 1995.

LES DÉTAILS DE LA NOUVELLE ENTENTE N'ONT PAS ÉTÉ DIVULGUÉS.

Tallas, âgé de 26 ans, a conservé une fiche de 7-7-2 et une moyenne de 2,61 en 17 matchs la saison dernière à titre de substitut de Byron Dafoe. Tallas, dont le dossier en carrière est de 22-22-6 (moyenne de 2,71), fait partie de l'organisation des Bruins depuis 1995.

L'actualité

Blitz publicitaire sans précédent

Tourisme Québec a investi 5 millions \$ dans une campagne qui porte fruit

Montréal (PC)

■ Nous n'avons pas de Stade olympique à vendre, mais on a le parc linéaire du Petit train du Nord!

La directrice adjointe de l'Association touristique des Laurentides, Diane Leblond, ne tarit pas d'éloges à propos de sa nouvelle attraction vedette. Cette grande piste cyclable de 200 kilomètres, qui s'étend de Saint-Jérôme à Mont-Laurier, a revitalisé l'industrie touristique de la région l'année dernière. La faiblesse du huard aidant, le nombre de touristes américains a augmenté et le taux d'occupation des établissements hôteliers est soudainement passé de 37,7 pour cent à presque 45 pour cent.

Ce taux a même atteint 50,5 pour cent en février dernier, au coeur de

la saison de ski. «Avec le développement d'Intrawest au mont Tremblant et le parc linéaire, notre colonne vertébrale est solide pour les années à venir», juge Mme Leblond.

Les nouvelles auberges poussent d'ailleurs comme des champignons dans cet axe géographique propice à l'excursion, le nouveau dada des touristes nord-américains sur lequel la région mise beaucoup.

Le tourisme régional au Québec n'est donc pas l'apanage exclusif de Charlevoix, du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de la Gaspésie. Au moment où ces régions plafonnent, de nouvelles contrées traditionnellement moins performantes sur le plan touristique font le plein de visiteurs québécois et, surtout, américains.

Après une première offensive aux États-Unis l'été dernier, Touris-

me Québec a investi 5 millions \$ dans un blitz publicitaire sans précédent, l'hiver dernier. Plus de deux millions de touristes américains ont franchi la frontière en 1998, une hausse de 8 pour cent par rapport à l'année précédente.

Montréal a bien sûr récolté la grande part du gâteau, mais les portions ont été très généreuses pour les régions près des frontières, comme l'Estrie et la Montérégie.

«De plus en plus d'Américains viennent faire du ski ou du vélo en Estrie», dit le directeur général de l'Association touristique des Cantons-de-l'Est, Alain Larouche. Pour consolider ce créneau, son organisation a embauché trois employés à temps plein afin de courtiser les touristes de la Nouvelle-Angleterre. «Avant, les Américains se rendaient

directement à Montréal, poursuit-il. Maintenant, ils arrêtent une journée ou deux dans la région.»

L'Association touristique de la Montérégie, qui a toujours misé sur les touristes québécois, a décidé cet été de cibler le marché d'Albany (New York), où vivent plus d'un million de personnes.

«Un choix tout à fait naturel, explique le directeur du marketing, Jean Couvrette, parce que ces gens doivent passer dans la région pour se rendre à Montréal.»

«En trois ans, notre budget publicitaire est passé de 170 000 \$ à 600 000 \$, précise M. Couvrette. Résultat de cet investissement : l'achalandage dans les hôtels a grimpé de 6,5 pour cent, en 1998.

De toutes les régions, c'est toutefois celle des Iles-de-la-Madeleine

qui a connu le plus grand essor. L'achalandage touristique a augmenté de 27 pour cent, si l'on se fie au nombre de passagers du Madeleine, le nouveau traversier qui peut transporter deux fois plus de gens que le précédent.

«Nous avons enfin une plus grande porte d'entrée», estime le directeur général de l'Association touristique des Iles-de-la-Madeleine, Claude Richard.

Mais, si les hôteliers affichent complet pendant les semaines chaudes de l'été, mai et septembre sont très calmes dans les îles.

La solution ? Les États-Unis. «Les Québécois ne voyagent qu'en été, alors que les Américains partent peu importe le mois de l'année», explique M. Richard, qui lorgne maintenant les touristes de la côte atlantique jusqu'à Boston. ●

Perte de contrôle à la sortie d'une courbe

Lac-aux-Sables (MCM)

■ Un accident de la route a fait un blessé, hier soir, aux limites des municipalités de Lac-aux-Sables et de Hervey-Jonction, face au 761, Saint-Charles.

Vers 18 h 30, à la sortie d'une courbe, le conducteur d'une Volkswagen a perdu le contrôle de son véhicule alors qu'il circulait en direction de Sainte-Thècle. La petite voiture a effectué plusieurs tonneaux avant de terminer sa course dans un champ.

Les pompiers de Lac-aux-Sables ont été dépêchés sur les lieux. Les mâchoires de vie de Mékinac ont

également été demandées, mais elles n'ont pas été nécessaires pour extirper le conducteur de sa voiture.

Le blessé a été transporté au Centre hospitalier du Centre-de-la-Mauricie, mais on ne craignait pas pour sa vie. La vitesse serait en cause. ●

(Photo - AP)
Cette voiture accidentée était dans un piteux état, hier soir, aux limites de Lac-aux-Sables et de Hervey-Jonction, après que son conducteur en ait perdu la maîtrise à la sortie d'une courbe.



Les Orangistes contraints à dérouter leur marche à Belfast

Shawn Pogatchnik
Belfast (AP)

■ Plus de 20 000 protestants ont défilé hier à Belfast, point d'orgue des 18 marches orangistes organisées le même jour dans la province, mais ont été contraints de se dérouter pour éviter le quartier catholique de Lower Ormeau. Aucun incident majeur n'a toutefois été à déplorer.

Défilant sous des calicots proclamant «ce que nous avons, nous le gardons», l'Ordre d'Orange a dû modifier le parcours de sa plus grande parade annuelle à Belfast pour éviter les abords de Lower Ormeau. Les Orangistes et leurs sympathisants se sont rabattus sur «Ormeau Park», situé sur la rive opposée d'un pont qui enjambe la rivière Lagan et débouche sur le quartier catholique.

Officiellement, les défilés du 12 juillet commémorent la victoire de Guillaume d'Orange sur les forces du catholique Jacques II en 1690. Dans les faits, ils sont l'occasion de démonstrations de force de la majorité protestante, qui sont perçues comme des provocations côté catholiques et donnent souvent lieu à des violences.

Au lever du jour, le corps du gé-



(Photo - AP)
Plus de 20 000 Orangistes ont défilé, hier, à Belfast en Irlande du Nord, après les célébrations visant à commémorer la victoire du roi Guillaume d'Orange sur les troupes catholiques de Jacques II. Des policiers et les militaires ont bloqué un pont pour empêcher les manifestants d'entrer dans un quartier catholique hostile.

nie de l'armée britannique a dressé de hautes barrières métalliques surmontées de barbelés pour empêcher des protestants du sud de Belfast de passer aux portes de Lower Ormeau pour gagner le centre de la ville afin de participer au défilé.

Irrités par ces restrictions de

mouvement, les Orangistes se sont rassemblés à Ormeau Park à proximité de la zone interdite d'accès, où ils ont manifesté.

Leurs dirigeants ont toutefois tenté de calmer les esprits, appelant notamment à éviter tout affrontement avec les forces de l'ordre. ●

La femme de Lebel nie encore l'avoir vu secouer leur bébé

Québec (PC)

■ Encore une fois, hier, Sophie Alain a renié sa déclaration faite aux policiers suivant laquelle elle a vu son mari, Steve Lebel, secouer leur bébé de 4 mois, mort quelques heures plus tard, victime du syndrome du bébé secoué.

Deux jours après la mort du petit Dylan, en octobre 1996, la jeune femme de 25 ans de Lac-Saint-Charles, près de Québec, a déclaré aux enquêteurs de la sûreté de la Haute-Saint-Charles que le père de 27 ans était «tanné» d'entendre pleurer l'enfant et qu'il n'en pouvait plus. Lorsque Sophie Alain l'a rejoint dans la chambre, elle a enlevé le bébé au père, qui le prenait alors à la gorge. Toujours d'après la déclaration aux policiers, elle l'a ensuite repoussé.

Devant le juge Michel Babin, hier, la jeune femme a soutenu que rien de tout cela n'était vrai. D'après son témoignage, elle a cédé aux menaces agressives des enquêteurs qui laissaient planer la possibilité qu'elle perde sa mai-

son et qu'elle ne puisse revoir ses enfants qu'au terme d'un emprisonnement de 25 ans, ou de 15 ans si elle était chanceuse.

Quelques jours auparavant, a expliqué Sophie Alain, son mari lui avait dit: «Au pire aller, tu me mettras ça sur le dos. Tu inventeras quelque chose... Au moins, il en restera un avec les enfants.» Pour que son histoire paraisse plus crédible, la jeune femme a donc inventé une histoire suivant laquelle Lebel lui avait fait une crise de jalousie et que, sous le coup de la colère, il aurait secoué le bébé.

À son tour à la barre, l'enquêteur Maurice Duchesneau a nié que Sophie Alain ait été menacée de quelque façon que ce soit. À aucun moment, a-t-il soutenu, il n'a été question d'un emprisonnement de 25 ans ni de la perte des enfants du couple.

De toute façon, a-t-il expliqué, la Direction de la protection de la jeunesse était déjà intervenue dans le dossier. ●

Sept cadavres découverts à Atlanta

Atlanta (AP)

■ Les corps de sept personnes tuées par balle -cinq adultes et deux enfants- ont été découverts hier dans une maison d'Atlanta (Georgie).

La police a précisé qu'il y avait un survivant, un garçon de 11 ans, qui s'était caché dans un placard de l'habitation après avoir été blessé. Les motifs de ce carnage ne sont pas encore connus et la police n'écartera pas l'hypothèse de meurtres multiples suivi d'un suicide.

La police est arrivée sur les

lieux après que le garçon, qui a reçu une balle dans l'épaule, a été chercher de l'aide auprès des voisins.

Les policiers sont cependant restés à l'extérieur de la maison pendant plus d'une heure, un chien qui aboyait à l'intérieur leur faisant craindre que tout danger ne soit pas écarté. Une fois à l'intérieur, ils ont trouvé des corps dans toute la maison.

Les officiers de police ont aussi découvert au moins une arme dans la maison. Et le garçon leur a dit que la fusillade avait commencé vers 6 h. ●

Une publicité de General Motors adopte la devise des motards

Toronto (PC)

■ Pour vendre un produit, les entreprises font parfois appel à tout ce qui fait référence à la marginalité et à la contre-culture afin de convaincre le consommateur qu'il sera un être différent des autres s'il achète le produit.

Le fabricant automobile General Motors a, sans le vouloir semble-t-il, brisé un tabou en ce domaine.

En effet, la devise qui unit les groupes de motards criminalisés est devenue le nouveau slogan de GM pour faire la promotion des camions Sierra.

Le message publicitaire conçu pour la télévision affirme que ce ca-

mion est tout désigné pour ceux qui font partie du «1 pour cent» ou autrement dit, les personnes à part.

Le sens donné à ce chiffre par GM est le même que celui du cri de ralliement de tous les motards, sans égard à leur affiliation, contre le reste de la société.

«Tous les motards criminalisés ont le logo 1 pour cent tatoué sur eux, cousu sur leurs vêtements ou bien peint sur leur motocyclette», affirme Yves Lavigne, auteur de deux livres sur les Hell's Angels.

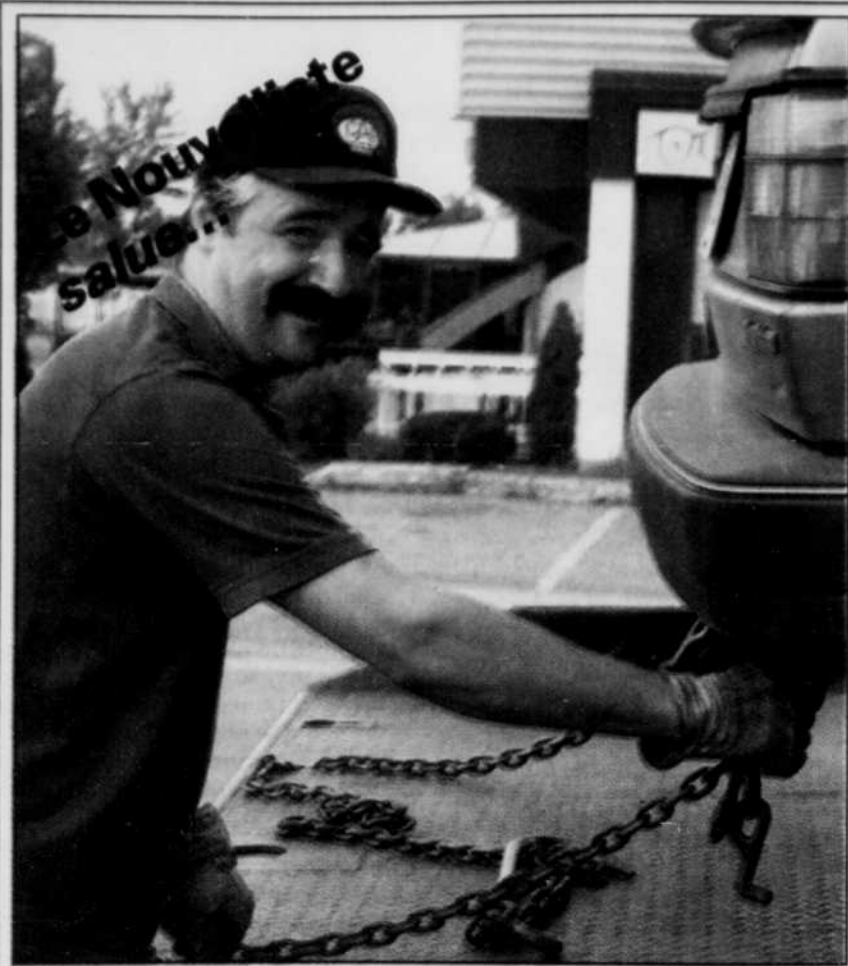
«Ce chiffre les identifie comme des criminels aux yeux de leurs pairs. Ça signifie qu'ils refusent de se soumettre aux lois.»

Une porte-parole de GM Canada,

Patty Faith, estime que cette utilisation de la devise des motards n'était pas intentionnelle. «Aucune personne du département de la commercialisation n'était au courant de l'existence de ce slogan chez les motards», affirme-t-elle.

Ce slogan cher aux motards criminalisés est né à la fin des années 50 lorsque le président de l'Association américaine du motocyclisme a dit que 99 pour cent des motocyclistes sont respectueux des lois.

Le légendaire chef des Hell's Angels de la Californie, Sonny Barger, a adopté le «1 pour cent» restant pour désigner les motards qui vivent en marge des lois et des valeurs de la société. ●



(Image-Média Mauricie: Marie Duhaime)
Yves Raymond, de Trois-Rivières, à l'emploi des remorques Jean Bureau.

Le Festival des deux rivières sur le départ

On vise le cap des 75 000 visiteurs pour le défilé illuminé

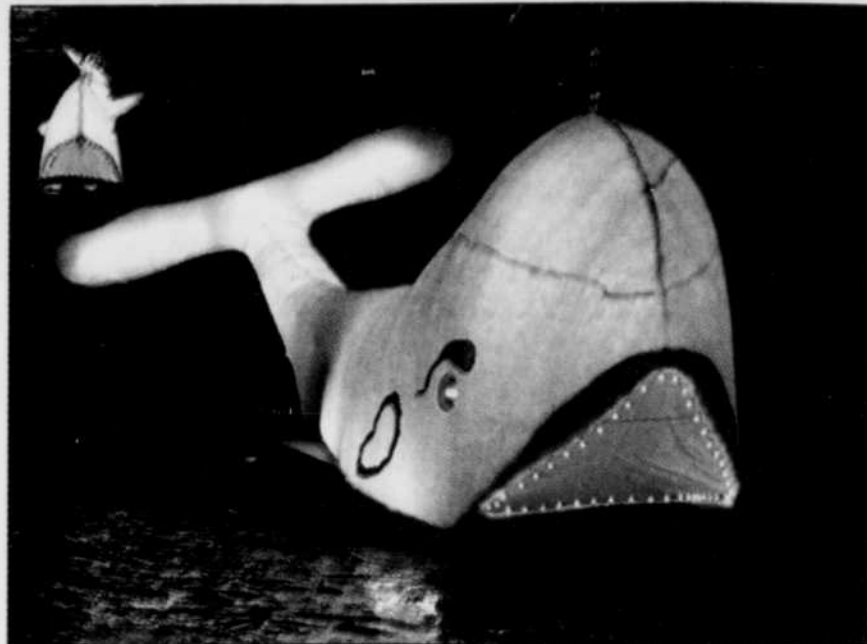
Véronique Goyette
Saint-Stanislas

■ Les organisateurs du Festival des deux rivières de Saint-Stanislas nourrissent de grandes ambitions pour la 11e édition qui s'amorce aujourd'hui.

Le Festival des deux rivières est certes reconnu pour son défilé de pontons qui représente effectivement le clou de l'événement chaque année. Le défilé illuminé qui avait attiré quelque 60 000 visiteurs lors de la dixième édition s'engage une fois de plus sur la même voie.

En plus des nouveaux pontons qui s'ajouteront à la parade de nuit, les organisateurs ont opté pour un défilé garni d'effets pyrotechniques suivi d'un feu d'artifice sur la rivière Batiscan. «Tant qu'à faire venir des milliers de personnes, autant en profiter pour les garder plus longtemps», explique la présidente de l'événement, Stéphanie Trudel. En effet, celle-ci compte séduire jusqu'à 15 000 personnes de plus grâce à cette nouvelle approche. «On aimerait même aller jusqu'à 80 000 personnes», poursuit Mme Trudel d'un air optimiste.

En ce qui concerne l'animation sur le site du festival, les nouveautés sont plutôt tournées vers les concours. «On a mis là-dessus parce



(Image-Média Mauricie: Stéphane Côté)

Le Festival des deux rivières est reconnu pour son défilé de pontons. Ce défilé illuminé avait attiré quelque 60 000 visiteurs l'an passé.

qu'on veut faire participer les gens, explique la présidente, et meubler le site aussi.» Ainsi, la tenue d'un concours amateur avec les groupes *Nash* et *Flashback*, d'un concours familial de châteaux de sable et d'un concours de sciage permettront d'augmenter le taux d'achalandage sur le

site, notamment sur le terrain des loisirs. Le Festival des deux rivières de Saint-Stanislas marque son départ aujourd'hui pour se poursuivre jusqu'au 18 juillet. ●

Pour de la VRAIE crème glacée, pensez

Délices Glacés

855, Lavendrye, (coin Bellefeuille) Trois-Rivières

Sortie du coma, elle accouche

Los Angeles (AP)

■ Une jeune femme de 25 ans a provoqué une belle émotion dans un hôpital californien en donnant prématurément naissance à deux jumelles, tout juste après être sortie du coma.

Maria Lydia Hernandez Lopez, 25 ans, avait sombré dans un profond coma le 24 avril, à la suite d'une rupture d'un vaisseau sanguin au cerveau. Elle souffrait sans le savoir d'une malformation artérioveineuse congénitale.

Malgré la gravité de son état, sa grossesse s'est poursuivie et, le 9 juin dernier, la jeune femme est lentement sortie de son coma. Six jours plus tard, elle donnait naissance à Arizandy Leann et à Brianna Angel. ●

Indices de danger d'incendies

Société de protection des forêts contre le feu

B	A	M	O	E	E	E
S	A	D	R	L	L	X

Préservoir Gouin
Mauricie - Mastigouche
Bas-Saint-Maurice - Bois-Francs
Pontreue
Hautes-Mauricie

Météo Le Nouvelliste

Aujourd'hui
max 26, min 16, préc. 0%
Humidex 28, vents S 5 km/h
Indice UV BAS MODÉRÉ ÉLEVÉ, temps d'exposition 60 30 20 15

Demain 27, préc. 0%
Jeudi 28, préc. 0%
Vendredi 28, 19, préc. 0%
Samedi 27, 17, préc. 0%

La Tuque 26/15
Québec 26/14
Shawinigan 26/16
Trois-Rivières 26/14
Montréal 28/15
Drummondville 26/14
Sherbrooke 26/10

Au Québec
Baie-Comeau Sol 22/12
Barrage Gouin Var 25/12
Chibougamau Var 25/12
Chicoutimi Var 25/14
Gaspé Sol 25/12
Iles de la Mad. Sol 23/17
Joliette Sol 27/16
La Grande Var 20/9
La Malbaie Sol 26/15
Maniwaki Sol 27/13
Québec Sol 26/14
Rimouski Sol 25/15
Rivière-du-loup Sol 25/16
St Georges Sol 26/14
St-Hubert Sol 28/15
St-Hyacinthe Sol 28/15
St-Jean Sol 28/15
St-Jérôme Sol 27/13
Sept-Îles Sol 22/12
Sorel Sol 26/16
Valleyfield Sol 28/15
Victoriaville Sol 26/14

Au Canada
Calgary Var 18/8
Charlottetown Sol 23/15
Cornwall Sol 28/15
Edmonton Sol 15/10
Halifax Var 23/14
Kamloops Var 26/14
Ottawa Sol 28/15
Ave 22/10
Regina Var 22/11
Saint John Var 23/12
St. John's Sol 20/12
Toronto Sol 28/15
Vancouver Sol 22/13
Victoria Sol 25/11
Windsor Sol 27/17
Winnipeg Var 27/14
Whitehorse Nua 20/9
Yellowknife Var 18/9

Le monde
Amsterdam Sol 27/17
Athènes Sol 38/23
Beijing Sol 24/15
Bruxelles Ave 29/16
Buenos Aires Sol 9/5
Hong Kong Sol 33/27
Jérusalem Sol 32/23
Lisbonne Sol 27/18
Londres Sol 25/13
Los Angeles Sol 26/20
Madrid Ora 26/14
Mexico City Nua 21/10
Moscou Var 31/15
New Delhi Sol 36/26
New York Plu 25/16
Paris Ave 27/16
Port-au-Prince Sol 33/26
Rio Plu 23/16
Rome Var 29/18
Tokyo Plu 28/26

À la plage
Atlantic City Plu 24/14
Cape Cod Nua 23/16
Daytona Beach Ora 33/24
Fort Lauderdale Sol 31/26
Hampton Beach Nua 23/16
Kennebunk Port Sol 23/13
Miami Sol 31/26
Myrtle Beach Ora 31/22
Old Orchard Sol 23/13
Orlando Ora 33/24
Plattsburg Sol 26/12
Tampa Ora 33/25
Virginia Beach Ora 27/18
West Palm B. Sol 31/25
Wildwood Plu 24/14

Les marées
La Pêrade Hre Ht/m
Trois-Rivières Hre Ht/m

Soleil 5h11 - 20h41

Phases de la lune 13 juil 20 juil 28 juil 04 août

Almanach
Max Normal 26°
Min Normal 14°
Max Record 1950 33°
Min Record 1971 4°

© Services Commerciaux MM 1999

Activités

11e édition du Festival des deux rivières de Saint-Stanislas
Du 13 au 18 juillet
Le mardi 13 juillet
19 h 30: Bingo sous le chapiteau — 3500 \$ en prix

Festival mondial des cultures de Drummondville
Du 9 au 18 juillet
Le mardi 13 juillet
11 h 30: Diner Saint-Hubert — Turquie
12 h: Grande Place: États-Unis
12 h 30: Église Saint-Frédéric — Concert sous le clocher (Prestation musicale) — Lituanie
13 h: Grande Place: Martinique
13 h: Folklotheque: Monde et cultures — Albanie
13 h: Quartier de la découverte: Tours de poney — La petite ferme — Le Petit Carrousel
13 h: Coin du p'tit monde: Séance de maquillage — Équipe du coin — Dany Hamel, maître de piste — Productions Imagination
13 h 30: Centre culturel: Le Mondial Bingo. Une carte de bingo vous permet d'explorer les traditions de nos groupes invités. Placez bien vos jetons! — Hongrie — Monaco — Panama — Sénégal — Pologne (Ontario)

15 h: Grande Place: Magasinage Express — Albanie
15 h: Folklotheque: Monde et cultures — Turquie
15 h: Coin du p'tit monde: Théâtre interactif — La Sifflerie
16 h: Grande Place: Corée du Sud
16 h: Folklotheque: Animation musicale — Roumanie
16 h: Coin du p'tit monde: Atelier de marionnettes (Fabrication de personnages de toutes les origines) — Conception Super Fête
17 h: Grande Place: Le Régal de l'explorateur et Quiz Via Rail. En vedette: Le Mexicain (Menu d'Amérique latine) — Halte au Chili
17 h: Folklotheque: Musique d'Amérique latine — Louis Morneau
18 h: Coin du p'tit monde: Dany Hamel, maître de piste — Productions Imagination
19 h: Grande Place: Relâche
19 h: Folklotheque: Pub Celtique. Soirée où le folklore irlandais est à l'honneur. Très en vogue, l'ambiance des «pub» est reconstruite grâce à la danse et à la musique traditionnelle celtique. — États-Unis — Mackinaw — Celtic Grace Callers — Mad Pudding — Liam Callaghan and The water of life — Les Blackwatch
19 h: Coin du p'tit monde: Théâtre interactif — La Sifflerie
19 h 30: Défilé international dans les rues de Drummondville. Si pluie, remis au mercredi 14 juillet, à 19 h 30 — Tous les groupes
19 h 30: Grande Place: Concert de la chorale Gospangels
21 h: Grande Place: Albanie — Hongrie — Lituanie — Turquie — Panama — Conception Super Fête

MÉTÉO AGRICOLE

VENT S à 5 km/h

HEURES D'ENSOLEILLEMENT 15h30
En fonction de la couverture nuageuse

INDICE D'HUMIDITÉ ÉLEVÉE N/A
Indique un taux d'humidité égal ou supérieur à 90%

DEGRÉS-JOURS DE CROISSANCE 13.8
620.2 depuis le 2 mai, 1999

Demain	Jeudi	Vendredi	Samedi
17	18	18	24

INDICE D'ASSÈCHEMENT
Bas Modéré Élevé

© Services Commerciaux MM

PermaTec
PROTECTEUR pour BÉTON et MACONNERIE avec Teflon

www.societelaurentide.com

LES ÉQUIPEMENTS A FOURRAGE
LES PLUS VENDUS AU QUÉBEC

NEW HOLLAND
3525, LES 40, NICOLET (819) 293-5252

SERVICE 24 HEURES
MECANIQUE PIÈCES (819) 372-8491 (819) 694-2072

Arts et spectacles

Un coup sûr pour le Théâtre des Grands Chênes

Dix ans plus tard, la comédie Bowling atteint toujours sa cible

Linda Corbo
Kingsey Falls

Pour célébrer leurs dix ans d'existence, les dirigeants du Théâtre des Grands Chênes de Kingsey Falls s'offrent un coup sûr en reprenant *Bowling*, une pièce déjà éprouvée, qui avait d'ailleurs baptisé cette scène avec succès en 1989. Avec de nouveaux décors, quelques changements à la distribution et une mise en scène remaniée sous le doigt du comédien André Robitaille, la pièce humoristique atteint toujours sa cible, et d'autant plus avec la rafraîchissante présence cette fois du comédien Stéphane Breton.

Breton, c'est ce jeune homme à la bouille irrésistible que certains auront remarqué dans la publicité de café des dépanneurs «Couche-Tard», à la télévision. C'est cette face comi-

que à souhait qui avait donné du tonus à la scène du Théâtre des Grands Chênes l'an dernier au sein de la pièce *Ça donne des ailes*, et que le public réclamait de nouveau cette année. C'est ce comédien au physique élastique qui se déhanche et se démène encore une fois, à qui on en demande et on en redemande, et qui répond à la commande au grand plaisir des spectateurs.

C'est d'ailleurs sur lui que reposeront une grande part des rires et des sourires au fil de cette comédie qui nous transporte dans l'univers multicolore du bowling. Plus précisément, c'est en marge des allées que l'on retrouve les nombreux personnages de cette salle de quilles, tous virevoltant autour d'un drame qui s'abat sur cette petite place lorsque le propriétaire, aux prises avec une importante dette de jeu, se voit contraint de céder l'endroit à un petit mafioso véreux.

S'enchaîneront dès lors une suite de tentatives pour rentabiliser l'endroit qui connaît un sérieux creux de vague. Autant de pretextes à un défilé de personnages caricaturaux et à une brochette de situations loufoques qui ne visent qu'un seul et simple but, le rire. La pièce donne par ailleurs à imaginer un sérieux travail de coulisses puisque les cinq comédiens, à force de changements de costumes, de mimiques et de caractères, se multiplient en vingt-cinq personnages pour assurer le tout.

Outre Marcel Leboeuf et Normand Chouinard, qui étaient tous deux de la première version de cette pièce, la distribution est complétée cette fois par deux nouvelles venues au théâtre d'été, soit la comédienne Martine Francke et nulle autre que la toute grande Marie Tifo. Cette dernière s'en donne d'ailleurs à cœur joie pour effectuer ses débuts



Stéphane Breton, Normand Chouinard, Marie Tifo, Martine Francke et Marcel Leboeuf (absent), se partagent un total de vingt-cinq personnages dans la comédie *Bowling* que l'on a choisie de reprendre pour célébrer les dix ans d'existence du Théâtre des Grands Chênes, à Kingsey Falls cet été.

dans le nouveau sillon de la comédie.

On retrouvera Marie Tifo sous les traits de la commune mais néanmoins agréable Rita, la serveuse de l'endroit des quinze dernières années qui, dissimulant son béguin pour le propriétaire, affiche toutefois en grand son attachement pour l'endroit. Dans l'un de ces imposants jeux de coulisses, elle se métamorphosera dans un deuxième temps en Miss Abat, sous le profil élané de *Poupette*, puis avec quelque 30 livres de plus pour camper la grassouillette Ginette, sinon en Ti-Floune, une artiste de music-hall déchu.

Dans l'ensemble, la distribution

au grand complet a pris rendez-vous avec la panoplie des tics et des fétiches qui logent une salle de quilles ainsi qu'avec l'étendue des ingrédients du burlesque et de l'absurde. Le rythme donne l'élan sans qu'on y tresse, sinon le temps de quelques fous rires qui font tout autant le régal d'un public avide de surprises. La recette est éprouvée, bien appliquée et lève comme il se doit pour prendre la saveur d'un petit plaisir simple et léger, mais assuré.

La pièce est présentée jusqu'au 28 août, du mercredi au vendredi à 20 h30 et les samedis à 18 h et 21 h30. Des représentations seront aussi données les mardis 13, 20 et 27 juillet.

Chavigny entretient la flamme du jazz

Véronique Goyette
Trois-Rivières

Nul doute que la relève du jazz est assurée. Les musiciens du band Chavigny Jazz5 ont pris part la semaine dernière au Festival de jazz de Montréal, prenant la scène Nescafé comme leur endroit de prédilection.

La session de repérage chez les chasseurs de tête du Festival de jazz de Montréal avait débuté au printemps dernier dans les différents événements et compétitions jazzés au Québec. Les 23 musiciens du Chavigny Jazz5 ont sans contredit retenu l'attention, ayant récolté des honneurs un peu partout, notamment une mention or au Jazz Fest du Québec en mars et le premier prix provincial au 70e Festival des harmonies du Québec, en mai.

«Les organisateurs du festival ont trouvé que c'était un groupe qui sonnait bien. Nous, en tout cas, on savait que c'était un honneur réservé à des groupes aux performances hors du commun. Que demander de mieux», suggère Réjean Martel, directeur musical de cette formation.

Le Festival de jazz de Montréal avait un attrait certain pour les jeunes musiciens qui considèrent avec raison le prestige de l'événement. «C'est quelque chose de réellement gratifiant, surtout pour des jeunes du secondaire», remarque Catherine Leduc, bassiste du Chavigny Jazz5. En effet, c'est une expérience qui permet aux jeunes d'exploiter à fond leur potentiel musical. Le pianiste Alex McMahon abonde dans le même sens en affirmant que c'est



Les 23 musiciens du groupe Chavigny Jazz5 qui ont participé au Festival de jazz de Montréal.

une expérience sans précédent, «un challenge».

L'aventure Chavigny jazz se prolonge sur une période de cinq ans, soit les années de la formation au secondaire. Leur participation au festival montréalais clôturerait en fait leur parcours musical. Il semble que les dirigeants du festival se soient montrés satisfaits de leur prestation. «Ils nous ont dit à l'année prochaine!», note Alex McMahon.

Les jeunes de Chavigny Jazz5 sont appelés à s'investir et à faire

preuve de persévérance en participant à une batterie de spectacles et de compétitions d'envergure. Ainsi, les 23 musiciens ont fait une tournée européenne en février et mars dernier. «Rien n'est aussi international que la musique, explique Annie Doyon, saxophoniste. La nôtre a pu se faire comprendre à Paris, à Rome et à Amsterdam.» C'est dans le cadre d'un échange avec un groupe de musique français que les jeunes ont pu effectuer ce périple.

Les groupes Chavigny Jazz sont divisés en cinq stage bands; de la

première à la cinquième année du secondaire. Aucun préalable n'est exigé, ni même celui de connaître ou de maîtriser la musique. La formation est offerte à l'intérieur des cours de musique en plus d'un cours spécifique à chaque instrument une fois par semaine. «Les professeurs nous ramènent vite tous au même niveau,

on apprend vite», indique Annie Doyon. Les groupes varient entre 15 et 25 musiciens, de quoi assurer la relève des générations actuelles de jazzmen.

Quelques membres du band comptent d'ailleurs poursuivre sérieusement leur carrière de musicien. Pour ceux-là, Chavigny Jazz5 leur aura définitivement ouvert la voie du jazz. «Je me suis trouvé une passion, une passion qui me fait vivre depuis», raconte Catherine Leduc qui poursuit sa formation au Cégep de Trois-Rivières en musique.

Pour Alex McMahon, le lancement de sa carrière se devait de passer par Chavigny. Le jeune pianiste, qui avait complété trois ans de piano classique auparavant, commençait à se désintéresser de son instrument. «C'est en joignant le band que j'ai redécouvert le piano et c'est le jazz qui m'a permis de l'aimer», avoue-t-il. Ce jeune prodige qui surprend les professionnels par son aisance demeure modeste quand il parle d'enregistrer un album. «C'est sûr que je suis ouvert à tous les styles musicaux, mais quant à moi, ce serait du jazz et rien d'autre.»

Les stage bands de l'école secondaire Chavigny à Trois-Rivières-Ouest sont reconnus en raison de leurs performances musicales de haut niveau. Selon le directeur musical, le fait de jouer pendant cinq ans avec un même groupe conduit inévitablement à l'adoption d'une discipline professionnelle.

Une belle tournée

Trois-Rivières (EV)

Les Petits Chanteurs de Trois-Rivières sont de retour après une tournée de 15 jours dans l'Ouest canadien.

Le groupe de 53 personnes (32 enfants) aura participé à l'ouverture des Fêtes du Canada à Victoria où ils ont été très appréciés. Les organisateurs du spectacle auront fait tout ce qu'ils pouvaient pour essayer de les remettre dans la programmation tant ils ont eu du succès.

Les spectacles avaient tous lieu en plein air et malgré le mauvais temps, tout s'est bien déroulé et aucune représentation n'a été annulée. Pendant la tournée, cinq jours de tourisme étaient prévus au programme. Le groupe a alors pu visiter le Lac Louise, Banff etc. «Parfois on s'arrêtait sur le sommet d'une montagne pour chanter et les gens venaient nous écouter», raconte Paul-André Bellefeuille, directeur musical. Souvent l'initiative était prise par les enfants eux-mêmes.

En tout, le groupe aura donné 11 représentations. Les Petits Chanteurs font une tournée tous les trois ans parce que le groupe change à chaque année et que ça demande beaucoup de planification. Ce voya-

ge aura demandé un an et demi de préparation.

CINÉMA FLEUR DE LYS
CARREFOUR TROIS-RIVIÈRES OUEST
INFO-FILM: 375-3277
✓ 9 salles ✓ son numérique ✓ écrans courbes
http://www.actionfilm.ca/fleurdelys
REPRÉSENTATIONS AVANT 18H00
+ MARDI ET MERCREDI SOIR À PRIX RÉDUIT

OUVERT
Tous les jours
CINÉ-PARC
TROIS-RIVIÈRES
ROUTE 40, SORTIE 192 377-2109

WILL SMITH KEVIN KLINE
LES MYSTÈRES DE L'OUEST
Version française de *WILD WILD WEST*
2e film: LA MATRICE (13+ violence)

FOLIES DE GRADUATION
Laissez-passer retardé
2e film: NOTTING HILL (G)

LES CINÉMAS CINÉ ENTREPRISE
CINÉMA DU CAP
300, rue BARKOFF, CAP-DE-LA-MADELEINE
SON DIGITAL ET ÉCRANS COURBÉS

INFO-HORAIRE 693-9899

LES CINÉMAS BIERMANS INC. Matinées, m. ar. + mer. soir: 5.50\$
PLACE BIERMANS, SHAWINIGAN 539-8899

HORAIRE JUSQU'AU 15 JUILLET 1999

RUE ARLINGTON (13+ violence)
Tous les jours: 13h00 - 15h30 - 19h00 - 21h30

FOLIES DE GRADUATION (Laissez-passer retardé) (13+)
Tous les jours: 12h30 - 14h30 - 16h30 - 19h00 - 21h00

LES MYSTÈRES DE L'OUEST (G) (déconseillé aux enfants)
Tous les jours: 13h00 - 15h30 - 19h05 - 21h35

ELVIS GRATTON 2: MIRACLE À MEMPHIS (G) (déconseillé aux enfants)
Tous les jours: 12h15 - 14h30 - 16h45 - 19h00 - 21h30

DRÔLE DE PÈRE (G)
Tous les jours: 12h30 - 14h30 - 16h30 - 19h00 - 21h00

STAR WARS ÉPISODE 1 LA MENACE FANTÔME (G)
Tous les jours: 13h00 - 15h45 - 18h45 - 21h30

TARZAN (G)
Tous les jours: 12h30 - 14h30 - 16h30 - 19h05 - 21h00

LA FILLE DU GÉNÉRAL (16+)
Tous les jours: 13h05 - 15h35 - 19h05 - 21h35

INFO-FILMS - 24 HEURES PAR JOUR - 539-6700

Jusqu'au 21 août

BARRLETTE

QUELQUES EXCÈS...

Tous les vendredis et samedis DE L'ÉTÉ, à 20 h

SALE J. ANTONIO THOMPSON

Billets en vente à la billetterie de la salle J. Antonio-Thompson et à la porte le soir du spectacle.

Achats téléphoniques (819) 380-9797

(Image-Média: Patrick Beauchamp)
Les 38 musiciens du groupe de tambours et clairons Les Mélomanes de Trois-Rivières-Ouest pratiquent actuellement les diverses musiques et chorégraphies en vue des compétitions estivales.



Une pénurie de musiciens

Les Mélomanes de Trois-Rivières-Ouest ont de la difficulté à recruter des jeunes

Véronique Goyette
 Trois-Rivières-Ouest

Les Mélomanes de Trois-Rivières-Ouest sont désormais le seul corps de tambours et clairons de compétition dans toute la région mauricienne.

Les Arc-en-ciel de Pointe-du-Lac, le seul autre groupe encore existant jusque-là, ont changé d'orientation cette année en devenant corps de parade à titre exclusif. Lise D'autoeuil, présidente des Mélo-

manes, avoue d'ailleurs que le recrutement déficitaire affecte considérablement les corps de tambours et clairons au Québec. «On remarque un manque important de jeunes. Plusieurs sont réticents à cause des pratiques intensives et parce que c'est très dur physiquement», explique-t-elle.

Afin de pallier à la pénurie de musiciens, les corps de tambours et clairons ont donc recourus à des moyens non conventionnels tels que le recrutement de musiciens moins âgés. En effet, Les Mélomanes, qui

devraient idéalement recruter des membres âgés entre 12 et 21 ans, sont actuellement contraints de sélectionner des candidats âgés de dix ans.

Le groupe formé de 38 jeunes possède un calendrier des plus chargés. Pour toute la saison estivale, ceux-ci ne disposent que d'une seule fin de semaine de congé et deux jours libres par semaine. «On travaille fort pour bien représenter la Mauricie. C'est important d'être bien vu pour conserver notre réputation», souligne Mme D'autoeuil. Ou-

tre les heures de pratique, plusieurs tournées sont au programme, notamment en Ontario et aux États-Unis.

Le groupe fait partie de la Division 2 des corps de compétition de la province. En fait, cette discipline dénombre deux catégories, soit la Division 3, qui concerne les débutants, et la Division 2 pour les avancés. Une équipe de huit instructeurs est nécessaire pour apprendre aux Mélomanes les structures de la musique et l'art de parader.

Les instructeurs forment leurs

membres tant au plan musical que chorégraphique. La marche doit concorder avec la musique tandis que le maniement des drapeaux, carabines et sabres doit suivre le rythme.

En plus d'évoluer dans les rangs compétitifs provinciaux, Les Mélomanes organisent une compétition le 24 juillet prochain au Parc Laviolette.

Il s'agit en fait de la plus importante compétition de la province puisque quelque 800 jeunes provenant du Québec et de l'Ontario seront sur place. ●

«Relaxe, Max, Relaxe»

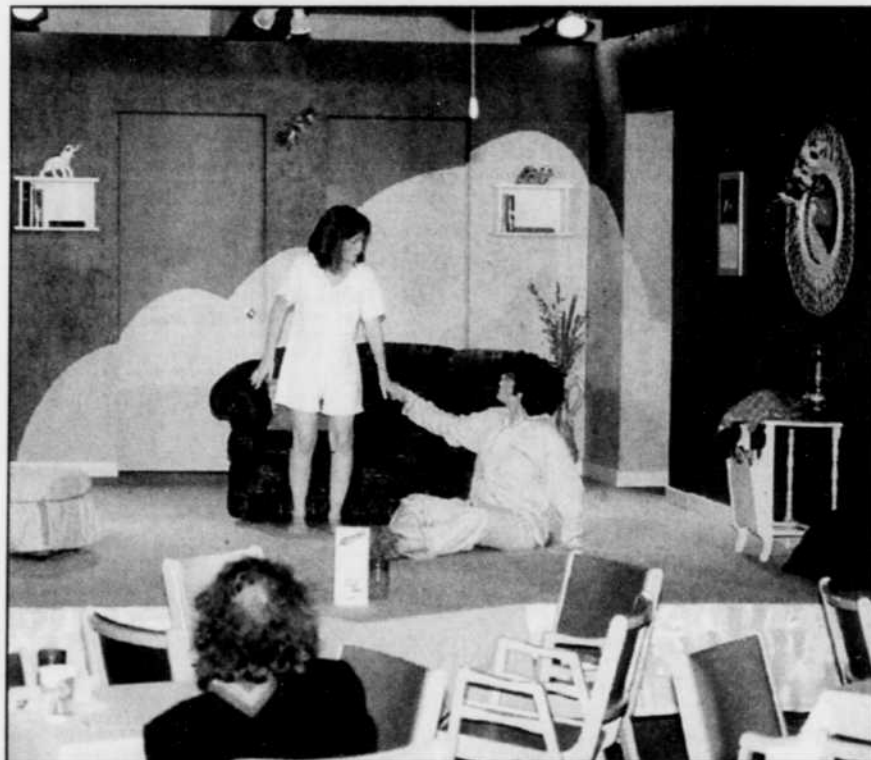
Le chalet de ski municipal latuquois se transforme de nouveau en théâtre d'été

Hélène Langlais
 La Tuque

De jeunes demoiselles, qui forment la troupe de théâtre «Le Clan Destin» à La Tuque, offrent encore une fois cette année une excellente prestation sur la scène aménagée au centre de ski alpin municipal, dans la peau des personnages de la comédie «Relaxe, Max, Relaxe» de l'auteur Yvon Brochu.

Depuis trois ans, les amateurs de théâtre du Haut-Saint-Maurice peuvent apprécier le talent de jeunes comédiennes latuquoises qui se débrouillent très bien en interprétant des pièces humoristiques écrites pour les acteurs professionnels des nombreux théâtre d'été de la province. À La Tuque, l'atmosphère est intime, il est donc facile de se laisser prendre par l'histoire et de ressentir de la sympathie pour le pauvre Max à qui sa femme, sa fille et son associé en font voir de toutes les couleurs.

Les comédiennes sont Marie-Claire Larouche, Priscilla Boisvert, Claudia-Valérie Martel et Marie-Michèle Duchesneau qui n'est âgée que de 15 ans. Les quatre jeunes filles ont de l'expérience en théâtre et une



(Photo ABS - Alain Berthiaume)

Geneviève aimerait bien que Max cesse de se concentrer sur le travail pour prendre soin de sa santé, mais le pauvre homme tente de tenir le coup entre les séances de relaxation et les régimes que lui fait subir sa femme et les sautes d'humeur de sa fille.

feuille de route déjà bien garnie.

La mise en scène est signée Pascale Bouchard qui quitte l'avant-scène pour remplacer Mme Gilberte Mador. L'élève et le maître ont uni leurs efforts pour offrir au public latuquois un autre succès. Les décors sont nés de l'imagination de Mme Mireille Issa qui a su harmoniser les couleurs aux nouvelles teintes de l'édifice récemment rénové.

Pour permettre aux spectateurs de mieux apprécier le jeu des actrices, les responsables du théâtre d'été ont aménagé des gradins à l'arrière de la salle. Les représentations ont lieu tous les samedis et les dimanches dès 20 h du 3 juillet au 1er août. Dès le 6 août et ce jusqu'au 15 août, une représentation s'ajoute le vendredi soir.

Il y aura aussi des mercredis à prix réduit les 21 et 28 juillet, de même que les 4 et 11 août.

Le prix des billets est de 10 \$ pour les adultes, 8 \$ pour les jeunes de 13 à 18 ans et 5 \$ pour les enfants de 12 ans et moins. Les billets sont en vente à la Tabagie Jean et au Mouvement Socio-Culturel en téléphonant au 523-9280. ●

Échos-art

Le parc portuaire en musique

Trois-Rivières (EV) — La Corporation de développement culturel de Trois-Rivières présente cet été des spectacles les jeudis et dimanches soir du 15 juillet au 29 août à la Place de l'animation du parc portuaire.

Le premier spectacle aura lieu jeudi à 18 h 30 avec de la musique folklorique. Sébastien Deshaies, Paul-André Deshaies et Carl Vaudrin forment le groupe qui donnera la représentation.

D'autres spectacles d'artistes variés seront présentés au cours de la saison estivale afin de permettre aux gens de découvrir de jeunes talents.

Pas pour cette nation

Kuala Lumpur (PC) — Le bureau de censure de la Malaisie a refusé un visa d'exportation en salles pour le film «Austin Powers: The Spy who Shagged Me» (Austin Powers agent 00sexe).

Cette comédie est parsemée de blagues à double sens et d'allusions sexuelles qu'il aurait fallu couper, de sorte que les exploitants ont estimé que le film serait trop dénaturé. ●

Suggestions

18 h 30 — TV5

Bons baisers d'Amérique. Simplement pour le portrait de Charles Dutoit, l'émission vaut la peine d'être vue. Également, un reportage sur une souffleuse de verre et un autre sur le Dimanche des Rameaux au Guatemala.

20 h — RDS

Le match des étoiles du baseball majeur. En provenance de Boston, le traditionnel match des étoiles opposera les meilleurs joueurs des ligues nationale et américaine. Sur un même terrain, on trouvera donc les Mark McGwire, Ken Griffey Jr, Sammy Sosa, Cal Ripken Jr, Mike Piazza, Kenny Lofton et autres gros noms du baseball majeur. Les lanceurs partants sont Pedro Martinez et Curt Schilling. Si on est chanceux, Vladimir Guerrero devrait aller frapper quelque part après la troisième manche...

21 h — Canal D

Biographies - Sir Winston Churchill. Belle occasion de découvrir la vie et l'oeuvre politique du plus célèbre premier ministre du Royaume-Uni. Le parcours de Churchill aura été marqué par la Deuxième Guerre mondiale, dont il fut un des principaux acteurs.

21 h — Bravo

Cinéma. «The Wizard of Oz». Une des plus célèbres comédies musicales de Hollywood, avec Judy Garland, Bert Lahr et Ray Bolger. À voir ou à revoir.

Martin Francoeur

	CANAUX	17:00	17:30	18:00	18:30	19:00	19:30	20:00	20:30	21:00	21:30	22:00	22:30	23:00	CO	VD
R.-C.	2	Watatow	Lingo	Ce soir		La Tête de l'emploi	Jardin d'aujourd'hui	Orgueil et Préjugés (4/5)		Coup d'oeil		Le Téléjournal/Le Point		Sport / Cinéma / LADYHAWK LA FEMME DE LA NUIT (4) (23:28)	19	21
	13														3	2
TVA	8	Le Grand Jeu		Le TVA	Scènes de rue / Mario Jean, Francine Grimaldi	Un monde de chiens	Bec et Museau / Sonia Vachon	Cinéma / LE CHAT DE MR. SELTZER (5) avec Peter Falk, David Rasche		Le TVA	TVA Sports / Loteries (22:49)	Politiquement Colette (22:56)			7	4
	10														16	7
TQc	45	Teletubbies	SOS bout du monde	Le Monde merveilleux de Disney	Montagne	Zone X	Le Tour des mondes	Cinéma / SANS UN CRI (4) avec Rémi Martin, Nicolas Privé		C'est mon histoire (22:33)				4	11	
TQS	16	Le Grand Journal		Pas de vacances... les idoles	Les indices pensables	Partis pour l'été / C. Lamarre	Catastrophes	Cinéma / PICKLE (5) avec Danny Aiello, Dyan Cannon		Pas de vacances... les idoles	Le Grand Journal	110%		5	5	
CBC	6	Jonovision	The Simpsons	Newswatch	Land and Sea	The Health Show	Market Place	Venture	The Cola Conquest	National / CBC News	The National Update			6	6	
CTV	12	Hollywood Squares	Seinfeld	Pulse	Access Hollywood	Can Pro Showcase Awards	Home Improvement	NewsRadio	Just Shoot me	Will and Grace	The City	CTV News		12	12	
ABC	22	The Simpsons		M*A*S*H	ABC News	M*A*S*H	Frasier	The Hughleys	Spin City	Sports Night	NYPD Blue	News / A. Hollywood (23:05)		22	22	
CBS	3	Seinfeld	Friends	News		CBS News	Entertainment Tonight	Jag	60 Minutes II		48 Hours	News		10	3	
NBC	5	Oprah		News	NBC News	Jeopardy	Wheel of Fortune	3rd Rock from the Sun	NewsRadio	Just Shoot me	Will and Grace	Dateline NBC		9	23	
PBS	57	Zoom	Bill Nye	BBC News	Nightly Business	Newshour		American Playhouse / Safe				Berkeley Square	BBC World News	21	20	
CABLE	VIE	La Vie en vrac / Jésus Fric	Combat des chefs	Les Copines / C. Fontaine	Tango / Les contraires s'attirent	Cinéma / AU BORD DE L'ABIME (5) avec Rick Schroder, Mary Kay Place		Table ronde	Hôpital Chicago Hope					38	35	
	Canal D	Bonanza	Contact Animal	Histoires d'aventures/Staline	Trésors / Guerriers de la mer	Biographies / Churchill	Carnets de vol / La Meute	Bonanza						31	31	
	MP	(13:30) Watt	Interfax	Clip	Platine	Clip	... / Clip	Beavis & ...	La Courbe	Interfax				30	30	
	RDI	Aujourd'hui	Euronews	...Actions	Le Monde ce soir	L'Égypte après Louxor	Journal RDI	RDI à l'écoute	Le Canada aujourd'hui					14	19	
	RDS	Formule 1 (15:30)	Magazine	Sports 30 Mag	Vélo...	Baseball / Match des Étoiles: Ligue américaine - Ligue nationale			Sports 30					33	33	
TSN	WWF Raw is War (16:00)	Off... Record	Sportsdesk	Tour, France	Baseball / Match des Étoiles: Ligue américaine - Ligue nationale									35	28	
TV5	Jrnl suisse	Pyramide	Voilà Paris	Bons Baisers	Journal FR2	Trésors du monde	Jazz Cabaret	Temps présent	Journal belge	Autour...				2	15	

281 Paysagistes

OFFRONS service d'abatage d'arbres, travail propre avec assurance, bon prix. Appeler 18h: 819-535-3543

TERRE à partir de 85\$ le 1000. 375-6579, 379-7480

TERRE de remblais à vendre 377-3627

282 Matériaux de construction

À vendre très usagée, galvanisée, longue de 20 pi environ. 819-296-3627

BAIGNOIRE à tourbillons, ronde, marque Renaissance de Willis, en acrylique, (67x22 pol), 2 places, neuve, (jamais installée), valeur 2300\$, prix 1400\$. 377-3906

BOIS de construction: 2x4, 2x6, pour chat. porte double avec châssis ouvrant. 693-1832, 370-2772 pagette

284 Chauffage Climatisation

CLIMATISEUR sur roulettes à l'état neuf Toshiba, 950\$, 379-3995

285 Bois de chauffage

A-1 bois sec, mi-sec ou vert, fendu ou rond, bois d'allumage, embouts de billots. Livraison rapide ou réservation. 693-7439

BOIS chauffage: 38\$ la corde, érable, merisier, hêtre, 1ère qualité, livré. 819-535-3543

BOIS de chauffage: érable, merisier, hêtre. Demandez Daniel: 539-4742

ÉRABLE - hêtre - merisier - sec, fendu ou rond, livre. 418-328-8105

286 Toitures

COUVERTURES Estimation gratuite, réparations toutes régions. 378-1594

COUVREUR de bardeaux à bon prix. Pagette: 695-8944

287 Entrepreneurs Constructeurs

ENTREPRENEUR général, rénovation de tout genre et spécialisé en sinistres, construction de patios, tourelles et remises. Mario: 377-3433, 370-0404

292 Peinture

À bas prix, peintre offre ses services pour peinture intérieure et extérieure, réparation de joints, équipement fourni, travail fait avec propreté. 372-5158

294 Services divers

370-7391 - BÉTON-POTEAU Corde à linge, galerie, trottoir, balcon, patio, etc.

BÉTON. Perrons préfabriqués, fosses septiques, tuyau de béton usagé, 20 pi x 6 pi. 377-3627

BRIQUETEUR maçon, travailleur autonome, 27 ans d'expérience, pose de briques et blocs, stucco, plâtre, de solage, réparation de cheminée. 696-1598

DÉBOISEUR peintre, 23 ans d'expérience, carte B, prix compétitif. 372-3951

FISSURES infiltrations sur solage, imperméabilisation, pose de drain, plâtre, de solage, réparations toutes régions. 375-0762, 371-8007

NET-C-PROP Grand ménage, tapis, murs, vitres, entretien de planchers. 696-3476

PAVAGE, expert, résidentiel, commercial, réparations, estimation. 375-0762, 371-8007

POTEAUX corde à linge, sentinelle, vente et installation. 378-0801, 539-7930

RÉPARATION de petits moteurs de toutes sortes, 2 et 4 temps, VTT, scie à chaîne, motoneige, souffleur, etc. 691-7126

SERVICE de forçats avec presse à balles rondes 4x4 ou 4x5 ou autres forçats, prix compétitifs, bonne disponibilité. 196-1828

295 Collectionneurs

ACHETÉRAIS timbres pour collection, de tous pays. 694-7971

298 Divers

BALANÇOIRE (centre d'activités) enfants 175\$, bicyclette 24 pi. 375-9388

BÂTISSE commerciale et entrepôt à vendre ou à louer; camion plate-forme; terrains. 819-379-4074

LIT électrique, avec vibrateur, 54x80, lit d'hôpital 36x80. 418-328-8133

LOCATION de tentes et chapiteaux, pour tout genre de réception, 20 à 200 personnes. 819-283-4000

PÊCHE À LA JOURNÉE

1 heure de Trois-Rivières, Pourvoirie du Lac Blanc, équitation et location de canoës. 819-265-4242

PONCEAUX et drains, acier et plastique, neufs et usagés, livraison. 377-1226

TÉLÉCOULEUR 21 pi; réfrigérateur, tour à bois 5 pi; porte patio 6 pi; 800 microsilicons. 819-535-9968

310 Astrologie Cartomancie

LA systémique de la voyance. Mme Rousseau, 696-9010, 378-9480

LOUISE cartes, tarots; prédiction; passé, présent, futur, durée 1 heure. 694-7971

314 Médecines douces

NATUROPATHIE remèdes naturels, fabrication artisanale, très efficace. Consultation: 418-325-2442

315 Massothérapie

272-1364 lundi au samedi. Stress, massage thérapeutique ou californien

ACCORDE toi du temps! Tendu, courbaturé, besoin de détente! Bon massage. Assurance acceptée. Johanne: 373-3305

DÉTENTE complète, relaxation totale. Un vrai bon massage. 373-7055

FINIS les vacances. L'ace est en fin de retour. 228-1921

MASSAGE - DÉTENTE Détente assurée. 296-3069 ou Michèle: 377-0441

MASSAGE à l'huile, complet, suédois ou californien. Alain: 693-1514

MASSAGE CALIFORNIEN P.N.L. Relation d'aide, dès 8h. Monique: 229-1803

MASSAGE complet: homme, femme, couple. Massage/masseur. 543-4566

MASSAGE suédois pour relaxer ou thérapeutique pour douleurs. 375-0025

RELAXOTHÉRAPIE Vous méritez bien une douce-heure. Chantal: 377-2507

320 Cours Enseignement

COURS privés, français, mathématiques, etc. Motivation scolaire. Méthodes de travail. Choix de carrière. Service professionnel. Groupe Conseil formation et éducation. 379-6240

321 Garderies

EDUCATRICE diplômée ouvrira une garderie en milieu familial dès septembre. Le service se fera 5 jours/semaine, de 7h 30 à 17h 30. Inscriptions dès maintenant. 693-9961 Chantal

325 Salons de massage

SALON Milady professionnel, détente, relaxation. 233-3340, 10 h à 17 h

SUPER MASSAGE Un arrêt tout y est, à Drummond. Ça va vite le détour. Nive, 819-475-0576

350 Voyages

30 juillet: Chenal du Moine 14 août Fêtes gourmandes 21 août: Folies de Paris 29 août: Danse-Paris, 90\$ Voyages Aziza: 379-2252

CROISIÈRES M/S JACQUES CARTIER

Quebec, Ile-aux-Coudres, Grosse-Ile, Clair de lune, Forfait 2 jours au Saguenay, Montfortières sur l'Outaouais, Souper croisière dansant. Souper des îles, Forfait 2 jours sur le Canal Rideau. 819-375-3000, 1-800-567-3737

393 Perdus - Trouvés

PERDU le vendredi soir 9 juillet à Saint-Georges-de-Champplain, chien Cocker-Espagnol, blond, mâle (3 ans) répond au nom de Shane, no de licence (tag jaune) 5395, médaillon (Blackie) adresse de Shawinigan, si retrouvé, S.V.P. communiquer au 533-2346, 538-9898

400 OFFRES D'EMPLOIS

Les postes annoncés dans le secteur offres d'emplois, sont assujettis à la loi #50. Ces postes s'adressent donc également aux hommes et aux femmes.

401 Curriculum vitae

371-5611 - L'EXPERTE EN CURRICULUM VITAE 9 années d'expérience

CURRICULUM VITAE traitement de texte en tout genre, laser. 379-5490

402 Personnel de restauration

AUBERGE Samuel de Champlain. Serveuses resto-bar, 25 à 35 heures/semaine, aussi possibilité de temps partiel, expérience en restauration serait un atout. 295-3634, 696-1361

BESOIN de cuisiniers/les avec expérience. S'adresser au 491, 7e Rue, Grand-Mère.

CHEF Cora Déjeuner est à la recherche d'une personne dynamique pour combler le poste de cuisinier/ère à temps plein. Se présenter avec curriculum vitae et un minimum d'expérience sera requis au 3730 boul des Forges, Trois-Rivières

CUISINIER(ÈRE) minimum 5 ans d'expérience, du mardi au vendredi de jour. Salaire selon expérience. Se présenter au 2131 route 349, Saint-Paulin, entre 14h et 17h.

CUISINIER, livreur, plongeur demandés, expérience désirée. Se présenter au 450, Saint-Laurent, Cap-de-la-Madeleine

SERVEUR(ÈSE), cuisinier/ère, livreur et plongeur, avec expérience. Se présenter au 161, Saint-Laurent Est, Louiseville

RECHERCHE CHEF CUISINIER-GÉRANT avec expérience en gestion de cuisine. Gestion de personnel dans les secteurs des services alimentaires. Envoyez votre curriculum vitae à: C.P. 668, dépt. 5062, Trois-Rivières (Québec) G9A 5L9

402 Personnel de restauration

SERVEUR (se), plongeur, temps plein avec expérience. Se présenter au: Sieur de Lavolette.

TELEPHONISTE et cuisinier demandés. Saint-Georges-de-Champplain et Saint-Tite. 819-533-6666

403 Mannequins et modèles

MODELES recherches, Enigma Coiffure. 375-1111

405 Personnel de métiers

Centre du Débosselage NICOLET INC. Recherche technicien en carrosserie (débosselleur-peintre) avec expérience et formation. 819-293-4645, 293-2866

COIFFEUSE avec expérience (3 ans), dynamique, salon renommé, bons avantages, confidentialité. 819-378-6891, 373-5012

COUTURIÈRES demandées. 694-7505

ESTHÉTICIENNE électrolyse d'expérience recherchée. Nathalie ou Nancy. 371-7676

MÉCANICIEN DEMANDÉ 5 ans d'expérience, temps plein, salaire selon expérience, apportez votre curriculum vitae au: 1603 Baudeau, Trois-Rivières. S.V.P. ne pas téléphoner

PEINTRE, débosseleur (et frame) avec expérience, 40 heures/semaine, à l'année. 693-1664, 694-9355 pagette Stéphane

RECHERCHEONS chauffeur classe 3 pour charger camion de bois de chauffage et faire la livraison. Bonne capacité physique. 819-535-3543

413 Emplois divers

REPRÉSENTANT(E) en éclairage. Vendez aux magasins, bureaux, industries. Salaire à commissions. Entreprise établie en 1945. Appeler au: 1-800-263-4733 ou écrire à: Boîte postale 909, LCD#1, Hamilton, Ontario, L8N 3P6

TRADUCTEUR(ICE) Vers le français. Français impeccable. Diplôme universitaire. Expérience, connaissance des ordinateurs, 43 000\$ + par an. Traduction doit être faite dans nos bureaux à Toronto. 416-975-5252 ext. 305.

PERSONNEL de vente ON demande un vendeur d'asphalte pour la région du comté de Champlain. Répondre à commission. 418-268-8080

CONCERGE pour 18 logements à Sainte-Angelette-de-Laval, de préférence couple retraité, avec ou sans expérience. 514-259-5213

CONCIERGE demandé, immeuble 10 logements. Cap. doit habiter sur place. 375-5025

DE 3 À 6 MOIS D'EXPERIENCE OBLIGATOIRE détectives de plancher, pour vol à l'étalage. Répondre: 372-1069 après 18h

PERSONNES demandées pour vendre bijou à domicile, sans investissement. Lucie: 819-537-4717

SECRETARIE-RECEPTIONNISTE pour clinique dentaire, avec expérience, temps partiel. Faire parvenir curriculum vitae au: C.P. 668, Dépt. 509A, Trois-Rivières (Qué.) G9A 5J6.

RECHERCHEONS chauffeur classe 3 pour charger camion de bois de chauffage et faire la livraison. Bonne capacité physique. 819-535-3543

415 Représentants

REPRÉSENTANT(E) en éclairage. Vendez aux magasins, bureaux, industries. Salaire à commissions. Entreprise établie en 1945. Appeler au: 1-800-263-4733 ou écrire à: Boîte postale 909, LCD#1, Hamilton, Ontario, L8N 3P6

418 Personnel de vente

ON demande un vendeur d'asphalte pour la région du comté de Champlain. Répondre à commission. 418-268-8080

413 Emplois divers

CONCERGE pour 18 logements à Sainte-Angelette-de-Laval, de préférence couple retraité, avec ou sans expérience. 514-259-5213

CONCIERGE demandé, immeuble 10 logements. Cap. doit habiter sur place. 375-5025

DE 3 À 6 MOIS D'EXPERIENCE OBLIGATOIRE détectives de plancher, pour vol à l'étalage. Répondre: 372-1069 après 18h

PERSONNES demandées pour vendre bijou à domicile, sans investissement. Lucie: 819-537-4717

SECRETARIE-RECEPTIONNISTE pour clinique dentaire, avec expérience, temps partiel. Faire parvenir curriculum vitae au: C.P. 668, Dépt. 509A, Trois-Rivières (Qué.) G9A 5J6.

RECHERCHEONS chauffeur classe 3 pour charger camion de bois de chauffage et faire la livraison. Bonne capacité physique. 819-535-3543

413 Emplois divers

REPRÉSENTANT(E) en éclairage. Vendez aux magasins, bureaux, industries. Salaire à commissions. Entreprise établie en 1945. Appeler au: 1-800-263-4733 ou écrire à: Boîte postale 909, LCD#1, Hamilton, Ontario, L8N 3P6

TRADUCTEUR(ICE) Vers le français. Français impeccable. Diplôme universitaire. Expérience, connaissance des ordinateurs, 43 000\$ + par an. Traduction doit être faite dans nos bureaux à Toronto. 416-975-5252 ext. 305.

PERSONNEL de vente ON demande un vendeur d'asphalte pour la région du comté de Champlain. Répondre à commission. 418-268-8080

CONCERGE pour 18 logements à Sainte-Angelette-de-Laval, de préférence couple retraité, avec ou sans expérience. 514-259-5213

CONCIERGE demandé, immeuble 10 logements. Cap. doit habiter sur place. 375-5025

DE 3 À 6 MOIS D'EXPERIENCE OBLIGATOIRE détectives de plancher, pour vol à l'étalage. Répondre: 372-1069 après 18h

PERSONNES demandées pour vendre bijou à domicile, sans investissement. Lucie: 819-537-4717

SECRETARIE-RECEPTIONNISTE pour clinique dentaire, avec expérience, temps partiel. Faire parvenir curriculum vitae au: C.P. 668, Dépt. 509A, Trois-Rivières (Qué.) G9A 5J6.

RECHERCHEONS chauffeur classe 3 pour charger camion de bois de chauffage et faire la livraison. Bonne capacité physique. 819-535-3543

413 Emplois divers

REPRÉSENTANT(E) en éclairage. Vendez aux magasins, bureaux, industries. Salaire à commissions. Entreprise établie en 1945. Appeler au: 1-800-263-4733 ou écrire à: Boîte postale 909, LCD#1, Hamilton, Ontario, L8N 3P6

405 Personnel de métiers

REPRÉSENTANT(E) en éclairage. Vendez aux magasins, bureaux, industries. Salaire à commissions. Entreprise établie en 1945. Appeler au: 1-800-263-4733 ou écrire à: Boîte postale 909, LCD#1, Hamilton, Ontario, L8N 3P6

TRADUCTEUR(ICE) Vers le français. Français impeccable. Diplôme universitaire. Expérience, connaissance des ordinateurs, 43 000\$ + par an. Traduction doit être faite dans nos bureaux à Toronto. 416-975-5252 ext. 305.

408 Personnel de vente

ON demande un vendeur d'asphalte pour la région du comté de Champlain. Répondre à commission. 418-268-8080

500 PROPOSITIONS D'AFFAIRES

FRANCHISE Internet, gagnez 10 000\$+ mois aucune vente. Investissement 877-989-8781 sans frais

502 Franchises

FRANCHISE Internet, gagnez 10 000\$+ mois aucune vente. Investissement 877-989-8781 sans frais

503 Impôts - tenue de livre

TENUE de livres petites entreprises, bas prix. Demandez Sylvie: 693-8482

504 Occasions d'affaires

MAURICIE: Commerce à temps plein dans votre région, mise de fonds, 10 000\$. Financement, possibilité de revenus 60 000\$ et plus, sans frais: 1-888-324-9770

REVENU supplémentaire, remplissage enveloppes, Envoyez enveloppes pré-affranchies aux Entreprises Mat Cat, C.P. 1054, Trois-Rivières, G9A 5K4

Tous les lundis, le cahier de l'automobile, résultats d'essais routiers, conseils et chroniques...

500 TRANSPORT VEHICULES AUTOMOBILES ET MACHINERIES LOURDES

371-1042 Achetons autos, Poyons meilleurs prix. R.S. Auger. 371-1042

376-6614 Achetons autos et camions, accidentés ou non, peu importe l'état.

ACHETÉRAIS autos ou camions. Bourais Auto 94 379-5629.

600 TRANSPORT VEHICULES AUTOMOBILES ET MACHINERIES LOURDES

371-1042 Achetons autos, Poyons meilleurs prix. R.S. Auger. 371-1042

376-6614 Achetons autos et camions, accidentés ou non, peu importe l'état.

ACHETÉRAIS autos ou camions. Bourais Auto 94 379-5629.

623 Autos - Camions demandés

371-1042 Achetons autos, Poyons meilleurs prix. R.S. Auger. 371-1042

376-6614 Achetons autos et camions, accidentés ou non, peu importe l'état.

ACHETÉRAIS autos ou camions. Bourais Auto 94 379-5629.

623 Autos - Camions demandés

ACHETONS autos et camions accidentés ou pour ferraille. 378-1369

ACHETONS autos pour ferraille. Vendons pneus usagés. 376-3767

PIÈCES D'AUTOS TURCOTTE Achetons autos et camions, accidentés ou non, 1975 à 1998. 378-4846

625 Autos à vendre

371-1042 Achetons autos, Poyons meilleurs prix. R.S. Auger. 371-1042

376-6614 Achetons autos et camions, accidentés ou non, peu importe l'état.

ACHETÉRAIS autos ou camions. Bourais Auto 94 379-5629.

625 Autos à vendre

ACHETONS autos et camions accidentés ou pour ferraille. 378-1369

ACHETONS autos pour ferraille. Vendons pneus usagés. 376-3767

PIÈCES D'AUTOS TURCOTTE Achetons autos et camions, accidentés ou non, 1975 à 1998. 378-4846

625 Autos à vendre

ACHETONS autos et camions accidentés ou pour ferraille. 378-1369

ACHETONS autos pour ferraille. Vendons pneus usagés. 376-3767

PIÈCES D'AUTOS TURCOTTE Achetons autos et camions, accidentés ou non, 1975 à 1998. 378-4846

625 Autos à vendre

ACHETONS autos et camions accidentés ou pour ferraille. 378-1369

ACHETONS autos pour ferraille. Vendons pneus usagés. 376-3767

PIÈCES D'AUTOS TURCOTTE Achetons autos et camions, accidentés ou non, 1975 à 1998. 378-4846

413 Emplois divers

REPRÉSENTANT(E) en éclairage. Vendez aux magasins, bureaux, industries. Salaire à commissions. Entreprise établie en 1945. Appeler au: 1-800-263-4733 ou écrire à: Boîte postale 909, LCD#1, Hamilton, Ontario, L8N 3P6

TRADUCTEUR(ICE) Vers le français. Français impeccable. Diplôme universitaire. Expérience, connaissance des ordinateurs, 43 000\$ + par an. Traduction doit être faite dans nos bureaux à Toronto. 416-975-5252 ext. 305.

413 Emplois divers

REPRÉSENTANT(E) en éclairage. Vendez aux magasins, bureaux, industries. Salaire à commissions. Entreprise établie en 1945. Appeler au: 1-800-263-4733 ou écrire à: Boîte postale 909, LCD#1, Hamilton, Ontario, L8N 3P6

TRADUCTEUR(ICE) Vers le français. Français impeccable. Diplôme universitaire. Expérience, connaissance des ordinateurs, 43 000\$ + par an. Traduction doit être faite dans nos bureaux à Toronto. 416-975-5252 ext. 305.

413 Emplois divers

REPRÉSENTANT(E) en éclairage. Vendez aux magasins, bureaux, industries. Salaire à commissions. Entreprise établie en 1945. Appeler au

626 Camions à vendre
CHEVROLET Blazer 1993, 4 portes, 4.3L, automatique, tout équipé, 93 500km, 9750\$. 696-2811
DODGE Caravan, SE, 1996, 13 500\$. 539-1816, 370-2608 pagette
DODGE Caravan ES, 92, 4 sièges capitaine, tout équipé, climatiseur, vitres électriques, pneus neufs, 109 000km. 375-7064
FORD Econoline 150, 1989, 378-5231
MAZDA MPV, 1992, 4x4, 6 cylindres, automatique, très propre, aubaine 4495\$. Visible au Lave-Auto Tardif, 5672, boul. des Hétrés, Shawinigan. 819-372-6215
NISSAN Pathfinder LE, 94 équipe, propre, 63 000km, noir, 18 000\$. 373-3464
PLYMOUTH VOYAGER SE, automatique, air, très bien équipé (8 passagers de compagnie), aubaine 1995\$. Visible au Lave-Auto Tardif, 5672, boul. des Hétrés, Shawinigan. 819-372-6215
SONOMA 1995, modèle SLS, 2.2 L, 5 vitesses, am-fm-cassettes, vert, 68 000 km. 233-2121, 233-4343
VILLAGER GS 94, V-6, tout équipé, démarreur à distance, 148 000km, 10 800\$ négociable. 819-536-7805

721 Véhicules tout terrain
ACHETONS 3 et 4 roues, 85 à 99, pavons comptant. 819-364-2578
 À vendre: 4 roues Honda Odyssey, moteur, embrayage, pneus neufs, bon prix. 378-1687, 372-5603
721 Véhicules tout terrain
721 Véhicules tout terrain
721 Véhicules tout terrain

721 Véhicules tout terrain
POLARIS neufs 2000 et 1999, vaste choix. M. Tessier inc. 418-339-2250
727 Motorisés
MOTORISÉ Glendale 82, 6 places, 110 000 km, tout équipé, très propre, 14 900\$. Denis. 376-2549
728 Roulottes Tentes
CITATION 1995, 19 pi, poêle, fourneau, douche, toilette, réfrigérateur, très propre. P. Cloutier auto, 693-3328
728 Roulottes Tentes
ROULOTTE 19 pi plus avance 10x12 (meubles et vaisselle inclus), bord du lac Camping Lac Marin, Mont-Carmel, 8500\$. 696-8617 ou 691-2291
ROULOTTE 27 pi, 1974, chambre fermée, couche 6 personnes, 3300\$. Cuisine, 17 1/2 x 8 pi, 800\$. 819-229-3200
TRAIL LITE 1997, 22 pi, toilette, douche, poêle, réfrigérateur, très propre. P. Cloutier auto, 693-3328
729 Tentes-roulottes
BONAIR 850, 1989, 6 places, tout équipée, comme neuve, 4000\$. 535-6136
 À louer tentes-roulottes. Réservez immédiatement pour vos vacances, plusieurs unités neuves disponibles. Lacombe et Frère, Grand-Mère. 538-1696
731 Motocyclettes
HONDA American Classic 1100 cc 1997, tout équipée, valises cuir, dossier, pare-brise, lumières d'appoint. Jour: 418-365-5101, soir 418-365-5818
895 Avis - Soumissions
 Appels d'offres

731 Motocyclettes
KAWASAKI Ninja 1000 R, 1986, très propre, chaîne et sprockets neufs, 3700\$ négociable. Eric 819-399-2519
NINJA 750, 1987, très très propre, 2800\$. Maxime 378-6680, 224-7877
732 Bicyclettes
BMX Race Most Giant, aluminium. Après 18h 371-1573
736 Chaloupes
CHALOUPÉ 12 pi en fibre, moteur 3.5, 700\$. 819-292-2171
CHALOUPÉ 14 pi, très solide, pour la pêche, moteur Evinrude 20 forces, remorque, très bon état, 2400\$ négociable. 376-2558
739 Embarcations moteur
BATEAU 19 pi, Cady Cabin, 1991, Mercruiser, 4.3 LX, pied neuf, hélice acier inoxydable, turbo lift, CB, système de son, alarme, remorque, 13 200\$. 696-3480, 372-5171
MOTEUR 10 forces, chaudière fibre de verre 14 pi, remorque pour chaloupe, 819-399-2506
895 Avis - Soumissions
 Appels d'offres

721 Véhicules tout terrain
721 Véhicules tout terrain
721 Véhicules tout terrain
721 Véhicules tout terrain

Formation Internet pour les 7 à 99 ans

Shawinigan (MF)
 La Bibliothèque municipale de Shawinigan n'a pas oublié les aînés pour ses activités estivales. Ceux-ci sont invités à participer à des séances d'initiation à l'informatique et à Internet et ce, tout à fait gratuitement.
 Ces séances de formation auront lieu le mercredi 14 juillet prochain, à 10 h 30 et à 14 h, à la bibliothèque. Par ailleurs, les jeunes de 7 à 15 ans ont aussi droit à de telles sessions de formation, incluant la recherche et le chat.
 Pour les jeunes, les formations seront offertes aujourd'hui et le mercredi 4 août, à 10 heures. Des groupes de dix personnes peuvent aussi se former et réserver leur place pour une formation adéquate.
 Les personnes intéressées peuvent communiquer avec les responsables de la bibliothèque de Shawinigan, au (819) 536-7218.

À l'université à 12 ans

Prague (AP)
 Lukas Vondracek, un pianiste de douze ans, va être admis à l'université d'Ostrava pour y étudier la musique, a rapporté mardi l'agence de presse CTK.
 L'enfant prodige, qui a commencé à étudier le piano à l'âge de deux ans, commencera à travailler sur sa maîtrise en septembre, selon le recteur de l'université Jiri Mockor.
 «Ce n'est pas seulement une rareté tchèque, c'est aussi une rareté européenne», a-t-il souligné.
 L'enfant, lauréat de plusieurs concours internationaux de musique, a seulement terminé sa 6e année d'école primaire, mais son talent est tel que l'université d'Ostrava, une ville située à 300 kilomètres de Prague, a fait une exception pour lui. «Il est suffisamment doué pour mener à bien sa maîtrise», estime le recteur.
 Mis à part sa participation à des concours, le petit génie du piano a joué avec plusieurs orchestres philharmoniques du pays et a commencé à enregistrer pour la radio et la télévision tchèque à l'âge de huit ans. Il donnera un aperçu de son talent lors d'une tournée d'un mois en Grande-Bretagne et aux États-Unis avant la fin de l'année.

Rendez-vous
Clinique de puériculture
 À la Caisse populaire de Saint-Léonard-d'Aston aura lieu une clinique de puériculture le mardi 13 juillet, de 9 h 30 à 11 h 15 et de 13 h à 14 h 45.

YAMAHA
Liquidation de nos modèles
Garantie 2 ans
BANSHEE 1999
 350 cm³
 2 cylindres
MOTEURS HORS-BORD
 2 à 250 forces
GÉNÉRATRICES
 600 à 6600 watts
205, Dessureault Cap-de-la-Madeleine
375-2222

895 Avis - Soumissions Appels d'offres
895 Avis - Soumissions Appels d'offres
895 Avis - Soumissions Appels d'offres
895 Avis - Soumissions Appels d'offres

Avis à tous nos lecteurs et annonceurs
 Toute demande de soumissions publiques relative à un contrat de construction, comportant une dépense de 100 000\$ et plus, publié dans **Le Nouvelliste** est publiée gratuitement sur le site INTERNET www.appels.doffres.com.

APPEL D'OFFRES
 Dossier 80676401
 Remplacement et installation d'humidificateurs au 350, rue Marguerite d'Youville, Nicolet (Québec).
 Clôture: 99-08-12 à 15 h à Trois-Rivières.
 Vente des documents: CIEC 1-800-482-2432 (construction) et MERX 1-800-964 6379 (biens et services).
 Les documents de soumission peuvent être consultés aux associations de la construction régionales (projets de construction) et aux adresses suivantes et à la Direction régionale Maurice - Centre-du-Québec, 100, rue Lavolette, 3^e étage, bur. 310, Trois-Rivières (Québec) G9A 5S9, (819) 371-6986.
 L'ensemble des appels d'offres de la Société peuvent être consultés sur notre site Internet.
Société immobilière du Québec
www.siq.gouv.qc.ca

Le Nouvelliste
 Journal quotidien publié à 1920, rue Bellefeuille, Trois-Rivières, G9A 3Y2
 Téléphone: (819) 376-2501
LIVRAISON À DOMICILE - 1 semaine
 Prix de vente au camelot: 3,255
 + part du camelot: 0,705
 + TPS DE 7%: 0,285
 + TVQ DE 7,5%: 0,325
 TOTAL: 4,555
LIVRAISON À DOMICILE - Livraison rurale
 Prix de vente au livreur motorisé: 3,415
 + part du camelot: 0,725
 + TPS DE 7%: 0,295
 + TVQ DE 7,5%: 0,335
 TOTAL: 4,755
LIVRAISON À DOMICILE

PAYÉ À L'AVANCE:	12 mois	6 mois	3 mois
PRIX	195,00	102,00	51,00
T.P.S.	13,65	7,14	3,57
T.V.Q.	15,65	8,19	4,09
TOTAL	224,30	117,33	58,66

PAR LA POSTE
 Partout au Canada

	12 mois	6 mois	3 mois	1 mois
PRIX	395,00	225,00	158,00	80,00
T.P.S.	27,65	15,75	11,06	5,60
T.V.Q.	31,70	18,06	12,68	6,42
TOTAL	454,35	258,81	181,74	92,02

 Rédaction: 376-3659
 Service aux abonnés: 376-2506
 Sports: 376-3351
 Nécrologie: 376-2323
BUREAUX RÉGIONAUX
 Centre Mauricie: 537-1801
 1-877-230-1801
 La Tuque: 523-4547
 Louiseville: 728-4032

Roman Feuilleton
LE BAL DE COTON
 LES ÉDITIONS JCL
150
 - J'envie Marie-Ève. Mes filles suivent la mode nouvelle: il faut d'abord payer la maison, deux voitures, creuser une piscine... Tu connais le refrain? Après, on aura les enfants.
 On se quitta sur une note gaie. Patricia avait recouvert son aplomb. «Maman ne changera jamais et je ne pourrai jamais m'habituer à ses idées pessimistes. Je devrais me montrer plus compréhensive, être plus patiente. Pourtant, cette fois encore, je me suis emportée, j'ai cru à un désastre certain et voilà qu'il ne s'agissait que d'un feu de paille. Maman va souper au restaurant! Ça me servira de leçon. Je n'ai qu'à me montrer ferme, rester sur mes positions, ne pas la prendre trop au sérieux. L'ouragan finit toujours par passer.»
 Patricia avait presque honte d'avouer à son mari qu'une fois de plus il s'agissait d'une tempête dans un verre d'eau, que sa chère maman se préparait à aller souper au centre-ville avec une amie.
 Elle avait la naïveté de croire que cette invitation à souper avait pour but d'annoncer la grossesse de sa fille à son amie Hélène. Comme elle était loin de la réalité!
 Sa mère avait décidé de visiter plusieurs endroits dans l'espoir de retrouver ce cher Paul à qui elle réservait toute une réception! Cette minute de vérité, elle l'avait si souvent tournée et retournée dans son cerveau qu'elle commençait à y croire. Et, en effet, cet instant si désiré, elle le vivrait très bientôt.

 «Cette fois, j'ai une piste. Où est-ce qu'elle me conduira? Ce serait fou d'espérer le rencontrer dès ce soir, mais voilà sûrement un endroit qu'il fréquente. Relations d'affaires, sans doute. Nous irons, Hélène et moi. Je veux voir l'endroit. J'y retournerai seule, un autre jour. Peut-être qu'un garçon de table pourrait me renseigner sur ce vilain personnage. Et alors, alors là! Ce sera à
 ton tour de danser, mon cher gigolo.»
 Le mot lui faisait mal. Elle espérait encore s'être trompée. Paul lui expliquerait tout. Ce n'étaient que de tristes malentendus.
 Hélène arriva enfin. Marie-Ève faisait les cent pas en l'attendant.
 - Toujours fidèle, chère Hélène. Ton appel m'a fait plaisir.
 - Tu es d'un chic, ma chère. Es-tu à la recherche d'une autre conquête?
 - Méchante femme! C'est ce qui arrive quand on s'éprend d'un mâle trop important, que les affaires l'appellent sans cesse au loin. C'est la solitude pour sa belle qui reste à la maison à se languir.
 «Quel verbiage, pensait Hélène. Oui, cette chère Marie-Eve mijote quelque chose. Peut-être Patricia a-t-elle raison. Elle est heureuse et veut m'annoncer la maternité de sa fille.»
 - Tu m'écoutes, Hélène?
 - Bien sûr. Quelle direction prendre, maintenant? Tu as décidé?
 - Chez Pierre. Si on allait chez Pierre. Apparemment, c'est très bien. On m'a fortement recommandé la cuisine française qu'on y sert.
 «Tiens, l'amoureux est en France. Bon, je me situe...»
 - Alors, chez Pierre, l'adresse?
 Cette adresse, jamais Hélène ne l'oublierait. Huppé, l'endroit. Valet qui se chargeait du stationnement et tout le tralala.
 - Tu as réservé?
 - Voyons, Hélène! Je sors en femme du grand monde.
 Elle sortit un billet de vingt dollars, le plia et le garda au creux de sa main. Elle le glisserait en douce à l'hôtesse qui demanda:
 - Fumeur ou non-fumeur?
 - Non-fumeur.
 - Marie-Ève, tu sais bien que je fume!
 - Excuse-moi, fumeuse, alors...»

LA NÉGLIGENCE EN FORÊT
 c'est faire un trait sur vos vacances
1-800-463-FEUX

Donner à LEUCAN
 Un enfant sur 400 aura un cancer avant l'âge de 15 ans.
LEUCAN vient en aide à ces enfants et à leurs parents.
 un geste à imiter!
1800 361-9643
 Montréal (514) 791-3696 Québec (418) 654-2186

Plaisirs de l'eau...
René Carle Président
DÉCORATION
 MOBILIER SALLES DE BAINS
René Carle
 LES PEINTURES PRATT & LAMBERT
Sandra Thibodeau Designer
377-0950



MUNICIPALITÉ DE POINTE-DU-LAC

AVIS PUBLIC

PROJETS DE MODIFICATION DU PLAN D'URBANISME ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné, Martial Beaudry, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Pointe-du-Lac ;

QUE le conseil municipal, suite à l'adoption, par résolution, à sa séance du 12 juillet 1999, de projets de modification du plan d'urbanisme, tiendra une assemblée publique de consultation le 29 juillet 1999, à partir de dix-neuf heures, à l'hôtel de ville, 1597, chemin Sainte-Marguerite, Pointe-du-Lac, en conformité aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q.c. A-19.1) ;

QU'au cours de cette assemblée publique tenue par l'intermédiaire du maire ou d'un autre membre du conseil désigné par celui-ci, les divers éléments des projets de modification du plan d'urbanisme seront expliqués ainsi que les conséquences découlant de leur adoption. Ce dernier entendra également les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet ;

QUE les objets des projets de règlements de modification du plan d'urbanisme numéros 437 et 438 sont les suivants :

Règlement de modification numéro 437 (projet)

- Restreindre l'aire industrielle d'affectation du sol située au sud de l'autoroute 40 (Félix-Leclerc) et à l'est du chemin des Petites Terres par la suppression des lots 304-P, 307-P à 309-P, 213-P à 211-P, 197-P à 200-P, 207-P, 206-P et une portion des lots 210-P, 209-P, 208-P. Ne conserver au sein de cette aire d'affectation du sol industrielle que les lots 214-P, 295-P, 296-P, 297-1, 298-1, 299-P, 300-P, 301-P, 302-P, 303-P ainsi qu'une portion des lots 210-P, 209-P, 208-P.
- Favoriser l'établissement ou la conservation d'une bande de végétation arborescente dans certains secteurs, entre les aires d'affectation du sol industrielle et résidentielle situées au sud de l'autoroute 40 (Félix-Leclerc) et à l'est du chemin des Petites Terres.

Règlement de modification numéro 438 (projet)

- Agrandir l'aire d'affectation du sol utilité publique située à l'ouest du chemin des Petites Terres, au sud du rang Saint-Charles et au nord de l'autoroute 40 (Félix-Leclerc) par l'ajout d'une partie des lots 279-P, 280-P, 281-P, 282-P, 284-P, 286-P, 288-P jusqu'alors situés dans l'aire d'affectation du sol rurale.
- Favoriser l'établissement ou la conservation d'une bande de végétation arborescente dans certains secteurs de la nouvelle aire d'affectation du sol utilité publique.

QUE le texte suivant constitue le résumé des projets de modification du plan d'urbanisme :

RÉSUMÉS DES PROJETS DE MODIFICATION DU PLAN D'URBANISME

Règlement de modification numéro 437 (projet)

Conformément à la résolution numéro 56-02-99, le conseil municipal de Pointe-du-Lac a adopté le règlement de modification du plan d'urbanisme numéro 437 (projet), nécessaire à l'abrogation et au remplacement du règlement de modification du plan d'urbanisme numéro 413-1, qui favorisait la création d'un parc industriel municipal, au sud de l'autoroute 40 (Félix-Leclerc) et à l'est du chemin des Petites Terres (voir croquis numéros 1 et 2).

En effet, étant donné qu'un grand nombre de contribuables a manifesté son opposition à la création d'un parc industriel municipal, le conseil municipal par l'adoption du règlement de modification du plan d'urbanisme numéro 437 (projet), rétablit la délimitation de l'aire d'affectation du sol industrielle telle qu'elle était avant l'entrée en vigueur des règlements de modification numéros 413-1 et 414-1 (règlement de modification du règlement de zonage).

Mentionnons également que le contenu du règlement numéro 437 (projet) stipule que les aires d'affectation du sol industrielles, situées au sud de l'autoroute 40 (Félix-Leclerc), de part et d'autre du chemin des Petites Terres, n'auront plus un statut de parc industriel municipal.

En dernier lieu, précisons que dans le cadre du règlement de modification numéro 437 (projet), parallèlement à la redéfinition de l'aire d'affectation du sol industrielle située à l'est du chemin des Petites Terres, ce règlement prévoit la nécessité d'établir ou de conserver une bande de végétation arborescente (zone tampon), dans certains secteurs, entre les aires d'affectation du sol industrielle et résidentielle adjacentes (voir croquis numéros 1 et 2). Des normes relatives à l'aménagement d'une zone tampon, déjà prévues au règlement de zonage, seront conséquemment appliquées dans ce secteur du territoire.

Règlement de modification numéro 438 (projet)

Dans le cadre du règlement de modification du plan d'urbanisme numéro 438 (projet), le conseil municipal entend consolider l'aire d'affectation du sol utilité publique située à l'ouest du chemin des Petites Terres, au sud du rang Saint-Charles et au nord de l'autoroute 40 (Félix-Leclerc).

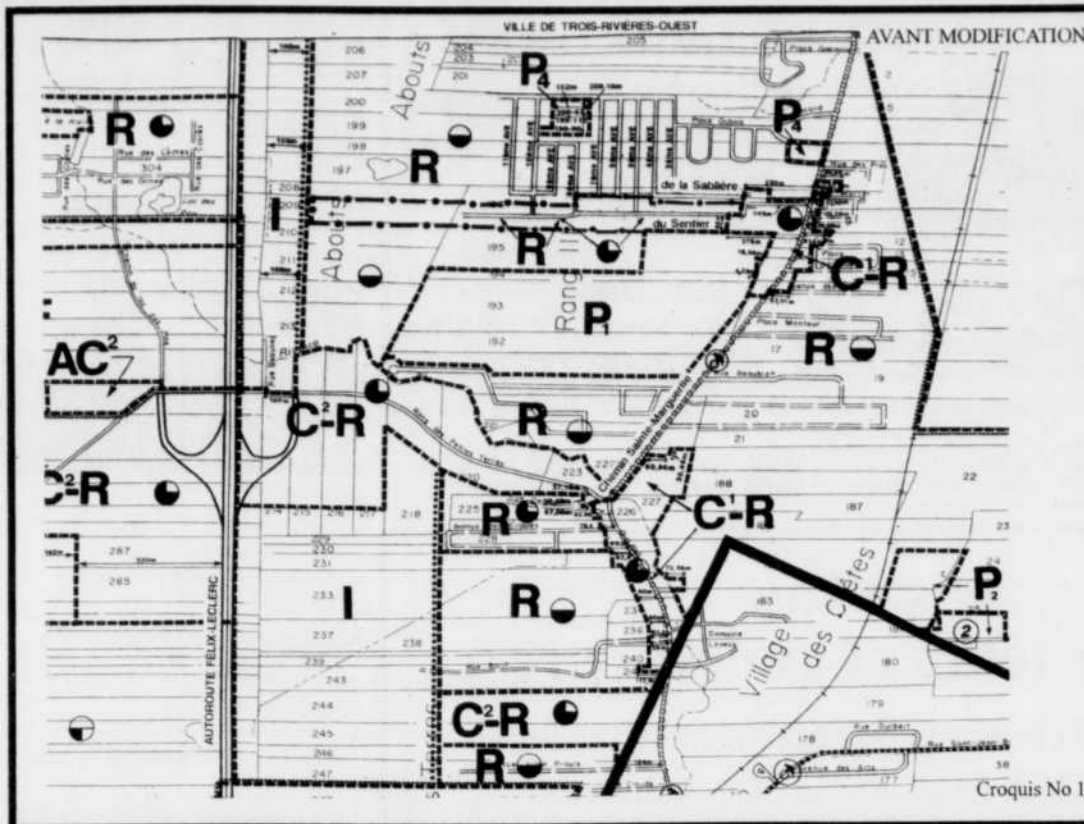
Ainsi, cette aire d'affectation du sol est agrandie à partir de l'aire d'affectation du sol rurale adjacente, au niveau d'une partie des lots 279-P, 280-P, 281-P, 282-P, 284-P, 286-P, 288-P (voir croquis numéros 3 et 4).

La redéfinition de cette aire d'affectation du sol utilité publique, site d'un dépôt de matériaux secs et d'un lieu d'entreposage, de récupération, de recyclage, de vente au détail et en gros de véhicules automobiles accidentés et/ou mis au rancart, de pièces et d'accessoires provenant du démontage de ces véhicules ainsi que d'équipements de machinerie mis au rancart est doublée, conformément au contenu du règlement de modification numéro 438-1, de l'obligation d'établir ou de conserver une bande de végétation arborescente entre l'aire d'affectation du sol utilité publique et l'aire d'affectation du sol rurale (voir croquis numéro 4). Les normes déjà édictées au règlement de zonage concernant les zones tampons seront donc applicables au niveau de cette aire d'affectation du sol utilité publique.

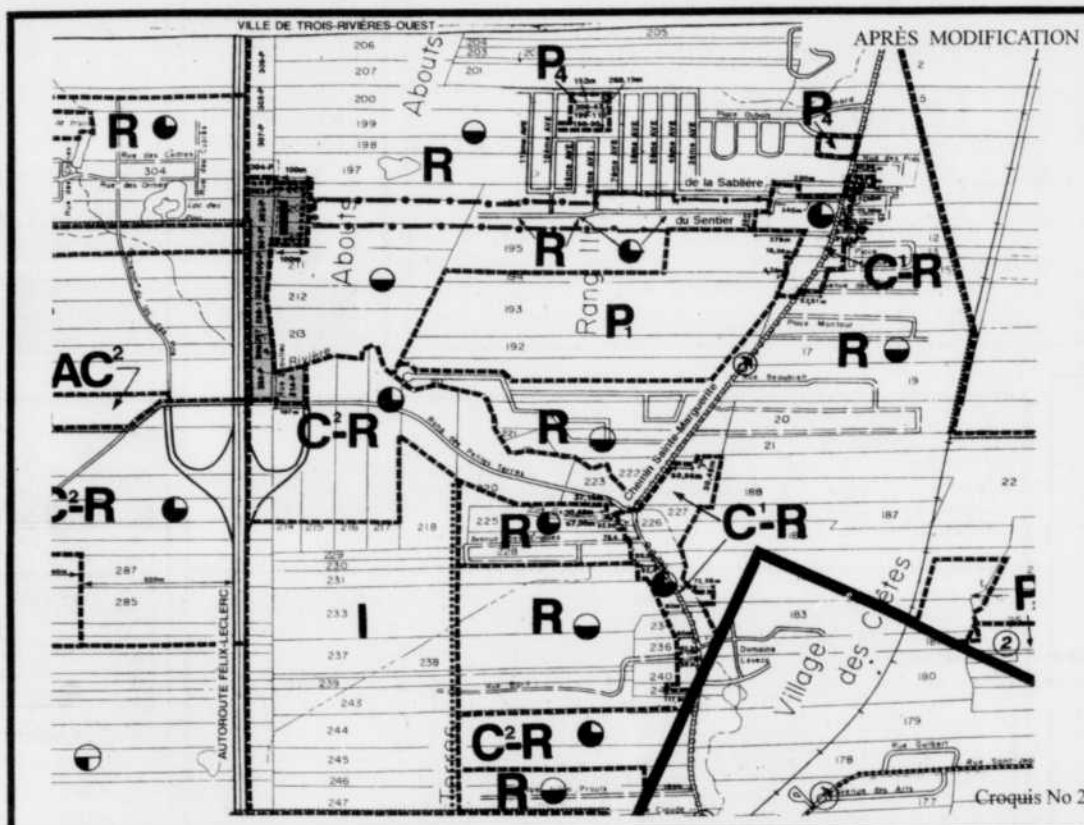
QU'une copie des projets de modification du plan d'urbanisme est disponible pour consultation au bureau de la municipalité, 1597, chemin Sainte-Marguerite, Pointe-du-Lac, aux heures ordinaires de bureau.

DONNÉ à Pointe-du-Lac, ce treizième jour du mois de juillet mil neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (13 juillet 1999).

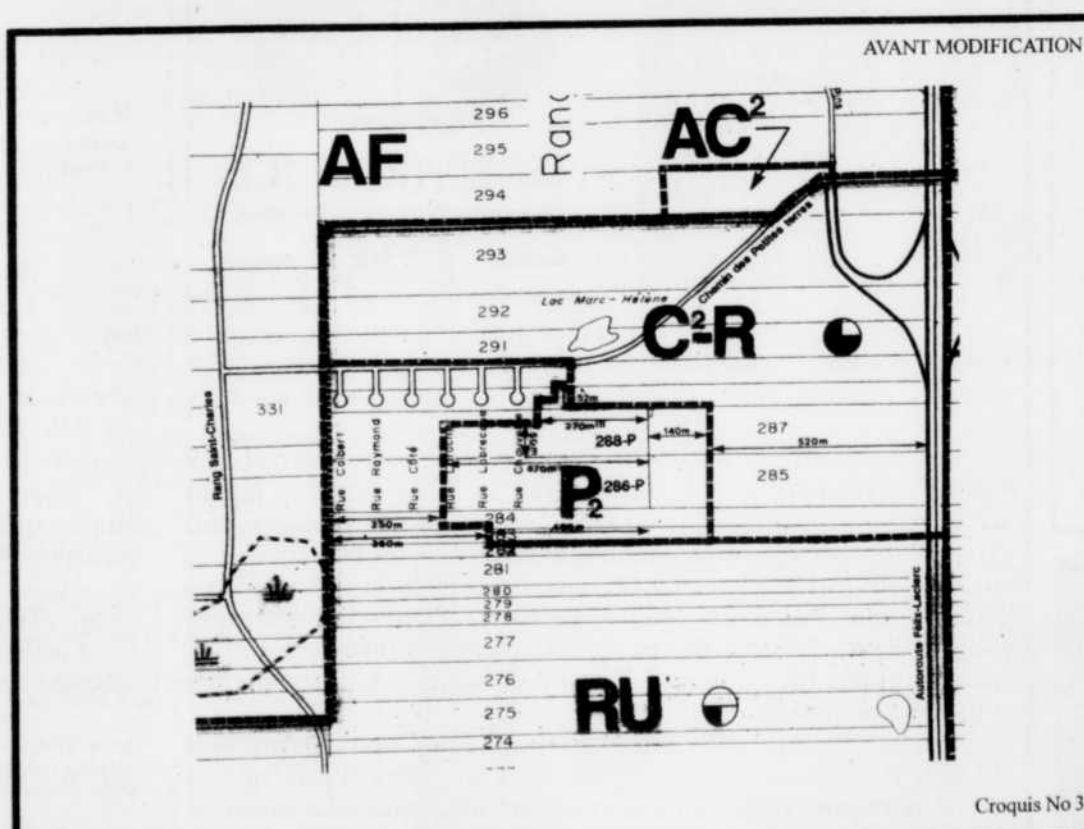
Martial Beaudry
Secrétaire-trésorier



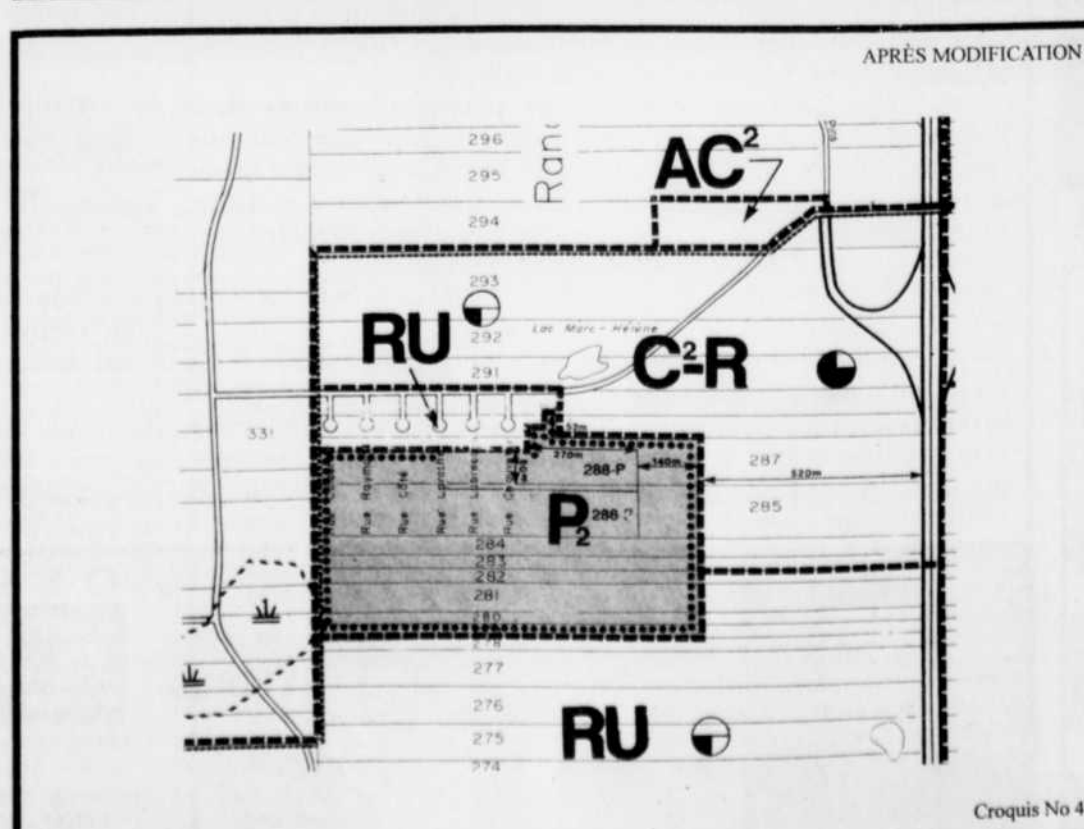
MUNICIPALITÉ DE POINTE-DU-LAC RÈGLEMENT DE MODIFICATION DU PLAN D'URBANISME NUMÉRO 437 (PROJET)	
AFFECTATIONS DU SOL	
R	RÉSIDENTIELLE
I	INDUSTRIELLE
••••	ZONE TAMPON
DENSITÉS D'OCCUPATION DU SOL	
●	FAIBLE
●	MOYENNE
ÉCHELLE	



MUNICIPALITÉ DE POINTE-DU-LAC RÈGLEMENT DE MODIFICATION DU PLAN D'URBANISME NUMÉRO 437 (PROJET)	
AFFECTATIONS DU SOL	
R	RÉSIDENTIELLE
I	INDUSTRIELLE
••••	ZONE TAMPON
DENSITÉS D'OCCUPATION DU SOL	
●	FAIBLE
●	MOYENNE
■	TERRITOIRE VISÉ (PROJET)
ÉCHELLE	



MUNICIPALITÉ DE POINTE-DU-LAC RÈGLEMENT DE MODIFICATION DU PLAN D'URBANISME NUMÉRO 438 (PROJET)	
AFFECTATIONS DU SOL	
P ₁	UTILITÉ PUBLIQUE
RU	RURALE
C-R	MIXTE, COMMERCIALE ET RÉSIDENTIELLE
C'	COMMERCE DE GROS
A-F	AGRO-FORESTIÈRE
A-C	AGRICOLE ET COMMERCIALE
C'	COMMERCE DE GROS
DENSITÉS D'OCCUPATION DU SOL	
●	FAIBLE
●	MOYENNE
ÉCHELLE	



MUNICIPALITÉ DE POINTE-DU-LAC RÈGLEMENT DE MODIFICATION DU PLAN D'URBANISME NUMÉRO 438 (PROJET)	
AFFECTATIONS DU SOL	
P ₁	UTILITÉ PUBLIQUE
RU	RURALE
C-R	MIXTE, COMMERCIALE ET RÉSIDENTIELLE
C'	COMMERCE DE GROS
A-F	AGRO-FORESTIÈRE
A-C	AGRICOLE ET COMMERCIALE
C'	COMMERCE DE GROS
DENSITÉS D'OCCUPATION DU SOL	
●	FAIBLE
●	MOYENNE
••••	ZONE TAMPON
■	TERRITOIRE VISÉ (PROJET)
ÉCHELLE	

AVIS PUBLIC
QUE le conseil municipal, suite à l'adoption, par résolution, à sa séance du 12 juillet 1999, de projets de modification du plan d'urbanisme, tiendra une assemblée publique de consultation le 29 juillet 1999, à partir de dix-neuf heures, à l'hôtel de ville, 1597, chemin Sainte-Marguerite, Pointe-du-Lac, en conformité aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q.c. A-19.1) ;

1^{er} Projet
- Zone 1
- Zones municipales
1. Restriction des lots 300-P à 303-P
2. Exigence de zone tampon
3. Transition
4. Correction

2^{er} Projet
- Zone 1
- Zones municipales
1. Restriction des lots 300-P à 303-P
2. Exigence de zone tampon
3. Transition
4. Correction

3^{er} Projet
- Zone 1
- Zones municipales
1. Restriction des lots 300-P à 303-P
2. Exigence de zone tampon
3. Transition
4. Correction

4^{er} Projet
- Zone 1
- Zones municipales
1. Restriction des lots 300-P à 303-P
2. Exigence de zone tampon
3. Transition
4. Correction

5^{er} Projet
- Zone 1
- Zones municipales
1. Restriction des lots 300-P à 303-P
2. Exigence de zone tampon
3. Transition
4. Correction

6^{er} Projet
- Zone 1
- Zones municipales
1. Restriction des lots 300-P à 303-P
2. Exigence de zone tampon
3. Transition
4. Correction

7^{er} Projet
- Zone 1
- Zones municipales
1. Restriction des lots 300-P à 303-P
2. Exigence de zone tampon
3. Transition
4. Correction

8^{er} Projet
- Zone 1
- Zones municipales
1. Restriction des lots 300-P à 303-P
2. Exigence de zone tampon
3. Transition
4. Correction



MUNICIPALITÉ DE POINTE-DU-LAC

AVIS PUBLIC

PROJETS DE MODIFICATION DE LA RÉGLEMENTATION D'URBANISME ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné, Martial Beaudry, secrétaire-trésorier de la municipalité de Pointe-du-Lac :

QUE le conseil municipal, suite à l'adoption, par résolution, à sa séance du 12 juillet 1999, des projets de modification des règlements de zonage, construction, administratif, P.A.E. tiendra une assemblée publique de consultation le 29 juillet 1999, à partir de dix-neuf heures, à l'hôtel de ville, 1597, chemin Sainte-Marguerite, Pointe-du-Lac, en conformité aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme ;

QU'au cours de cette assemblée publique, tenue par l'intermédiaire du maire ou d'un autre membre du conseil désigné par celui-ci, les projets de modification des règlements de zonage, construction, administratif, P.A.E. que le conseil entend adopter seront expliqués ainsi que les conséquences de leur adoption ; le conseil entend également les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet ;

QUE le périmètre des zones, ou l'ensemble du territoire affecté par les projets de modification des règlements de zonage, construction, administratif, P.A.E. numéros 439 à 446 sera décrit au présent avis. La description et l'illustration du périmètre des secteurs concernés seront alors disponibles au bureau municipal ;

QUE les objets des projets de modification des règlements de zonage, construction, administratif, P.A.E. numéros 439 à 446 sont les suivants et que mention est faite que les projets, dont le numéro est suivi d'un astérisque (*), contiennent des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire :

1^{er} Projet de règlement de modification du règlement cadre d'aménagement d'ensemble numéro 439 :

Secteur de P.A.E. : partie de territoire située approximativement entre la route 138 et la rivière aux Sables, au niveau des lots 54-P, 56-P, 58-P, 62-P.

- Favoriser l'implantation aux abords du boulevard Grande-Allée, de l'usage « Habitation » de type bifamilial isolé ainsi que de l'usage mixte « Habitation / Commerce » de types unifamilial isolé et commerce de détail ou de service, bifamilial isolé et commerce de détail ou de service ;
- Favoriser, dans l'ensemble du secteur visé par le règlement cadre de plan d'aménagement d'ensemble, l'implantation des usages complémentaires de type professionnel ;
- Prescrire, dans le cas de l'usage « Habitation » de type bifamilial isolé, le cadre normatif relatif aux caractéristiques des bâtiments accessoires ainsi que principaux, à l'implantation, au revêtement extérieur et à l'aménagement des espaces extérieurs des bâtiments principaux ;
- Préciser que lorsqu'en présence d'une mixité d'usage de types unifamilial isolé et commerce de détail ou de service, bifamilial isolé et commerce de détail ou de service, le cadre normatif applicable en matière d'abattage, de plantation d'arbres, d'aménagement des espaces extérieurs, de revêtement extérieur des bâtiments principaux, sera celui prévu pour l'usage « Habitation » de types unifamilial isolé et bifamilial isolé.

2^e Projet de règlement de modification du règlement de zonage numéro 440 * :

Zone 1e-01 : zone située approximativement au sud de l'autoroute 40 (Félix-Leclerc) et à l'est du chemin des Petites Terres.

Zones Ra-09, Ri-01, Ra-34, Ra-08 : zones situées approximativement entre le chemin Sainte-Marguerite et l'autoroute 40 (Félix-Leclerc), la limite municipale de la ville de Trois-Rivières-Ouest et la rivière aux Sables, les zones Pd-03, Ci-01 localisées à l'est du chemin des Petites Terres.

- Restreindre la zone industrielle 1e-01 située au sud de l'autoroute 40 (Félix-Leclerc) et à l'est du chemin des Petites Terres par la suppression des lots 304-P, 307-P à 309-P, 213-P à 211-P, 197-P à 200-P, 207-P, 206-P et une portion des lots 210-P, 209-P, 208-P. Intégrer ces lots aux zones résidentielles adjacentes Ra-09, Ri-09, Ra-34, Ra-08. Ne conserver au sein de la zone 1e-01 que les lots 214-P, 295-P, 296-P, 297-1, 298-1, 299-P, 300-P, 301-P, 302-P, 303-P ainsi qu'une portion des lots 201-P, 209-P, 208-P.
- Exiger l'établissement et la conservation d'une bande de végétation arborescente (zone tampon) au niveau de certaines portions de la nouvelle zone industrielle 1e-01, conformément aux prescriptions déjà édictées au règlement de zonage.
- Transposer, dans la nouvelle zone 1e-01, l'ensemble des normes et des usages jusqu'alors prescrits dans la zone 1e-01 d'origine (sans modification).
- Corriger une erreur cléricale relative à l'affichage en remplaçant l'appellation de zone 1d-02 par 1e-01.

3^e Projet de règlement de modification du règlement de zonage numéro 441 * :

Section numéro 1

Zone Pg-01 : zone située approximativement au nord de l'autoroute 40 (Félix-Leclerc), au sud du rang Saint-Charles et à l'ouest du chemin des Petites Terres.

- Agrandir la zone Pg-01 par l'ajout d'une partie des lots 279-P, 280-P, 281-P, 282-P, 284-P, 286-P, 288-P jusqu'alors situés dans les zones adjacentes RU-02 et RU-03.
- Favoriser l'établissement ou la conservation d'une bande de végétation arborescente dans certains secteurs de la nouvelle zone Pg-01.

Section numéro 2

Zone Rb-03 : zone située approximativement au nord du chemin Sainte-Marguerite et circonscrite par la rivière aux Sables et par les zones adjacentes Pd-03 et Ra-25.

- Modifier les marges latérales des bâtiments principaux comme suit :
Rb-03 marges latérales : 1,5 m (4,9 pi)

Section numéro 3

Zone 1a-01 : zone située approximativement au sud de l'autoroute 40 (Félix-Leclerc) et à l'ouest du chemin des Petites Terres.

- Définir au règlement de zonage le terme suivant : fourrière.
- Modifier la classification des usages au niveau du groupe d'usage Commerce II par l'ajout d'une catégorie d'usage distincte soit Commerce II r) Fourrière pour la garde de véhicules routiers saisis.
- Fixer le nombre de cases de stationnement requises lorsqu'en présence du nouveau groupe d'usage Commerce II r) Fourrière pour la garde de véhicules routiers saisis, autorisés dans la zone 1a-01.
- Favoriser, dans la zone 1a-01, l'implantation du nouvel usage Commerce II r) Fourrière pour la garde de véhicules routiers saisis, tel que défini précédemment.

Section numéro 4

Zone Rb-01 : zone située approximativement entre le chemin Sainte-Marguerite et la rue du Fleuve, non loin de la jonction de la rue du Fleuve et de la rue Notre-Dame.

Zone Rb-02 : zone située approximativement au nord du chemin Sainte-Marguerite, entre les rues Baril et des Érables.

Zone Rb-03 : zone située approximativement au nord du chemin Sainte-Marguerite et circonscrite par la rivière aux Sables et par les zones adjacentes Pd-03 et Ra-25.

Zone Rf-02 : zone située approximativement au nord du chemin Sainte-Marguerite, à l'ouest du chemin des Petites Terres, de part et d'autre des rues des Érables et Germain.

Zone Rg-01 : zone située approximativement à la jonction de la rue Saint-Jean-Baptiste et de la rue Guilbert, au sud de la voie de chemin de fer, du Canadien Pacifique au niveau des lots 178-P, 179-P, 178-13-P, 178-15, 178-16, 178-20.

Zone Rj-01 : zone située approximativement entre la rue du Fleuve et la rue du Fleuve, ainsi qu'entre le lot 44-P et le ruisseau Saint-Charles.

Zone Rm-01 : zone située approximativement entre la voie de chemin de fer du Canadien Pacifique et la rue Saint-Jean-Baptiste, à proximité de la rue Lajoie.

Zone Rm-02 : zone située approximativement entre le marais de l'île Saint-Eugène et la rue Notre-Dame Est (route 138) au niveau de la Place 4 As.

Zone Rm-03 : zone située approximativement au nord de la rue Notre-Dame Est (route 138), de part et d'autre de la rue des Saules.

- Abaisser à 75 m² (807 pi²) la superficie maximale au sol des bâtiments accessoires dans les zones Rb-01 à Rb-03, Rf-02, Rg-01, Rj-01, Rm-01 à Rm-03.

4^e Projet de règlement de modification du règlement de zonage numéro 442 * :

Zone Rn-01 : zone située approximativement au niveau des lots 56-P, 58-P, de part et d'autre du boulevard Grande-Allée, entre la rivière aux Sables et la rue Notre-Dame Est (route 138).

- Modifier l'appellation de zone Ra-35 pour Rn-01.
- Modifier la classification des usages au niveau du grand groupe d'usage « Habitation » par l'ajout d'une catégorie d'usage distincte soit « Groupe Habitation / Commerce VIII : a) Unifamiliale isolée et commerce de détail et de service, b) bifamiliale isolée et commerce de détail et de service. (Les usages de type commerce et de service doivent 1^{er} être autorisés dans la zone visée, 2^e être toujours associé à un usage Habitation I, III a), 3^e ne pas occuper plus de 40 % de la superficie totale de plancher habitable).
- Favoriser dans la zone Rn-01, en plus des usages jusqu'alors autorisés, l'implantation des nouveaux usages Habitations III a) bifamiliale isolée, Habitation / Commerce VIII a), b) tels que définis précédemment. L'usage commerce I m) est autorisé dans la zone Rn-01 en tant qu'usage mixte des groupes d'usages Habitation / Commerce VIII a), b).
- Régir, dans la zone Rn-01, dans les cas des usages Habitation / Commerce VIII a), b) le pourcentage de la superficie totale de plancher habitable à être occupée par les fonctions résidentielle et commerciale, ainsi que les niveaux de plancher où ces fonctions sont privilégiées.
- Transposer, dans la zone Rn-01, l'ensemble des normes prescrites au règlement cadre de plan d'aménagement d'ensemble numéro 309-1 et à son règlement d'amendement numéro 439-1, relatives à l'implantation et aux caractéristiques des bâtiments principaux et accessoires des usages Habitation III a), Habitation / Commerce VII a), b).
- Régir, dans la zone Rn-01, le revêtement extérieur des bâtiments principaux des usages Habitation III a), Habitation / Commerce VIII a), b) (conformément au règlement cadre de plan d'aménagement d'ensemble numéro 309-1 et au R.M.P.A.E. numéro 439-1).
- Régir, dans la zone Rn-01, la plantation et l'abattage des arbres dans le cas des usages Habitation / Commerce VIII a), b) (conformément au règlement cadre de plan d'aménagement d'ensemble numéro 309-1 et au R.M.P.A.E. numéro 439-1).
- Autoriser, dans la zone Rn-01, l'implantation d'une enseigne non lumineuse détachée du bâtiment, apposée sur poteaux d'une superficie maximale de 0,49 m² (5,27 pi²) et d'une hauteur maximale de 1,75 m (5,74 pi), construite selon certains types de matériaux. Réaliser au pied de cette enseigne un aménagement paysager d'une superficie minimale de 1,96 m² (21,1 pi²). Autoriser cet affichage lorsqu'en présence d'un usage Habitation / Commerce VIII a), b).

5^e Projet de règlement de modification du règlement de zonage numéro 443 * :

Section numéro 1

Zone Ra-32 : zone située approximativement entre la rivière aux Sables, le boulevard Grande-Allée et la rue du Domaine.

Zone Ra-33 : zone située approximativement au nord du boulevard Grande-Allée, à l'est de la rue du Domaine et circonscrite par les zones adjacentes Rr-03, Rr-02, situées sur les lots 54-P, 56-P, 52-P et 175-P.

Zone Ra-35 : zone située approximativement au niveau des lots 56-P, 58-P, de part et d'autre du boulevard Grande-Allée, entre la rivière aux Sables et la rue Notre-Dame Est (route 138).

Zone Ra-36 : zone située approximativement au niveau du lot 54-P, à l'ouest de la rue Notre-Dame Est (route 138) et au nord du boulevard Grande-Allée.

Zone Ra-37 : zone située approximativement au niveau des lots 62-P, 58-P, 56-P, au sud du boulevard Grande-Allée et à l'ouest de la rue Notre-Dame Est (route 138).

- Autoriser dans les zones Ra-32, Ra-33, Ra-36, Ra-37 les usages complémentaires de type professionnel ;
- Transposer dans les zones Ra-32, Ra-33, Ra-36, Ra-37 le cadre normatif relatif au déroulement des usages complémentaires de type professionnel déjà présent au règlement de zonage ;
- Établir, dans les zones Ra-32, Ra-33, Ra-36, Ra-37, la superficie maximale autorisée pour le déroulement des usages complémentaires de type professionnel à 55 % de l'aire au sol du bâtiment principal pour un maximum de 55 m² (592 pi²) ;
- Interdire, dans les zones Ra-32, Ra-33, Ra-35, Ra-36, Ra-37, le déroulement des activités complémentaires de type professionnel à l'intérieur d'un bâtiment accessoire ;

Section numéro 2

Zones : l'ensemble des zones du territoire municipal à l'exception des zones Ra-32, Ra-33, Ra-35, Ra-36 et Ra-37 situées approximativement entre la rue Notre-Dame Est (route 138), la rivière aux Sables, de part et d'autre du boulevard Grande-Allée.

- Accroître, dans l'ensemble des zones du territoire municipal à l'exception des zones Ra-32, Ra-33, Ra-35, Ra-36 et Ra-37, la superficie maximale autorisée pour le déroulement des usages complémentaires de type professionnel à 55 % de l'aire au sol du bâtiment principal pour un maximum de 55 m² (592 pi²) à être utilisé dans le bâtiment principal et / ou accessoire.
- Autoriser, dans l'ensemble des zones du territoire municipal à l'exception des zones Ra-32, Ra-33, Ra-35, Ra-36 et Ra-37, l'implantation d'une enseigne non lumineuse détachée du bâtiment, apposée sur poteaux, d'une superficie maximale de 0,27 m² (2,9 pi²) et d'une hauteur maximale de 1,75 m (5,74 pi), construite selon certains types de matériaux. Réaliser au pied de cette enseigne un aménagement paysager. Cette enseigne s'ajoute à l'affiche déjà autorisée sur bâtiment pour les usages complémentaires de type professionnel.

Section numéro 3

Zones : l'ensemble des zones du territoire municipal.

- Prescrire, dans le cas des bâtiments accessoires d'un usage principal des groupes d'usages Habitation I, II, une proportion à respecter entre la façade et la profondeur du bâtiment accessoire.

6^e Règlement de modification du règlement de zonage numéro 444 :

Zones Cs-01 à Cs-03, Ia-01, 1e-01, AF-01, AF-02, AF-04, AF-09, AC-01, AR-01 : zones situées approximativement de part et d'autre de l'autoroute 40 (Félix-Leclerc).

- Autoriser, dans les zones Cs-01 à Cs-03, Ia-01, 1e-01, AF-01, AF-02, AF-04, AF-09, AC-01, AR-01, l'implantation d'une enseigne à angle par rapport à la ligne d'emprise de l'autoroute ou des aménagements autoroutiers tels que bretelles et boucles d'accès.

Zones : l'ensemble des zones du territoire municipal.

- Autoriser l'agrandissement d'un bâtiment principal déjà existant, par l'annexion à ce dernier d'un autre bâtiment existant, transporté sur le même lot, dans la mesure où certaines caractéristiques architecturales soient respectées (fondation, mur mitoyen, toiture).

7^e Règlement de modification du règlement de construction numéro 445 :

- Modifier la disposition du règlement de construction concernant l'installation d'une soupape de sûreté ou de retenue dans tout immeuble situé sur le territoire municipal.

8^e Règlement de modification du règlement administratif numéro 446 :

- Exiger, en tant que condition à l'émission d'un permis de construction, le dépôt d'un plan projet d'implantation signé par un arpenteur-géomètre, pour tout projet de construction, d'agrandissement ou de déplacement d'un bâtiment principal localisé, ou susceptible d'être localisé à l'intérieur de territoires à risques d'inondation ou de glissement de terrain.
- Autoriser l'émission d'un permis de construction sur une rue privée, lorsque cette rue a fait l'objet d'une entente entre le conseil municipal et un requérant, en vertu du règlement concernant les travaux municipaux et lorsque les règlements d'emprunt nécessaires à l'acquisition par la municipalité de cette rue et de ses infrastructures ont été approuvés par le ministère des Affaires municipales.

QU'une copie des projets de modification des règlements de zonage, construction, administratif, P.A.E., est disponible pour consultation au bureau de la municipalité, 1597, chemin Sainte-Marguerite, Pointe-du-Lac, aux heures ordinaires de bureau.

DONNÉ à Pointe-du-Lac, ce treizième jour du mois de juillet mil neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (13 juillet 1999).

Martial Beaudry
Secrétaire-trésorier

La vie régionale en images



L'Afés de la région de la Mauricie a tenu une journée d'intégration pour les agentes de liaison de ses 13 secteurs. Sur la photo, nous apercevons à l'avant, de gauche à droite, Mmes Huguette Gauthier, Angèle Lambert, Cécile Rocheleau, présidente, Denise Allard-Lafrenière, et Jeanne d'Arc Fournier. Debout, dans le même ordre, on retrouve Mmes Hortense Ricard, Brigitte Thiffault, Micheline Chevrier, Diane Béland, Marie-Paule Bouchard, Olivine Bédard, Lise Blanchette, Thérèse Lesieur et Jacqueline Martin, formatrice.



Les auxiliaires bénévoles du CHSLD de Grand-Mère ont permis à une résidente en soins prolongés, Mme Thérèse Auger, de réaliser son rêve d'un jour. Le souhait le plus cher de la bénéficiaire était d'avoir près d'elle tous les membres de sa famille dans une atmosphère de fête. Sur la photo, nous apercevons particulièrement à l'avant Mme Auger, en compagnie des deux responsables de la fête, soit Mmes Colette Beaudoin et Denise Moreau.



Le rassemblement de la famille Lemay qui s'est déroulé à Saint-Joseph-de-Mékinac a été un franc succès. Cette fête a eu lieu à l'occasion du 100^e anniversaire de mariage de grands-parents, Justine Vézina et Alphonse Lemay. Des descendants de cinq générations étaient présents et ont participé à diverses activités, dont une messe commémorative et le dévoilement d'un monument en souvenir des ancêtres. Sur la photo, on retrouve les membres du comité d'organisation, soit à l'avant de gauche à droite, Mme Rita Lemay, M. Paul-Émile Lemay, président, et Mme Lucinda Doucet. Debout, ce sont dans le même ordre, MM. Viateur Lemay, Alphonse Aylwin, François Lemay, Camille Lemay et André Lemay.



Les Chevaliers de Colomb du district 88 étaient heureux de féliciter Mme Raymonde Lefebvre qui a mérité un prix d'un valeur de 18 000 \$ lors d'un tirage provincial des Chevaliers. Sur la photo, entourant la gagnante, nous retrouvons de gauche à droite, M. Marcel Garceau, M. Michel Lemire, Mme Monique Desharnais, M. Georges Brière, M. Richard Cyr, M. André Désilets et M. Jean-Marc Blais.



Dans le cadre du Festival d'été de Shawinigan-Sud, le Pavillon de loisirs des aînés de Shawinigan-Sud (PLASS) avait organisé un tournoi de pétanque pour les aînés du Centre-de-la-Mauricie. Près de 200 personnes ont participé aux compétitions. Une équipe féminine invitée a remporté les honneurs de ce tournoi annuel. Sur la photo, on aperçoit M. Gilles Lord, coordonnateur responsable, Mmes Pauline St-Arneault, Jocelyne Arvais et Alcée Lafrenière, membres de l'équipe gagnante, ainsi que Mme Denise Deshaies et M. Jean Ferland, du PLASS.

Nécrologie

Renseignements:
Trois-Rivières jour 376-2501
soir 376-2323
Centre Mauricie jour 537-1803



**ALLARD
(DUPUIS)
MME MARIE-ANNE**

À Boucherville, au Centre Jeanne-Crevier, le 9 juillet 1999 est décédée à l'âge de 90 ans, Mme Marie-Anne Allard (Dupuis), épouse de feu Evy Carrier et de feu Marcel Allard. La famille accueillera parents et ami(e)s à la:

**Résidence funéraire
Paulin Guimond et fils inc.
240 Saint-Joseph
Saint-Alexis-des-Monts**

Heure d'accueil: samedi jour des funérailles, à partir de 10h.
Les funérailles auront lieu le samedi 17 courant, en l'église de Saint-Alexis-des-Monts et seront célébrées à 11h, par son neveu le Père Gilles Allard i.m.c. missionnaire de la Consolata.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Saint-Alexis-des-Monts.
La défunte laisse dans le deuil son frère: Alexandre Dupuis (Cécile Allard); sa sœur: Germaine s.g.m. de la communauté des Soeurs Grises; de nombreux neveux, nièces et autres parents et ami(e)s.
Télécopieur: (819) 268-2834.



**BEAUDOIN
M. ANDRÉ**

À Trois-Rivières, le 11 juillet 1999 est décédé à l'âge de 76 ans, M. André Beaudoin époux de Dame Marie-Laure Tessier, demeurant à Sainte-Marthe-du-Cap, autrefois de Saint-Casimir.

La famille recevra les condoléances au:
**Funerarium Lacoursière ltée
185 de la Montagne
Saint-Casimir**

Heure d'accueil: mercredi, à partir de 9h 30.
Les funérailles auront lieu le mercredi 14 courant, en l'église de Saint-Casimir, à 11h. Et de là au cimetière paroissial.

Il laisse dans le deuil outre son épouse; ses enfants: Roger (Louise Provencher), Michel, Jean-Guy (Lynn Bradley), Sylvain (Sylvie Pronovost), Sylvie (Yvon Gagnon); ses petits-enfants: Annie Beaudoin (Philippe Lessard), Eric, Caroline, Marie-Pier et Lori-Ann Beaudoin; ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Robert Beaudoin, Philippe Beaudoin (Léontine Delisle), Jean-Marie Beaudoin (Cécile Dussablon), Thérèse Beaudoin (Adrien Dumas), Marguerite Matte-Beaudoin, Gérard Tessier (Louise Leboeuf), Armand Tessier (Yolande Hivon), Pierre Tessier (Marie-Thérèse Hivon), Fernande Tessier-Beaudoin, Thérèse Tessier-Ducheneau, Jeannine Tessier, Lorraine Tessier-Guertin, René Letourneau; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines.

Ceux qui le désirent peuvent faire un don à la Société canadienne du cancer, 489, boul. René-Lévesque-Ouest, Québec, Qc, G1S 1S2.
Pour renseignements: (418) 339-2212.
Télécopieur: (418) 285-2077.



**BOLDUC
DUPONT
MME CÉCILE**

Au Pavillon Saint-Joseph, du CHRTR, le 10 juillet 1999, est décédée à l'âge de 99 ans et 7 mois, Mme Cécile Dupont, épouse de feu Isidore Bolduc, demeurant à Trois-Rivières-Ouest.

La famille accueillera parents et ami(e)s au:
**Centre funéraire
Rousseau et frère ltée
445 des Volontaires
Trois-Rivières**

Heures d'accueil: mardi, jour des funérailles, à partir de 9h.
Les funérailles auront lieu le mardi 13 courant, en l'église Sainte-Catherine-de-Sienne, à 11h.

L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Louis.
La défunte laisse dans le deuil, ses enfants: Jean-Marie Bolduc, Dorothée Bolduc (feu Lucien Mercure), Marie Bolduc (Charles Despins), Emilien Bolduc; ses petits-enfants: Pierre Mercure (Denise Colombe), Daniel Despins (Jynelle Thibault), Manon Despins (Alain Massicotte), Sylvain Despins, Sylvie Bolduc, Guy Bolduc; ses arrière-petits-enfants: Jessica et Katherine Despins, Nicolas et Laurianne Massicotte; son frère et ses sœurs: Philippe Dupont, Bella Dupont (feu Paul Bolduc), Marguerite Dupont; ainsi que plusieurs neveux, nièces et ami(e)s.
Pour renseignements: (819) 374-6225.
Condoléances par télécopieur: (819) 374-6227.



**CHIASSON
M. ANTONIO
(PIT)**

Au CHCM de Shawinigan-Sud, le 7 juillet 1999 est décédé à l'âge de 73 ans, M. Antonio Chiasson, fils de feu William Chiasson et de feu Marie Dallaire, demeurant à Grand-Mère.

L'inhumation aura lieu le mardi 13 juillet, au cimetière Saint-Louis de Grand-Mère, à 14h.
Le défunt laisse dans le deuil ses sœurs: Gisèle Chiasson-Ouellette, Claire Chiasson-Laperrière, Maricelle Chiasson (Rosario Gagnon); son frère: René Chiasson (Pierrette); son amie: Brigitte Houle; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
Direction des funérailles:
**Michel Léveillé inc.
991, 25e Rue
Grand-Mère**

Renseignements: (819) 538-5858.
Télécopieur: (819) 533-4277.

CÔTÉ, M. JACQUES

À la Maison Albatros de Trois-Rivières, le 10 juillet 1999 est décédé à l'âge de 63 ans, M. Jacques Côté (ancien combattant, vétérinaire de la Corée, membre de la Légion canadienne de Trois-Rivières, branche 35 et président de l'unité 41 de l'Association canadienne des vétérans de la Corée), époux de feu Gabrielle Veillette. La famille recevra les condoléances au:

**Complexe funéraire Urgel Bourgie
3955 Côte-de-Liesse
Ville Saint-Laurent**

Heures d'accueil: jeudi de 14h à 17h et de 19h à 22h.
La liturgie de la Parole aura lieu le jeudi 15 courant, en la chapelle du complexe, à 20h. Il laisse dans le deuil sa fille: Jacqueline (Pierre); son fils: Gaëtan (Manon); ses petits-enfants: Maude et Philippe; sa compagne: Marie-Thérèse; ses sœurs et frères, beaux-frères et belles-sœurs: Marguerite (Elide Turgeon), Rita (Robert), Lionel (Thérèse), Maurice (Thérèse), Georgette, Mariette, Roland, Robert (Gisèle), Joseph, Hélène, Colette, ainsi que plusieurs parents et ami(e)s.

Au lieu de fleurs, des dons à la Maison Albatros de Trois-Rivières, 2325, 1re Avenue, Trois-Rivières, Qc, G9A 5K4 seraient appréciés.



**DÉZIEL
M. ALPHONSE
1915 - 1999**

Au Centre hospitalier du Centre-de-la-Mauricie de Shawinigan-Sud, le 11 juillet 1999, est décédé à l'âge de 83 ans, M. Alphonse Déziel, époux de Rita Gélinas, demeurant à Shawinigan.

La famille accueillera parents et ami(e)s au:
**Salons funéraires
Oscar St-Ours Ltée
2203, avenue Champlain
Shawinigan**

Heures d'accueil: mercredi, jour des funérailles, à partir de midi.
Les funérailles auront lieu le mercredi 14 courant en l'église Assomption, à 14h. L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Elie-de-Caxton.

Le défunt laisse dans le deuil, son épouse Rita Gélinas, son fils: Yvon (Claire Vaillancourt) sa petite-fille Véronique (Serge Nober) 2 arrière-petites-filles: Shanatelle et Alexandra, sa sœur: Gertrude (Léo Lachance); ses beaux-frères et belles-sœurs: Colombe (Donat Garand) Hortence, Yvan (Sheila Houde) Bertrand, Jean-Louis (Francine Plante) Lucie Gélinas, Gisèle Brodeur (feu Raymond Gélinas) Jean-Jacques Garceau, Raymond Desjardins (feu Noëlla Déziel); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
Si désire, condoléances par télécopieur au: (819) 536-4259
Pour renseignements: (819) 536-3717



**ELEMENT
M. ALBERT
(BERT)**

À la Résidence Cooke du CHSLD Le Trifluvien, le 12 juillet 1999 est décédé à l'âge de 78 ans, M. Albert Element époux de feu Catherine Audy, demeurant à Trois-Rivières.

La famille accueillera parents et ami(e)s à l'église, pour l'heure de la cérémonie religieuse.
La direction des funérailles a été confiée au:
**Complexe funéraire
Julien Philibert et fils inc.
1350 Sainte-Marguerite
Trois-Rivières**

Les funérailles auront lieu le mercredi 14 courant, en l'église Saint-François-d'Assise, à 11h.
L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Michel.

Le défunt laisse dans le deuil sa fille: Doreen (Frank Desbarbieux) de Levack, Ontario; ses frères et sœurs: Cyril (Patricia Seward) de Trois-Rivières, Sydney (Edna Edgley) de Trois-Rivières, Stanford de Crabtree, Maisy (Jean-Rock Pellerin) de Trois-Rivières, Deana (Elmer Erickson) de London, Ontario; ses belles-sœurs et beaux-frères de la famille Audy; une amie spéciale: Mme Jacqueline Descoteaux; il laisse aussi plusieurs neveux, nièces et de nombreux ami(e)s.
Renseignements: (819) 378-3838.
Télécopieur: (819) 375-6456.



**GAUTHIER
M. HENRY**

"La pensée de l'éternité nous console de la brièveté de la vie."
Au Foyer de Nicolet, le 28 juin 1999 est décédé à l'âge de 90 ans, M. Henry Gauthier époux de feu Dame Yvonne Baril, autrefois de Saint-Grégoire.

La famille accueillera parents et ami(e)s à l'église, samedi, jour des funérailles, à partir de 10h 15.
La direction des funérailles a été confiée au:
**Complexe funéraire Pellerin
599, 6e Avenue
Grand-Mère**

Les funérailles en présence des cendres auront lieu le samedi 17 courant, en l'église de Saint-Grégoire, à 11h.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Saint-Grégoire.

M. Gauthier laisse dans le deuil son fils: Georges (Pierrette Paillé) de Sainte-Foy; ses filles: Olga (Réjean Lefebvre) de Saint-Grégoire et Ghislaine de Sainte-Foy; ses petits-enfants: Larry, Josée, Nancy, Patrick, Michel et Mylène, ainsi que sept arrière-petits-enfants; sa sœur: Lucia (feu Omer Boisvert); son beau-frère: Clément Baril (feu Cécile Héon); ses belles-sœurs: Bernadette Vigneault (feu Gérard Baril), Rosette Lalonde (feu Fernand Baril); Anne Rousseau (feu Georges-Emile Baril); ainsi que plusieurs neveux et nièces.
Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à l'organisme de votre choix.
Pour renseignements: (819) 538-3388.
Télécopieur: (819) 538-0110.



**GIROUX
M. GUY**

À l'Hôpital Saint-Luc de Montréal, le 8 juillet 1999 est décédé à l'âge de 63 ans, M. Guy Giroux, demeurant à Montréal.

La famille accueillera parents et ami(e)s au:
**Centre funéraire
Rousseau et frère ltée
445 des Volontaires
Trois-Rivières**

Heures d'accueil: lundi de 19h à 22h, mardi, jour des funérailles, à partir de 10h.
Les funérailles auront lieu le mardi 13 courant, en l'église Saint-Patrick, à 15h. L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Michel, dans le lot familial.

Le défunt laisse dans le deuil sa sœur: Sylvia Giroux d'Ottawa; son frère: Raynald Giroux de Trois-Rivières; les membres des familles Giroux et Pelletier ainsi que de nombreux amis et amis sincères.
Pour renseignements: (819) 374-6225.
Condoléances par télécopieur: (819) 374-6227.



**GRAVEL
LEDUC
MME SYLVANIE**

Au Regroupement Cloutier-du Rivage de Cap-de-la-Madeleine, le 10 juillet 1999, est décédée Mme Sylvanie Leduc épouse de feu Raoul Gravel, demeurant à Cap-de-la-Madeleine.

La famille accueillera parents et ami(e)s à partir de 11h, mardi, jour des funérailles, au:
**Funerarium de la
Maison J.D. Garneau
274 Saint-Laurent
Cap-de-la-Madeleine**

Les funérailles auront lieu le mardi 13 courant, en l'église Sainte-Famille de Cap-de-la-Madeleine, à 13h 30.

L'inhumation aura lieu au cimetière Sainte-Famille.
Elle laisse dans le deuil, ses enfants: Roger (Denise Lesieur), Pauline (Pierre Danseur), Marthe (Laurent Chiasson); ses petits-enfants: Hélène et Josée; ses belles-sœurs et beaux-frères: Roméo Julien (Gaby Dessureault), Jeanne Gravel (feu Alexandre Croteau), Annie et Claude Gravel, Jeanne Dandaneault (Paul-Emile Gravel); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, de nombreux ami(e)s.

Des dons à l'Association des Aïdants naturels et à l'Association pulmonaire du Québec, seraient appréciés.
Pour renseignements: (819) 376-3731 ou heures d'ouverture du salon seulement: (819) 376-5421.
Condoléances par télécopieur: (819) 376-3715.



**LAJOIE
LALIBERTÉ
MME LUCIENNE**

Au pavillon Saint-Joseph du CHRTR, le 10 juillet 1999, est décédée à l'âge de 75 ans et 1 mois, Mme Lucienne Laliberté, épouse de Henri-Paul Lajoie, demeurant à Cap-de-la-Madeleine.

La famille accueillera parents et ami(e)s au:
**Funerarium de la
Maison J.D. Garneau
274 Saint-Laurent
Cap-de-la-Madeleine**

Heures d'accueil: lundi de 14h à 17h et de 19h à 22h, mardi, jour des funérailles, à partir de midi.

Les funérailles auront lieu le mardi 13 courant, en l'église Sainte-Bernadette de Cap-de-la-Madeleine, à 15h.

L'inhumation aura lieu au cimetière Sainte-Madeleine.
Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants: Lisette (Raynald Héroux), Robert (Pauline Martel), Roger (Denise Désilets), Jacqueline (Richard Chaput), Louise (Michel Thibeault), Christiane (Gilles Provencher), Denis (Nancy Bédard), Daniel (Hélène Leduc) et Sylvie (Christian Martin); ses petits-enfants et arrière-petits-enfants; ses frères et sœurs: Philippe (Roland Massicotte), Maurice, Adrienne (feu Salvatore Lemay), Thérèse (feu Arthur Thibeault); sa belle-sœur: Jeannette Gagnon (feu Gaston Laliberté), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
Des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés.
Pour renseignements: (819) 376-3731 ou heures d'ouverture du salon seulement: (819) 376-5421.
Condoléances par télécopieur: (819) 376-3715.



**LAPOINTE
BARIBEAU
MME FLEUR-AIMÉE**

Au RSSS de Maskinongé, Résidence Avellan Dalcourt de Louiseville, le 11 juillet 1999, est décédée à l'âge de 79 ans, Mme Fleur-Aimée Baribeau épouse de feu Bernard Lapointe, demeurant à Louiseville.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la:
**Résidence funéraire
Louis Richard et fils ltée
140 Saint-Aimé
Louiseville**

Heures d'accueil: mardi de 14h à 17h et de 19h à 22h, mercredi, jour des funérailles, à partir de 12h 30.
Les funérailles auront lieu le mercredi 14 courant, en l'église de Louiseville, à 14h. L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

La défunte laisse dans le deuil, ses enfants: Pierre-Paul (Monique St-Cyr) de Saint-Jean-sur-Richelieu, René (Estelle Savoie) de Montréal, Robert (Solange Lamirande) de Côteau-du-Lac; ses petits-enfants: Louis (Marylene Pilon), Julie (Michel Mallet), Geneviève, Marilyn; son arrière-petite-fille:

Rosalie; ses frères et sœurs: Paul-Yvon (Anne-Marie Villemure) de Trois-Rivières, Gilles (Ursule Lambert) de Québec, Roland (Roger Ringuette), René (Réjean Chevalier), tous de Louiseville; ses belles-sœurs: Madeleine Diamond (feu Roland Baribeau) de Mont-Carmel, Madeleine Lapointe (feu Dieudonné Baribeau) de Louiseville, Suzanne Lapointe (Gérard Lambert) de Montréal, Anita Ross (feu Armand Lapointe) de Louiseville; sa tante Mme Réginald Baribeau de Louiseville; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
Des dons à l'Association Diabète Québec, seraient très appréciés.
Renseignements: (819) 228-4822.
Extérieur: 1-888-558-4822.
Télécopieur: (819) 228-3653.



**LEBLANC
M. LÉVIS**

Au Centre hospitalier régional de Shawinigan, le 10 juillet 1999 est décédé à l'âge de 66 ans, M. Lévis Leblanc époux de Dame Pauline Desjardins, demeurant à Saint-Elie-de-Caxton, autrefois de la paroisse Sainte-Thérèse d'Arvida.

La famille accueillera parents et ami(e)s à partir de 19h, mardi, à la:
**Résidence Nault et Caron inc.
2770 de la Salle
Jonquière**

Heures d'accueil: mardi de 19h à 22h, mercredi, jour des funérailles, à partir de 11h. Les funérailles auront lieu le mercredi 14 courant, en l'église Sainte-Thérèse de Jonquière, secteur Arvida, à 14h.

Les cendres seront déposées au cimetière de Larouche.

Il laisse dans le deuil outre son épouse, Mme Pauline Desjardins; sa fille: Linda (Réjean Audet); ses deux amours de petits-enfants: Bryan et Lorry; ses frères et sœurs: Gaëtan (Roger Brassard), Norma (feu Gilles Leduc), Paquerette (Robert Proulx), feu Réal, Monique, Marjolaine (Pierre-Paul Sheehy), feu Vianney (Marie-Françoise), Julie (Lise Chouinard), André (Claudette Bouchard), Viateur (Hélène Tremblay), Bernard, Serge (Johane Valois), Jacques, Colombe (Yvon Pépin); ses beaux-frères et belles-sœurs: feu Juliette (feu Louis M. Dubois), Lauréat (feu Rose-Yvonne Fortin), Rachel (Jos-Henry Delisle), feu Jean, Marie (feu Lauréat Simard), feu Thérèse (Paul Aimé Gagnon), Angèle (feu Albert Tremblay), Monique (feu Charles Tremblay), feu Georges (Nicole Boucher), Olivier (Michèle Gagnon); ainsi que plusieurs neveux, nièces, parents et ami(e)s.

Les personnes qui le désirent peuvent faire parvenir des dons à la Société canadienne du cancer.
Renseignements: (418) 542-2626.
Télécopieur: (418) 542-6051.
Courriel: nault@netrover.com



**LÉVESQUE
M. LUCIEN**

Au pavillon Saint-Joseph, du CHRTR, le 10 juillet 1999 est décédé à l'âge de 70 ans et 7 mois, M. Lucien Lévesque, époux de Monique Ouellette, demeurant à Trois-Rivières-Ouest.

La famille accueillera parents et ami(e)s au:
**Complexe funéraire
Julien Philibert et fils inc.
1350 Sainte-Marguerite
Trois-Rivières**

Heures d'accueil: mardi de 19h à 22h, mercredi, jour des funérailles, à partir de 9h. Les funérailles auront lieu le mercredi 14 courant, en l'église Sainte-Catherine-de-Sienne, à 11h.

Les cendres seront déposées au Columbarium, J. Philibert.

Le défunt laisse dans le deuil, son épouse Monique Ouellette Lévesque; ses enfants: Lucy (Yvon Richard), Pierre (Barbel Futler); ses petits-enfants: Karine, Cynthia, Cyrielle, Lynda et Nathalia; ses frères: Louis-André (Monique Nadon), Fernand (Iris Kurlyk); son beau-frère: Simon Ouellette; il laisse aussi plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s.

Des dons à l'Association du diabète seraient appréciés.
Renseignements: (819) 378-3838.
Télécopieur: (819) 375-6456.



**SKORUPSKI
M. EUGÈNE**

À son domicile, le 9 juillet 1999 est décédé à l'âge de 75 ans et 6 mois, M. Eugène Skorupski époux de Zofia Kurpiewska, demeurant à Trois-Rivières-Ouest.

La famille accueillera parents et ami(e)s au:
**Complexe funéraire
Julien Philibert et fils inc.
1350 Sainte-Marguerite
Trois-Rivières**

Heures d'accueil: lundi de 14h à 17h et de 19h à 22h, mardi, jour des funérailles, à partir de 11h.
Les funérailles auront lieu le mardi 13 courant, en l'église de la Cathédrale de Trois-Rivières, à 13h 30.

L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Michel de Trois-Rivières.

Eugène Skorupski nous a quittés paisiblement entouré de ses proches, Zofia Kurpiewska Skorupski, son épouse; ses enfants: Richard Skorupski (Louise Lacroix), Christiane Skorupski (Richard Paré), Monique Skorupski (Guy Provost), Claudine Skorupski (Jacques Vaudrin); ses petits-enfants: Séverine Paré (Martin), Benoit Vaudrin (Karine), Mélanie Provost (Daniel), Carl Vaudrin (Geneviève), Kim Skorupski (Jean-François), Magalie Provost (Jean Jr), Vanessa Paré, Ludovic Paré (Stéphanie), Anik Skorupski, David Vaudrin; ses arrière-petits-enfants: Kamélia et Kélliane; sa sœur de Biélorussie: Sonia Mozol Prokopienco (Pierre) et ses enfants; ses belles-sœurs, nièces et neveux de Pologne; ses beaux-frères, belles-sœurs et neveux de France et tous ses ami(e)s proches de France; la mère de son épouse: Wladyslawa Szczubelc ainsi que les enfants de son épouse: Christophe Walewski (Alina) et enfants, Alicia Walewska Jaworska (John), Bogena

Walewska Jozs (Witek), Beata Walewska Novak (Marek) et enfants, Arthur Jaworski, Agnes Jaworska, Michael Jaworski, Tomek Jozs, Darek Jozs.
Des dons à la Société canadienne du cancer ainsi qu'à l'Espoir de Vie seraient appréciés.
Renseignements: (819) 378-3838.
Télécopieur: (819) 375-6456.

925 Prières Remerciement - Saints

REMERCIEMENTS AU SACRÉ-COEUR
Pour faveur obtenue, M.S.T.L.

REMERCIEMENTS AU SAINT-ESPRIT

Saint-Esprit, toi qui m'éclaires dans tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, toi qui me donnes le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait et qui dans tous les instants de ma vie es avec moi, je veux, pendant un court dialogue, te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais, mais et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers nous. Remerciement pour faveur obtenue.



**MME SIMONNE LOSIER
(11 FÉVRIER 1998)
M. AIMÉ GAUTREAU
(13 JUILLET 1998)**

«ENSEMBLE POUR L'ÉTERNITÉ»

Malgré la douleur de votre absence, chaque jour, nous pensons à vous. Merci, d'être nos anges gardiens et de nous aider à continuer le chemin de la vie dans l'amour et la foi.

Une messe est célébrée pour vous. Avec tout notre amour.

De vos enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants, frère, sœur et conjoints.

Mir pourrait s'écraser sur Terre

Moscou (AP)

■ À moins que du ravitaillement ne soit rapidement envoyé dans l'espace, la station orbitale russe Mir devrait être évacuée d'urgence et risque même de s'écraser sur Terre, a déclaré hier Youri Koptev, patron de l'agence spatiale russe.

Théoriquement, un vaisseau-cargo Progress transportant matériel et nourriture doit décoller du cosmodrome de Baïkonour (Kazakhstan) avant le 20 juillet. Mais les autorités kazakhes ont interdit la semaine dernière tout vol russe depuis leur sol depuis qu'une fusée Proton transportant un satellite militaire a explosé au décollage.

Si cette station de ravitaillement n'arrive pas à temps pour récupérer les Russes Viktor Afanasyev, Sergei Avdeyev et le Français Jean-Pierre Haigneré, cette station de près de 140 tonnes - promise à la casse après août - risque de devenir incontrôlable et de s'écraser, a dit M. Koptev.

Si le vaisseau-cargo rate la fenêtre de tir du 20 juillet, il pourrait rejoindre Mir mais sur une orbite moins accessible. Avec un trajet plus long, il devrait abandonner du matériel derrière lui. Pour une orbite plus favorable, il faudrait un autre mois. Or, les cosmonautes n'auront plus de nourriture à cette date.

«Nous faisons en sorte que nos collègues kazakhs comprennent l'importance de ce lancement. Sans celui-ci, nous pourrions être entraînés dans une situation très difficile», a ajouté Youri Koptev lors d'une conférence de presse. ■

Le fils de Krouchtchev devient citoyen américain

Providence, Rhode Island (AP)

■ Le fils de Nikita Krouchtchev est devenu citoyen américain hier, choisissant les avantages matériels du capitalisme quarante ans après que son père ait juré que le communisme dépasserait aisément le mode de vie américain.

«Je me sens comme un nouveau-né. C'est le début d'une nouvelle vie», a déclaré Sergueï Krouchtchev après avoir prêté serment de citoyenneté à l'intérieur d'une école catholique romaine.

Sa femme, Valentina Golenko, qui a aussi juré fidélité aux États-Unis, se trouvait à ses côtés. ■